

**Congé  
maternité**  
Oui le 26  
septembre,  
et reprendre  
l'offensive

**Travail**  
La Loi sur  
le travail en  
révision  
permanente

**Genève**  
La droite  
taille, la gauche  
joue les  
raisonnables

**Migrations**  
Une interview  
d'Alain Morice  
sur la politique  
européenne

**France**  
Les limites de  
la protestation  
sociale

**Mémoire**  
Il y 50 ans, en  
Valais, grève  
aux usines  
d'aluminium

## Etats-Unis: la révolution conservatrice en marche



## Brésil: le Lulisme, un social-libéralisme continental

## SOMMAIRE

Perspectives	
Toutes et tous ensemble, le 23 septembre!	2
Migrations: la politique du pire du PSS	2
Actuel	
Congé Maternité: OUI, et reprendre l'offensive	3
Suisse	
Loi sur le travail: la révision permanente	4
Genève: la droite taille, la gauche joue les raisonnables	5
Hôpitaux zurichoïses: voici la médecine à deux vitesses	5
La plâtriers-peintres face à un mur	6
Arts graphiques: une bataille contractuelle à valeur de test	7
«Délocaliser» le Crans Montana Forum... sur une autre galaxie	7
Migrations	
«Nous sommes passés à la constitution d'un stock de sans-droits» Interview de A. Morice	8-9
International	
France: les limites de la protestation sociale	10
Migrations	
Un double référendum contre la politique migratoire du Conseil fédéral	9
Dossier	
Etats-Unis: la révolution conservatrice en marche	11-14
International	
Brésil: le Lulisme, un social-libéralisme continental	15-16
Ecouter.Voir.Lire	11
Mémoire	
Il y a 50 ans, en Valais, les usines d'aluminium en grève	18-19
Dernière	
Irak: un gouvernement à la botté des Etats-Unis	20

Cette édition de *La brèche* est un numéro double avec, exceptionnellement, 20 pages. Le prochain numéro, avec la pagination habituelle (12 pages), paraît fin août.

## IMPRESSUM

## La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch  
abonnement@labreche.ch  
tél. 021 621 89 87  
case postale  
1000 Lausanne 20  
CCP 17-247469-2

Abonnement annuel: Fr. 20.-  
Abonnement de soutien: dès Fr. 50.-

Editeur responsable: J.-F. Marquis

## Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gygax, Robert Lochhead, Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-André Udry, Joël Varone, George Waardenburg, Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.

*La brèche* est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

## Toutes et tous ensemble, le 23 septembre!

C'est le moment de dire NON, sur les lieux de travail et dans la rue, à ceux «d'en haut» et à leur politique antisociale.

AGOSTINO SOLDINI

Le Syndicat des services publics (SSP) a décidé d'appeler à une journée nationale d'actions et de grève le 23 septembre prochain. C'est une échéance très importante. Le Conseil fédéral continue en effet de plus belle avec sa politique antisociale. Lors des votations du 16 mai dernier, nous avons pourtant dit trois fois NON, massivement, à cette politique. Quel mépris du vote populaire!

### Le 23 septembre peut devenir un «deuxième tour social», après le rejet dans les urnes, le 16 mai dernier, du paquet antisocial du Conseil fédéral.

Conseil fédéral et gouvernements cantonaux poursuivent les coupes dans les services publics. Ainsi, 20% des liaisons ferroviaires régionales, soit un train (ou un car postal) sur cinq, sont menacées (*SonntagsZeitung*, 20 juin 2004). Dans les cantons, c'est la même rengaine. L'offensive porte sur tous les tableaux: diminution des subventions, remise en cause des mécanismes salariaux, etc. A la Ville de Lausanne, dirigée par la «gauche plurielle», par exemple, le salaire à l'embauche des secrétaires avec CFC d'employée de commerce a été réduit de Fr. 400.- par mois! «Même nous, au Parti radical, on n'aurait jamais osé aller si loin», déclare un élu de ce parti (24 heures, 24 juin 2004). A Zurich, qui joue souvent un rôle pionnier pour le reste de la Suisse, le Conseil d'Etat veut réduire l'offre et la qualité des soins pour celles et ceux qui n'ont pas d'assurances complémentaires. Le temps consacré à chaque

patient-e, de même qu'aux membres de sa famille, va être réduit. Il y aura moins de choix de menus et les chambres ne seront plus équipées de télévisions: les conditions d'un séjour à l'hôpital deviendront plus pénibles. Enfin, l'attente pour des opérations qualifiées de «non urgentes» sera plus longue (cf. p. 5). Ces attaques ne font qu'alimenter le mécontentement des usagers-ères. Le but, c'est qu'une partie d'entre eux/elles se tournent vers le secteur privé (cf. p. 5). Pour la formation de leurs enfants par exemple. Mais aussi pour les soins, comme à Zurich, où les mesures annoncées stimuleront la conclusion d'assurances complémentaires au profit... des actionnaires des caisses maladie. C'est ainsi l'esprit solidaire des services publics qui est sacrifié sur l'autel de la rentabilité et du profit.

Face à cette situation, il n'y a pas mille solutions. Les dirigeant-es du Parti socialiste (PS) ont fait leur choix, résumé par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger: «La direction du pays est assumée d'une manière collégiale par l'ensemble du Conseil fédéral (...) et je trouve que c'est une très bonne solution» (*Le Matin dimanche*, 20 juin 2004). Ils participent à la mise en œuvre d'une politique antisociale. A la tête de La Poste, par exemple, où ils ferment des bureaux à tours de bras. Mais aussi dans les exécutifs cantonaux et communaux. Avec leurs amis Verts. C'est ainsi Verena Diener, écologiste, qui réduit, à Zurich, les prestations des hôpitaux publics. C'est Thomas Burgener, du PS, qui ferme la maternité de l'Hôpital de Martigny. C'est Valérie Garbani, nouvelle élue «socialiste» à la Municipalité de Neuchâtel, qui déclare (avant même d'entrer en fonction!): «Je suis d'accord de (...) faire des économies et de soutenir, par exemple, une non-indexation temporaire des salaires» (*Le Temps*, 11 juin 2004).

Bref, partout, c'est l'unité avec la droite contre les services publics et contre les salarié-es qui y travaillent. Pascal Broulis, ministre radical des Finances du canton de Vaud, résume cet état d'esprit: «Au sein du Conseil d'Etat, nous créons tous ensemble un climat propice aux coupes» (*L'AGEFI*, 22 juin 2004).

Quant aux «aiguillons» du PS – le POP/PdT et solidaritéS –, leurs responsables font de la politique politicienne: les institutions sont leur horizon, les parlements le centre de leur activité, en attendant de réaliser leur rêve, un strapontin gouvernemental, municipal ou cantonal. A l'image de Joseph Zisyadis, dont l'objectif est toujours d'«être un des sept qui dirigent le canton» [de Vaud] (*Le Matin*, 6 août 2003).

Notre logique est tout autre. Le message du 16 mai n'ayant pas passé, c'est le moment de dire NON sur les lieux de travail et dans la rue à ceux «d'en haut» et à leur politique antisociale. Sous la forme de grèves, partout où cela est possible. C'est le seul moyen de résister à la diminution des moyens pour la formation, aux fermetures d'hôpitaux, etc. D'où l'importance de la journée du 23 septembre prochain.

Les salarié-es des secteurs public et parapublic seront en première ligne, mais rien n'empêche de faire de cette journée un moment de lutte plus large: des plâtriers-peintres aux typos, des ouvriers du gros œuvre aux postiers, des étudiant-es aux «femmes en colère», toutes et tous, nous avons mille et une raisons de nous mobiliser! Bref, le 23 septembre peut devenir un «deuxième tour social», après le rejet dans les urnes, le 16 mai dernier, du paquet antisocial du Conseil fédéral. Voilà la voie à suivre pour faire face aux projets patronaux et pour constituer, à terme, un bloc social de classe indépendant du bloc bourgeois et de ses alliés. ■

## Migrations: la politique du pire du PSS

Le Conseil national vient de voter trois lois pour une politique migratoire encore plus répressive. Avec l'appui du PSS, qui prétend ainsi «éviter le pire».

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

La politique à l'égard des migrant-es – selon les périodes, immigré-es, requérant-es d'asile, sans-papiers – joue un rôle décisif dans le fonctionnement de l'économie helvétique, comme dans le façonnement des représentations politiques, ainsi que des imaginaires – et des angoisses – sociaux véhiculés dans ce pays. De début mai à mi-juin, le Conseil national s'est prononcé sur un ensemble de lois qui orienteront la politique officielle dans ce domaine. Le résultat est désastreux: la répression, les mécanismes de contrôle, de division et de discrimination avancent. Les exigences de l'«économie» se sont affirmées sans fard (cf. *La brèche* N°1).

Le Parti socialiste suisse (PSS) a abordé ces débats avec sa posture traditionnelle: «éviter le pire». Le résultat est là: justement le pire. **Acte I.** Début mai, la fraction du PSS au Conseil national apporte son soutien à la révision de la Loi sur l'asile (LAsi): elle soutient l'entrée en matière et vote majoritairement Oui lors du vote final. Cette loi entérine et renforce tout le dispositif actuel répressif, y compris le traitement scandaleux infligé aux personnes frappées d'une non-entrée en matière (NEM). Amnesty international a publié, le 16 juin, un communiqué alarmiste à ce sujet.

**Acte II.** Début mai, le PSS accompagnait son entrée en matière pour la LAsi d'un refus d'entrée en matière à propos de la nouvelle Loi sur les étrangers (LEtr). Un «équilibre» à la mode social-démocrate. Or, le 16 juin, la fraction PS au Conseil national dit Oui à la LEtr lors du vote final: il la sauve ainsi du naufrage, face à l'opposition de l'UDC et l'abstention des radicaux. La LEtr aurait-elle été significativement améliorée? Réponse de la bourgeoise *Neue Zürcher Zeitung* (17.6.2004): «La loi a été durcie sur des points importants. Elle

constitue donc du point de vue de l'UDC une amélioration par rapport à la situation actuelle.» La NZZ poursuit: «Il y a quelque ironie à ce que précisément le PS soutienne majoritairement ce projet et, ainsi, le sauve.» L'argument pour justifier ces contorsions politiques est classique: si la LEtr avait été rejetée au Conseil national, la situation aurait été pire, Blocher pouvant plus facilement revenir à la charge au Conseil des Etats avec des propositions durcies. La même logique que l'on nous sert depuis 25 ans en matière d'asile. Avec le succès que l'on sait.

**«La loi [sur les étrangers (LEtr)] a été durcie. Elle constitue du point de vue de l'UDC une amélioration. Il y a quelque ironie à ce que précisément le PS soutienne majoritairement ce projet et, ainsi, le sauve.» NZZ, 17 juin 2004.**

**Acte III.** Le 17 juin le Conseil national adopte la loi contre le travail au noir. Elle ne contient aucune des deux mesures qui contribueraient vraiment à la défense des hommes et des femmes sans-papiers, surexploité-es par leurs employeurs: leur régularisation automatique et l'obligation pour l'employeur de leur accorder, avec effet rétroactif, les conditions de travail et de rémunérations conventionnelles ou usuelles. Par contre, le volet répressif est bien là: les membres des commissions tripartites – donc y compris des syndicalistes – chargés de lutter contre le travail au noir auront l'obligation légale de dénoncer les personnes en situation irrégulière à la police des étrangers. Les sans-papiers seront ainsi encore davantage

fragilisés, et donc dépendants de leurs employeurs. Mais pour le PSS, cette nouvelle loi montre que «le PS et la droite raisonnable peuvent négocier au parlement des compromis fructueux» (communiqué du 17 juin).

**Acte IV.** Le PSS se lance à la défense de l'adhésion de la Suisse aux accords de Schengen, dans le cadres des Bilatérales bis, et pourfend la «vision passéiste et truffée d'inexactitudes» (communiqué du 24 juin) de l'ASIN. Emporté dans son élan, le PSS rétablit la «vérité» et donne ses arguments en faveur de Schengen. Par exemple, «tant que la Suisse ne participe pas [à Schengen], elle demeurera le «pays de la dernière chance» pour tous les requérants qui auront précédemment déposé une demande infructueuse dans un autre Etat». En clair, Oui à Schengen, car cela renforce les moyens d'action contre les requérants d'asile. Sans oublier que le secret bancaire est sauvé! Exactement les arguments de la NZZ (26/27 juin 2004), porte-parole officieux des radicaux!

On a là un instantané de la politique du Parti socialiste en matière de migrations. Les principes, dont les bases sont les droits fondamentaux des femmes et des hommes, sont passés par-dessus bord. La droite défendant les intérêts des milieux patronaux, manipulant les peurs sociales et les sentiments nationalistes, a ainsi toute latitude pour donner le ton. Et le PSS court derrière, content d'éviter le pire de demain grâce au pire d'aujourd'hui. C'est son «réalisme». Une autre politique s'impose. Elle doit combiner des combats immédiats, comme des batailles référendaires contre ces projets de loi scandaleux, avec l'élaboration d'une plateforme européenne pour une politique des migrations fondée sur le principe de la liberté de circulation et d'établissement (cf. à ce sujet l'interview d'Alain Morice en pp. 8-9). ■

# Congé maternité: OUI, et reprendre l'offensive

Le congé maternité soumis au vote le 26 septembre est minimaliste. Le patronat a fait ses comptes: il ne dit plus non. Une campagne pour le OUI est nécessaire.

MICHELA BOVOLENTA

«Le 26 septembre 2004, nous voterons sur la modification de la Loi sur les allocations pour perte de gain (LAPG) visant à introduire un congé maternité payé (cf. encadré «Le congé maternité fédéral»). L'opposition à ce projet – l'UDC soutenue par quelques représentants du Parti radical et du patronat – est moins large qu'en 1999. Même l'Union patronale suisse (UPS) n'a pas soutenu le référendum. Cette belle unanimité n'est pourtant pas une garantie de succès en votation. Malgré les limites évidentes du projet, il est donc important de s'engager dans la campagne.

## De Dreifuss à Triponez

Le congé maternité proposé par la modification de la LAPG est très modeste. Il se situe très en dessous des aspirations et revendications historiques du mouvement féministe.

Cela dit, la proposition actuelle améliorera la situation de nombreuses femmes et elle n'est pas très différente de celle de 1999. La Loi sur l'assurance maternité (LAMat), présentée par la socialiste Ruth Dreifuss, et adoptée par le Parlement en 1998, prévoyait déjà un congé maternité de 14 semaines payé à 80%. Il s'y ajoutait un congé d'adoption de 4 semaines pour un enfant de moins de 8 ans: cela ne figure pas dans la révision de la LAPG et c'est une lacune. De plus, une allocation de base d'un montant unique était prévue pour les mères de «condition modeste»: c'était une disposition très contestable puisque fondée sur la clause du besoin et allouant des montants très réduits. Enfin, le projet de Ruth Dreifuss était financé en partie par un recours à la TVA.

La LAMat soumise au vote en 1999 représentait donc déjà un projet très amaigri, fruit de nombreux compromis entre socialistes et partis bourgeois. Contrairement aux espoirs du PSS, ces compromis ne permettent pas de remporter la votation: malgré un oui massif en Suisse latine, la LAMat fut refusée, au plan national, par 61% des votantes.

Après l'échec d'une proposition aussi minimaliste, il était évidemment difficile de s'attendre à une proposition plus «généreuse». D'autant plus que c'est la droite qui a pris l'initiative: le projet soumis au vote en septembre émane de Pierre Triponez, conseiller national radical et directeur de l'USAM, l'asso-

ciation patronale des arts et métiers.

## Le patronat fait ses comptes

Pourquoi de larges secteurs du patronat et de la droite, qui avaient enterré la LAMat en 1999, défendent-ils aujourd'hui le projet Triponez? Deux éléments ont contribué à cette évolution.

D'abord, le patronat ne veut pas d'une multiplication des solutions cantonales en matière d'assurance maternité. L'Union patronale suisse, qui avait fait en 1999 de l'opposition à l'assurance maternité la bannière de son combat contre l'Etat social, a décidé de ne donner aucune consigne de vote cette année. Pour son directeur, Peter Hasler, «l'absence d'une solution à l'échelle fédérale risque de faire éclore une multitude de modèles cantonaux différents, ce qui serait tout sauf réjouissant pour l'économie. Cette perspective a amené nombre de nos organisations à changer d'opinion.»<sup>1</sup>

## L'enjeu pour les patrons et la droite est de savoir comment exploiter au mieux la force de travail féminine, sans pour autant renoncer au travail gratuit qu'elles assurent au foyer.

Ensuite, le taux d'activité des femmes, en particulier des mères de familles, ne cesse de croître (cf. encadré «Activité professionnelle des femmes: à la hausse»). Les employeurs ont besoin de ce travail des femmes. Comme le constate l'Union patronale suisse, «dans le domaine de la formation, l'égalité est largement réalisée. Sur les bancs des écoles secondaires, l'élément féminin est aujourd'hui plus largement représenté que sa contrepartie masculine, et au niveau universitaire, plus de 40% des diplômés sont délivrés à des femmes (1980: 26%).»<sup>2</sup>

## Une politique familiale au service du patronat

L'enjeu pour les patrons et la droite est donc de savoir comment exploiter au mieux la force de travail féminine, sans pour autant renoncer au travail gratuit qu'elles assurent au foyer. Dans ce sens, le travail à temps partiel revêt une très grande importance, comme le souligne l'Union patronale suisse: «Par rapport à la situation de la plupart des autres



Six ans plus tard, et toujours d'actualité.

(Photo: Interfoto)

## Le congé maternité fédéral

Le congé maternité fédéral est introduit par une modification de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain (LAPG).

● Les femmes, salariées ou indépendantes, qui ont été assurées au sens de l'AVS pendant les 9 mois précédant l'accouchement et qui ont travaillé, au cours de cette période, durant 5 mois, ont droit à un congé maternité de 14 semaines après l'accouchement.

● L'indemnité journalière est égale à 80% du revenu moyen, mais au maximum à Fr 172.- par jour.

● Le droit à l'allocation prend effet le jour de l'accouchement et ne peut être anticipé. Par contre, en cas de séjour hospitalier du nouveau-né, le congé maternité payé peut être différé jusqu'au jour où l'enfant arrive à la maison. L'interdiction de travailler pendant les 8 semaines suivant l'accouchement reste valable.

Par ailleurs, les indemnités versées en cas de service militaire/civil ou de protection civile sont améliorées, l'indemnité de base étant relevée de 65% à 80%. ■

pays européens, le travail à temps partiel est très répandu en Suisse. Il permet de concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale.»<sup>3</sup>

Au-delà du temps partiel, la droite et le patronat prônent des solutions minimalistes, limitant au maximum l'intervention de l'Etat. Ainsi, «le PRD se prononce en faveur du système actuel qui prévoit que les parents paient eux-mêmes la garde extérieure de leurs enfants»<sup>4</sup> et «l'Union patronale suisse considère les prestations – financées par les cantons et les communes – en faveur des parents disposant de faibles revenus comme un moyen propre à atténuer la misère économique des jeunes familles»<sup>5</sup>.

Le projet de congé maternité fédéral s'insère dans cette vision d'une politique familiale au service de l'économie privée, et non des parents et de leurs enfants.

## Reprendre l'offensive

Il est important que le mouvement féministe reprenne l'offensive sur toutes ces questions et ne se laisse pas enfermer dans la logique patronale.

L'obtention d'un congé maternité, aussi minimum soit-il, doit constituer un point d'appui pour avancer d'autres revendications: des congés parentaux, le développement des structures d'accueil pour les enfants en âge préscolaire ainsi que des structures parascolaires et leur intégration dans le cadre des services publics pour en rendre l'accès gratuit, l'instauration d'allocations pour enfants uniformes au niveau national. Mais aussi l'exigence d'une diminution radicale du temps de travail, fondamentale pour aller dans le sens d'un partage des tâches égal entre les hommes et les femmes, et qui implique de contester le pouvoir actuel des employeurs de mettre au travail les femmes, mais aussi les hommes, sous les formes garantissant leur exploitation maximale. ■

1. Employeur suisse, février 2004.
2. L'Union patronale suisse et la politique familiale, janvier 2001, p. 6.
3. Idem, p. 27.
4. Pour une politique familiale libérale, portuses de chances et favorisant la croissance, papier de position adopté par l'assemblée des délégués du PRD suisse, août 2001, p. 9.
5. L'Union patronale suisse et la politique familiale, janvier 2001, p. 29.

## Activité professionnelle des femmes: à la hausse

● D'après les données du recensement de la population (2000), la part de femmes dans la population active a passé de 39,4% en 1990 à 44,2% en 2000.

● La hausse du taux d'activité est très marquée chez les mères. Ainsi, entre 1990 et 2000, parmi les femmes âgées de 25 à 45 ans:

– le taux d'activité a progressé de 39,6% à 62,2% pour celles qui ont au moins un enfant de 0 à 6 ans, – le taux d'activité a passé de 59,6% à

75,7% pour celles dont le plus jeune enfant est âgé de 7 à 14 ans, – le taux d'activité a passé de 70,8% à 83,3% pour celles dont le plus jeune enfant a entre 15 et 20 ans.

● Le constat est clair: «Le creux du cycle familial observé entre 25 et 45 ans est de moins en moins prononcé et les taux d'activité des femmes se rapprochent progressivement de ceux des hommes.» (communiqué de presse de l'OFS, 06.06.03). ■

## BRÈVES

### Berne: nouvelle section du MPS

Le 24 juin, une douzaine de personnes ont fondé la section de Berne du Mouvement pour le socialisme (MPS). C'est le résultat d'une année de préparation. D'un côté le «Forum Debate», du nom de la revue éditée en Suisse alémanique par le MPS, a été l'occasion de débats ouverts sur quelques grands enjeux pour une politique socialiste en Suisse et en Europe. De l'autre, un fort engagement dans le mouvement anti-guerre, en particulier pour la réussite de la manifestation du 20 mars dernier contre l'occupation de l'Irak.

La section de Berne du MPS s'est fixé deux priorités pour ces prochains mois. Premièrement, contribuer activement aux mobilisations contre la politique d'austérité du gouvernement cantonal et du Conseil fédéral. La journée nationale d'actions et de grèves du 23 septembre, appelée par le Syndicat des services publics, sera une échéance importante. Deuxièmement, poursuivre la sensibilisation aux enjeux du déploiement impérialiste en Irak, et participer aux mobilisations à ce sujet. La participation au Forum social européen (FSE) de Londres, en octobre, et aux actions contre la tenue du World Economic forum (WEF) de Davos, en janvier 2005, s'inscrit dans ce cadre.

En Suisse alémanique, le MPS est également actif à Zurich et Bâle.

### Bilatérales: les critères de Calmy-Rey

La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, représentant du Parti socialiste suisse (PSS), est interviewée dans *Le Temps* du 19 juin au sujet des accords bilatéraux bis conclus avec l'Union européenne (UE). Son jugement est net: «Je pense que c'est un bon accord et un accord équilibré.» Pourquoi? Premièrement, c'est «un accord qui répond aux intérêts de l'économie, avec la protection de la place financière suisse». Deuxièmement, «Schengen-Dublin apporte un plus en matière de sécurité, comme de lutte contre les abus en matière d'asile». Complète, Calmy-Rey invite aussi à ne «pas négliger un certain nombre d'avantages» en matière de formation ou de statistiques...

Protection de la place financière, lutte contre les abus en matière d'asile: voilà donc les critères de Micheline Calmy-Rey pour qualifier les bilatérales de «bon accord». Un vrai programme social-démocrate.

### TCS: il roule pour lui

Le Touring Club Suisse (TCS) a un nouveau président central. Il s'agit d'Edgar Schorderet. La presse a, en général, indiqué qu'il est Fribourgeois, qu'il a 52 ans, qu'il est marié et père de trois enfants, qu'il est membre du Conseil général de Marly (FR), qu'il est ingénieur en génie civil, qu'il siège au comité de l'Union d'entreprises suisse de construction de route.

La *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ) du 19/20 juin 2004 ajoute un «détail»: il est aussi membre de la direction du groupe Losinger Construction AG à Berne. Et il a occupé précédemment des postes de direction chez Batigroup et Stuaq. Losinger est intégré depuis 1990 au groupe Bouygues, un des géants à l'échelle mondiale du génie civil et de la construction. Batigroup est une des autres entreprises majeures de la branche en Suisse.

Schorderet, selon la NZZ, a déjà annoncé qu'il agira pour que le TCS joue davantage que précédemment un «rôle de leader» sur des thèmes politiques. Comme ceux touchés par l'initiative Avanti, par exemple? Avec Schorderet, le TCS sera-t-il encore plus un lobby au service des bétonneurs? N'exagérons pas...

## MANIFESTATION

Une journée nationale d'action pour une assurance maternité a lieu le 2 septembre. Participez-y. Renseignez-vous sur les activités prévues dans votre région en visitant le site [www.femmesencolere.ch](http://www.femmesencolere.ch)

# Loi sur le travail: la révision permanente

Pour déstructurer le peu de protection légale dont dispose le travail salarié et désamorcer les oppositions, la bourgeoisie soumet la Loi sur le travail à une révision ininterrompue. Une riposte est indispensable.

PIERRE-ANDRÉ CHARRIÈRE

La bourgeoisie a eu de la peine à imposer sa révision libérale de la Loi sur le travail (LT). Après une défaite en votation populaire en 1996, elle n'a pu passer l'épave en 1998 que grâce au soutien de l'Union syndicale suisse (USS) et des syndicats chrétiens. Mais elle en veut encore plus.

## Changement de méthode

Les employeurs ont impulsé une série de modifications des processus de travail qui entrent en contradiction avec les dispositions légales. Ils répondent à l'exacerbation de la concurrence par une intensification de l'exploitation du travail salarié.

Dès lors, pour «adapter» rapidement les dispositions légales, la bourgeoisie change de méthode. Elle abandonne complètement la voie de la révision partielle, regroupant une série d'articles, au profit d'un processus ininterrompu de révisions ponctuelles, ne portant que sur un aspect. L'AGEFI, quotidien de la finance, parle d'une loi sur le travail «qui est sans doute le texte le plus souvent révisé dans ce pays» (28.10.03). La droite et le patronat s'attaquent autant à la loi qu'aux ordonnances. Ils imposent un rythme extrêmement rapide et visent à se débarrasser de la menace référendaire. Prises isolément, ces révisions sont présentées comme n'étant que de modestes adaptations à «la réalité». Si on les prend dans leur ensemble par contre, on voit très vite qu'il s'agit d'une opération de grande envergure,

extrêmement cohérente et de nature à anéantir le peu de protection légale octroyée au travail salarié.

## Un «instrument dynamique»

La nouvelle ordonnance 2 (entrée en vigueur en août 2000 en même temps que la LT) avait au moins mis un peu d'ordre dans des dispositions farfelues et supprimé les durées du travail les plus excessives.

## Les employeurs répondent à l'exacerbation de la concurrence par une intensification de l'exploitation du travail salarié. Pour «adapter» rapidement les dispositions légales, la bourgeoisie change de méthode.

Cela n'a pas duré longtemps. Le Conseil fédéral annonce le 18 mai dernier qu'il a jugé utile de la modifier pour conférer «quelques assouplissements à certaines entreprises dans l'application de la loi sur le travail». Une nouvelle philosophie préside désormais aux destinées de cette ordonnance d'exceptions. Elle est conçue comme «un instrument dynamique, qui peut être adapté rapidement et sans bureaucra-

tie lorsque les changements au sein d'une branche le requièrent», selon l'explication du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)!

La révision facilite ainsi le recours au travail supplémentaire le dimanche dans les hôpitaux, permet le travail 6 nuits sur 7 dans les boulangeries, réduit le repos hebdomadaire des salarié-e-s des théâtres etc. Toutes mesures qui vont dans le sens d'une compression des effectifs. Le Conseil fédéral ajoute encore de nouvelles catégories d'entreprises à la liste déjà longue des 38 secteurs bénéficiant d'une dérogation automatique à certaines dispositions de la loi. Il va sans dire que, dans la procédure de consultation, les critiques syndicales n'ont pas pesé lourd et que les employeurs applaudissent à deux mains.

## Toujours plus jeune!

Depuis de nombreuses années, la loi protège les apprentis jusqu'à 20 ans et les jeunes travailleurs et travailleuses jusqu'à 19 ans contre le travail de nuit, du dimanche et les travaux dangereux notamment. Elle n'autorise ces travaux que si cela est strictement indispensable à leur formation professionnelle, ce qui est rarement le cas.

Joseph Deiss vient d'organiser une procédure de consultation concernant l'abaissement à 18 ans de l'âge donnant droit à cette protection. Le Conseil fédéral prend prétexte de la ratification par la Suisse en 1999 d'une convention de l'OIT déterminant que «l'âge minimum pour la protection de la jeunesse ne devra pas être



«Hyperflexible»: voilà le nouvel objectif du groupe Corso, une officine patronale, qui considère par exemple le système des 3x8 comme beaucoup trop rigide!

## La structure du dispositif légal

On a coutume de dire que la loi sur le travail compte 70 articles définissant les règles et 150 traitant des exceptions! En fait, une série d'ordonnances viennent préciser (parfois) ou assouplir (souvent) les dispositions de la loi. L'ordonnance 1 contient les principales dispositions d'application; la 2 introduit des dispositions hyper flexibles pour certaines catégories d'entreprises; la 3 traite de la protection générale de la santé; la 4 concerne l'approbation des plans et les autorisations d'exploiter. Existe encore une

ordonnance sur la protection de la maternité et une ordonnance 5 est envisagée pour la protection de la jeunesse. Le secrétariat d'état à l'économie (seco) s'appuie également sur l'article 28 de la loi pour distribuer des autorisations globales dérogeant aux prescriptions légales. Il le fait avec l'accord des syndicats concernés. Pour le reste, les entreprises qui entendent imposer des horaires de travail spéciaux doivent demander un permis aux cantons ou à la confédération

inférieur à 18 ans». Ce qui n'empêche en rien qu'il soit supérieur.

Le Conseil fédéral est ici aux ordres de l'Union patronale suisse qui demande poliment, mais depuis un certain temps, qu'on passe à 18 ans. Pourquoi le Conseil fédéral prend-il cette initiative maintenant? Parce que «l'ampleur des travaux de révision de la loi sur le travail était telle qu'une modification relative à l'abaissement de l'âge aurait surchargé la révision». En clair, il n'a pas pu l'introduire dans la révision de 98 (il risquait de perdre le précieux soutien des syndicats) et il a donc probablement demandé un tout petit peu de patience aux employeurs.

## Hyper flexible

Les milieux ultralibéraux ont mis sur pied une officine –le Groupe Corso– qui développe une grosse campagne visant à flexibiliser le temps de travail dans les entreprises, à banaliser le travail de nuit et, bien sûr, à assouplir les dispositions léga-

les. Lors d'un séminaire organisé en avril 2004, la perspective proposée en conclusion par le Directeur de Corso, Toni Holenweger, est résumée par la formule: «Hyperflexibilité: le prochain échelon de la flexibilité».

Ces braves gens font notamment une campagne contre le système des 3x8, qu'ils jugent beaucoup trop rigide. Ils exigent une flexibilité maximum entre 6h et 23h –ce que permet la LT!– complétée par la mise sur pied d'équipes ne travaillant que la nuit. Ils ont besoin pour cela d'une révision des dispositions légales, car celles-ci n'autorisent le travail de nuit sans alternance que dans des situations exceptionnelles et elles l'assortissent de conditions protectrices.

Le seco prête une oreille attentive à ces démarches. En attendant que les «choses mûrissent», il procède par autorisation transitoire «pour les entreprises réellement confrontées à l'application rigoureuse de la loi (!)» (Circulaire du seco, février 2001) Ces permis illégaux ont été autorisés jusqu'à fin 2003, puis fin 2004. La décision tombera cet automne, après examen d'études et contre-études sur la nocivité du travail de nuit. Mais il faut craindre que le groupe Corso ne marque des points. Il a en effet réussi à créer un «Forum travail de nuit» impliquant de nombreux parlementaires bourgeois, mais également le vice-directeur du seco, H.-U. Scheidegger, et Hugo Fasel, des syndicats chrétiens.

## 7 jours sur 7

Le dimanche est une épine dans le pied des capitalistes: c'est en principe un jour où ils ne peuvent pas utiliser le travail salarié. Ils essaient donc de multiples façons d'affaiblir l'interdiction légale du travail du dimanche.

Ils utilisent tout d'abord les imprécisions de la loi actuelle. De nombreuses entreprises industrielles obtiennent des permis leur permettant d'imposer

le travail du dimanche en trituant la notion «d'indispensabilité économique» à un point tel que bientôt chaque entreprise qui a investi dans une nouvelle machine pourra s'en prévaloir.

Mais ils n'hésitent pas non plus à imposer leur loi. C'est le cas des shops qui s'agglutinent autour des stations-essence. Ils se déguisent en «entreprise au service des voyageurs» pour pouvoir occuper des salarié-e-s sans autorisation le dimanche. Le seco ferme quasiment les yeux, refuse d'appliquer la loi.

Au contraire, devant l'ampleur du phénomène, il s'apprête à le normaliser, en revenant notamment sur sa propre interprétation de l'ordonnance! Ce qui a évidemment un effet d'entraînement sur d'autres secteurs du commerce de détail, sur la poste et bientôt sur les banques.

Non contentes de posséder de nombreux shops, les grandes surfaces veulent pouvoir ouvrir également le dimanche. Elles le font déjà en toute illégalité, avec la bénédiction du seco, dans la plupart des cantons alémaniques. Mais le Tribunal fédéral leur a tapé sur les doigts. Ils exigent donc une révision de la loi (proposition Wasserfallen) pour permettre le travail du dimanche dans les magasins quatre fois par an.

## Riposter

Pour enrayer cette machine libérale, il faut agir sur plusieurs niveaux. Dans les entreprises tout d'abord, en menant la bataille des horaires. Dans les contrats collectifs de travail (CCT), en inscrivant des droits pour les salarié-e-s. Mais il s'agit également de combattre l'affaiblissement de la protection légale du travail salarié.

On ne pourra pas lancer un référendum pour chacune de ces révisions ponctuelles. Mais on peut, par une campagne appropriée, viser la cohérence d'ensemble de cette libéralisation, en attaquant par référendum la première de ces révisions. Ça risque d'être pour bientôt.

## Les gares et les RailCity

Les chambres fédérales sont également en train de réviser la loi sur le travail pour permettre aux magasins situés dans les gares (ou en «relation fonctionnelle avec une gare», selon le rapport du Conseil fédéral!) d'occuper des salarié-e-s le dimanche. La situation est ici incroyable.

## «Il faut rapidement réviser la loi, sinon... on va devoir l'appliquer!»

Le Conseil fédéral tient pratiquement le discours suivant: «Il faut rapidement réviser la loi sinon... on va devoir l'appliquer!». Car le Tribunal fédéral a rappelé à l'ordre les magasins de la gare de Zurich et le seco, fidèle à ses habitudes, a octroyé un délai transitoire au 31 décembre de cette année. C'est donc tambours battants que le Conseil national a accepté la révision, en mars dernier. En se référant d'ailleurs aux «shops qui poussent comme des champignons et qui travaillent le dimanche» et au



Les gares transformées en centres commerciaux ouverts 7 jours sur 7! Les CFF foncent et la loi doit suivre. (Photo: Interfoto)

concept de «RailCity» visant à transformer les gares en véritables centres commerciaux. Le Conseil des Etats devait faire de même le 9 juin. Mais le 3xNON du 16 mai était passé par là. Les parlementaires ont

pris peur et ils renoncent à leur procédure accélérée. Ils vont revenir à la charge avec, probablement, une petite concession à la gauche plurielle, juste de quoi la faire renoncer au référendum.

# Genève: la droite taille, la gauche joue les raisonnables

«La droite a sabré!». Le *Matin* (27.6.04) résume ainsi les trente heures que le Grand Conseil genevois a consacrées au budget 2004. «Coupes claires» dans l'éducation, la santé et le social.



Le 24 mai, le personnel de l'Hôpital universitaire de Genève (HUG) s'est mis en grève. Une image que l'on risque de revoir cet automne. (Photo: V. Verissimo)

PAOLO GILARDI

Après ces débats, le projet de budget du Conseil d'Etat prenait presque des airs de manifeste progressiste.

## Créer la demande de privé

Pourtant, c'est contre ce projet du Conseil d'Etat que le personnel des services publics genevois s'est mis en grève deux fois durant le mois de mai (cf. *La brèche* N° 1). Les remises en cause des salaires et des moyens à disposition des différents départements étaient au cœur de cette mobilisation. De même, ces grèves s'opposaient à l'inscription dans la loi, par les mécanismes du «frein à l'endettement» et du projet «GE pilote», du blocage du personnel et de nouvelles méthodes de gestion.

Cependant, contre l'avis du Conseil d'Etat... à majorité de droite, les partis bourgeois ont poussé les coupes encore plus loin. Ainsi, en plus de la réduction des subventions aux hôpitaux, aucun poste supplémentaire ne sera accordé à l'enseignement public, malgré l'augmentation constante du nombre d'élèves.

Après des années d'austérité qui se sont traduites par la réduction des appuis pédagogiques et l'augmentation du nombre d'élèves par classe, l'échec scolaire prend des proportions importantes. Plus de 700 élèves du secondaire inférieur se retrouvent non promus à la fin de la scolarité obligatoire. Parallèlement, la demande d'inscriptions en école privée augmente. On a là l'illustration des priorités sociales qui soutendent l'attitude des partis bourgeois.

De fait, réduire les moyens de l'école publique c'est aussi légitimer le besoin d'écoles privées et, partant, les juteuses affaires des S.A. qui possèdent ces écoles.

Il en va de même pour le secteur de la santé où la réduction des moyens pour les hôpitaux publics renforce l'attrait des cliniques privées.

Ce sont d'ailleurs les marchands de «services d'utilité publique», les S.A. propriétaires d'établissements privés actifs dans les domaines couverts par les services publics, qui constituent en partie la base sociale des partis bourgeois.

## Lorsqu'il suffit d'écrémer...

L'austérité vise également la mise sur le marché d'un certain nombre de tâches jusqu'ici préservées. Il s'agit en particulier de tâches de nettoyage dans les hôpitaux, de buanderie, voire de gestion. Leur externalisation – leur attribution à des entreprises extérieures aux services publics – revient à remettre des parts de marché à une multitude de petites entreprises privées, souvent proches de l'UDC ou de l'aile droite du parti radical, n'hésitant pas à recourir au travail au noir, comme l'a démontré le Syndicat des services publics (SSP).

## Réduire les moyens de l'école publique c'est aussi légitimer le besoin d'écoles privées et, partant, les juteuses affaires des S.A. qui possèdent ces écoles.

Ce marché n'a rien à voir avec l'image d'Epinal de la petite entreprise qui essaie, tant bien que mal, de s'en sortir, fût-ce en prenant des libertés avec la loi et les attributions de contrats. L'immense majorité de ces petites entreprises de services sont fortement endettées. C'est donc pour satisfaire à la rémunération du crédit bancaire que l'on externalise à tour de bras les tâches d'utilité publique.

De plus, la bourgeoisie genevoise, sans vraie assise industrielle, n'est que peu attentive aux bénéfices que pourraient représenter pour elle des services publics performants. Le seul vrai secteur industriel, celui de la chimie, dispose de ses propres filières de formation, à l'image de Firmenich. Par contre, le secteur tertiaire, en particulier bancaire, ne demande pas d'investissement dans la formation. Le niveau actuel de l'école genevoise laisse une marge de manœuvre permettant l'écrémage: l'augmenta-

tion du nombre d'élèves par classe ainsi que l'accroissement de la sélection permettent au secteur bancaire de récupérer ce qui, à partir d'une formation gymnasiale, a déjà acquis une partie des savoirs-faire dont il a besoin.

Quant aux autres secteurs – commerce, garages, mais aussi imprimerie ou santé – la proximité de la frontière française, avec le réservoir de main-d'œuvre qualifiée que cela représente, les dispense d'exiger des investissements dans la formation des salarié-e-s. Il en va de même pour l'entretien de la main-d'œuvre, que ce soit en termes de politique sanitaire – prise en charge par la sécurité sociale en France –, de politique familiale – les allocations et les crèches à la charge de l'Etat français –, ou encore de prise en charge des chômeurs.

## Des parvenus près de leurs sous

Enfin, le frein aux dépenses publiques va de pair avec la baisse de la charge fiscale pour

les couches les plus aisées de la population. Les réductions d'impôts intervenues à Genève sur proposition du parti libéral (moins 12%) jouent un rôle au niveau de la consommation... de luxe.

Alors que, pour la plupart des salariés, les blocages des salaires, le chômage, l'augmentation des cotisations de l'assurance maladie réduisent le niveau de consommation, la diminution des impôts pour une large couche de cadres supérieurs et d'avocats d'affaires favorise leur accès à la consommation de luxe. Or ces secteurs forment aussi les troupes des partis de l'Entente bourgeoise.

## A gauche, ça craint...

Face à cette politique de la droite, l'Alternative – la gauche plurielle genevoise regroupant le Parti socialiste, les Verts, le Parti du travail et solidaritéS – a brillé. Elle a de fait été l'alliée du Conseil d'Etat à majorité... de droite, dans la défense du budget inacceptable proposé par ce dernier, contre les coupes

supplémentaires des partis de droite. Bref, l'«Alternative» a pleinement joué son rôle d'alternance parlementaire, en attendant de constituer, peut-être, une alternance gouvernementale en octobre 2005.

Soucieuse de respectabilité, les partis de l'Alternative – dont certains représentants connus se sont opposés lors de l'assemblée du personnel du 25 mai à la grève proposée par le SSP – se sont fendus d'un texte commun de quatre pages sous forme de lettre au Conseil d'Etat. Reprenant à leur compte l'objectif de «l'assainissement des finances cantonales», ils déclarent être «conscients que la tâche du Conseil d'Etat est ardue, (...) et de la nécessité de maîtriser le rythme de croissance annuelle des dépenses de l'Etat».

Pour cela, ils n'estiment «pas raisonnable d'user de nouveaux expédients utilisés pendant les années 1990», à savoir le blocage des salaires et la diminution linéaire de 2% du personnel. Et ils concluent

en refusant «les atteintes aux mécanismes salariaux sans accord négocié».

L'essentiel, pour cette gauche raisonnable, réside ainsi dans la manière. Ce ne sont pas les atteintes aux mécanismes salariaux qu'il faut refuser mais celles qui n'auront pas été négociées. Ce n'est pas la violation des intérêts de salariés et de la population qui est inquiétante, mais le fait, comme dit la présidente du PS genevois, que «la paix sociale soit menacée» (*Le Matin*, 27.06.04).

Pour être crédible et digne de gouverner, la gauche plurielle doit montrer qu'elle sait éviter, comme le rappelle toujours la présidente du PS, une «crise politique [qui n'est] pas saine pour prendre des décisions» (*Idem*). Voilà qui a le mérite d'être plus clair que de prêcher «à gauche toute!» tout en s'associant à de telles démarches!

# Hôpitaux zurichois: voici la médecine à deux vitesses

«Qui veut être soigné, doit payer plus»: c'est la philosophie du programme d'austérité annoncé à Zurich par la Conseillère d'Etat écologiste Verena Diener.

MARCO FEISTMANN

«Une diminution du personnel a des effets sur les soins. Moins de personnel signifie par exemple, que les temps de réaction à un appel des patients se prolongent ou que des soins corporels doivent attendre. Ou que le personnel ne sera pas toujours à disposition des parents et qu'il faudra fixer des priorités dans les soins préventifs». Le communiqué de presse du gouvernement cantonal zurichois revendique sans vergogne les conséquences négatives de son plan.

La directrice cantonale de la santé, Verena Diener (Verts), a présenté le 11 juin ces mesures suite à l'adoption du «plan d'assainissement financier 2004». Entre 2004 et 2007, des coupes de 166 millions de fr. sont prévues pour le secteur hospitalier. De plus, à partir de 2008, les dépenses seront coupées de 51 millions, pour une durée non déterminée.

## Les soins à qui peut payer

Ces objectifs doivent être atteints par la «diminution des normes de qualité pour les assurés de base», le renvoi de la limitation du temps de travail des médecins, une prise en charge accrue des soins ambulatoires par les patients et une diminution des

lits et des places de travail. Verena Diener assume les conséquences: «plus de pression sur le personnel, abaissement de la qualité et moins de soins pour les patientes avec assurance de base».

Ce ne sont pas les premières mesures d'austérité. Mais la logique de rationnement des soins et la marchandisation de la santé amènent aujourd'hui à remettre en cause l'accès aux soins et aux progrès de la médecine pour la majorité «qui ne peut pas se permettre ces acquis». À l'hôpital de Winterthur par exemple, une nouvelle génération de pacemakers sera mise à disposition des seuls patientes en assurance privée: il s'agit, selon le directeur Jacques F. Steiner, d'une question de «confort». Une décision en syntonie avec la vision de Verena Diener, qui distingue les assurés de base – provoquant des coûts – et ceux avec des assurances complémentaires chères – apportant des bénéfices.

## «Qualité de haut niveau pour tous»

Les travailleuses et travailleurs des hôpitaux ont réagi avec indignation. Plus de 300 étaient présents le 14 juin au Volkshaus, lors d'une assem-



Verena Diener, écologiste, revendique une «diminution des normes de qualité pour les assurés de base». Est-elle assurée en privé?

blée convoquée par les organisations syndicales. Beaucoup d'intervenantes ont dénoncé la violente atteinte à leur éthique professionnelle imposée par ces mesures. Ce mouvement de protestation naissant s'est réuni autour d'une exigence: «Qualité de haut niveau pour tous».

Une deuxième assemblée a eu lieu le 22 juin. Les organisations syndicales misent sur une campagne de sensibilisation avec une annonce dans la presse. Des propositions de mesures de lutte (pauses, manifs) n'ont pas été reprises pour l'instant. Une troisième assemblée est prévue le 1<sup>er</sup> septembre.

La gravité inouïe des mesures annoncées exigerait une réponse offensive. Mais les directions syndicales ne semblent pas vouloir tabler sur une mobilisation. Le responsable national du Syndicat des services publics (SSP) pour la santé, Beat Ringger, n'a ainsi pratiquement rien dit sur la journée d'action et de grève du 23 septembre (cf. p. 2), lancée nationalement par son propre syndicat, déclarant que «ce n'est pas sûr que cette échéance soit utile au personnel de la santé». C'est le Mouvement pour le socialisme (MPS) qui a dû, dans un tract, proposer de s'associer à cette échéance.

## BRÈVES

## Suva: la loi du marché, avec la bénédiction de l'USS

La Suva, la Caisse nationale accident, a annoncé d'importantes hausses de primes pour la couverture des accidents non professionnels. Sa manière de faire illustre comment le marché, une fois admis comme seul cadre possible, subordonne tout à ses règles, y compris des assurances « sociales »... et l'Union syndicale suisse (USS).

A l'origine, une augmentation de 3,6% du nombre d'accidents non professionnels en 2003 et de leurs coûts. Il en découle un déficit dans cette branche de la Suva.

Comme les subventionnements croisés ne sont pas admis, règle N° 1 du marché, il faut augmenter les cotisations.

La Suva fait face à la concurrence des assurances privées dans les services. Pour ne pas perdre des parts de marchés, la SUVA a donc proposé une augmentation différenciée des primes, de 2,3% pour les groupes A (administrations publiques) et B (industrie et télécommunications), de 13% pour le groupe C (métallurgie, transports) et de 25% pour le D (bâtiment). Bref, pour rester compétitive, la Suva casse les mécanismes de solidarité et impose la « vérité des coûts », règle du marché N° 2. Que certains rêvent d'étendre à l'assurance maladie de base, par exemple – pourquoi une personne âgée devrait-elle payer la même cotisation qu'un jeune en bonne santé?

La Suva est une institution gérée par des représentants des employeurs, des syndicats et de l'Etat. On aurait pu imaginer que les représentants des salariés s'opposent à cette politique, qui mine les principes de l'assurance sociale et frappera lourdement des catégories entières de salariés, qui ne sont pas parmi les plus privilégiés. Non: les représentants de l'USS et de plusieurs fédérations ont donné leur bénédiction; l'opposition a été minoritaire: il faut sauvegarder la compétitivité de la Suva, règle N° 3. Se battre pour le monopole d'une assurance publique, afin de mener une autre politique? Vous n'y pensez pas.

## Allemagne: sans fil mais durant 40h

Le patronat allemand a infligé une sévère défaite aux salariés de la métallurgie. La transnationale Siemens a signé avec le Syndicat IG Metall un accord qui l'autorise à faire travailler les 4000 salariés de deux usines, produisant des téléphones portables et sans fil, 40 heures... payées 35. C'est, selon Siemens, 30% d'économie pour elle: la différence qu'il y avait, avant l'accord, avec un site de production alternatif en Hongrie.

Le syndicat IG Metall a signé en février 2004 un contrat national ouvrant la voie à de telles exceptions. Le patronat n'a pas attendu. Et ce n'est qu'un début. Volkswagen, toujours à la pointe, ouvre des négociations pour un décompte du temps de travail « tout au long de la vie » et un volant de 200 à 400 heures supplémentaires par an non payées.

Le gouvernement du social-démocrate Schröder donne aussi l'exemple: faire passer le temps de travail de 300'000 fonctionnaires fédéraux de 38,5 à 40 heures.

Le secret du capitalisme, c'est l'extorsion de temps de travail non payé, et la lutte permanente des employeurs pour l'augmenter sans cesse. Cela se traduit aujourd'hui non pas par la fin du travail prophétisée, mais par l'augmentation du temps de travail.

Le coup de force de Siemens montre comment les transnationales utilisent ouvertement la concurrence qu'ils organisent entre salariés de différents pays pour imposer leurs choix. L'extension de l'Union européenne à l'Est démultiplie leur capacité à organiser ce chantage. En France, c'est Bosch, un autre géant de l'industrie allemande, qui a imposé le passage à 36 heures, « contre » l'abandon d'une délocalisation en République tchèque. Sans riposte à l'échelle européenne, les salariés verront leurs droits laminés.

## Les plâtriers-peintres face à un mur

La lutte des plâtriers-peintres en Suisse alémanique et au Tessin est bloquée. Cette impasse invite à une réflexion sur la stratégie syndicale du SIB.



La mobilisation des plâtriers-peintres pour la retraite anticipée est bloquée. La direction du SIB veut miser sur les patrons « raisonnables » pour avancer. Mais où sont-ils?

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Les plâtriers-peintres de Suisse alémanique et du Tessin et le Syndicat industrie & bâtiment (SIB) sont engagés depuis le début de l'année dans une lutte pour la retraite anticipée – un accord pour la retraite dès 62 ans vient d'entrer en vigueur en Suisse romande. Trois journées de grève ont eu lieu en avril et mai. La situation est bloquée depuis lors. La direction du SIB mise sur les employeurs « raisonnables » pour faire reculer les « hardliners ». Mais où conduit cette stratégie?

## Retour sur le conflit

Au printemps 2002, le précé-

dent renouvellement de la convention collective de travail (CCT) des plâtriers-peintres de Suisse alémanique et du Tessin aboutit à un « échange »: le SIB renonce à une partie de ses revendications salariales; les employeurs s'engagent à alimenter un fonds pour financer la retraite anticipée, à introduire en 2004. Les patrons ne respectent pas leur engagement et ne verseront pas un centime pour la retraite anticipée.

Fort du succès obtenu dans le gros œuvre, avec la retraite à 60 ans, le SIB revient à la charge fin 2003: la CCT des plâtriers-peintres arrive à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2004. Pour la retraite à 60 ans – puis, rapi-

dement à 62 ans comme en Suisse romande – le SIB lance une mobilisation. Les patrons cherchent à imposer le fait accompli, en signant même un accord avec le syndicat chrétien Syna, totalement minoritaire. Une première journée de grève a alors lieu le 26 avril: 2 100 plâtriers-peintres arrêtent le travail. La mobilisation a été très forte au Tessin. En Suisse alémanique, la participation à la grève est aussi positive: durant des années, le syndicat a été très peu actif dans ce secteur.

De nouvelles négociations aboutissent le 11 mai à un accord entre patrons et SIB, avec un calendrier pour arriver à la retraite à 62 ans. Mais le 19 mai, l'assemblée des délégués de l'association patronale, la SMGV, balaie cet accord. Un scénario analogue s'était passé dans le gros œuvre, en 2002, lors de la bataille pour la retraite à 60 ans.

Le SIB appelle alors à deux journées de grève, les 26 et 27 mai. La participation n'est pas mauvaise, mais inférieure au 26 avril. C'est insuffisant pour faire reculer les patrons. Des appels à une médiation fédérale sont lancés. Pour l'instant, le SIB est dans une impasse.

## Myopie syndicale

La direction du SIB a suivi une stratégie reposant sur deux prémisses: 1) les employeurs ont besoin d'une CCT de force obligatoire – et donc d'un

accord avec le SIB – pour les protéger de la concurrence accrue par l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juin, de la libre circulation; 2) les employeurs sont divisés entre « raisonnables » et « hardliners », qu'il faut mettre sous pression. Est-ce une stratégie adaptée pour gagner? On peut en douter.

La CCT cadre de la construction a aujourd'hui des allures d'Ovni en Suisse. Elle est de force obligatoire. Elle fixe des salaires minimaux nationaux. Elle constitue, malgré ses limites, un instrument de défense collective des salariés. L'existence d'une telle CCT a largement contribué à la dynamique de mobilisation nationale dans cette branche. Ce n'est pas la CCT de l'industrie des machines, signée par la FTMH, qui transfère toutes les questions importantes (salaires, temps de travail) au niveau des entreprises, tout en maintenant ferme le carcan de la paix du travail. Ni celle de la chimie, signée par le SIB, qui fait de même.

Or tout indique que les employeurs de la branche en ont assez. Ces dernières années, les entreprises les plus importantes de la construction ont progressivement bouleversé l'organisation du travail en constituant des réseaux de sous-traitants et d'entreprises temporaires. Cela leur assure une flexibilité maximale. Mais cela leur permet aussi de contourner, et donc d'affaiblir, le dispositif de la CCT protégeant les droits des salariés.

Par exemple, dans le gros œuvre, les entreprises temporaires ne sont pas tenues de cotiser au financement de la retraite anticipée à 60 ans, dont la mise en œuvre est plus difficile que prévu à cause des résistances patronales. Des secteurs comme les charpentiers ou les menuisiers multiplient les tentatives pour se soustraire de l'influence de la CCT cadre de la construction. La société suisse des entrepreneurs (SSE) est minée de l'intérieur par ces évolutions: mais cela convient parfaitement aux patrons, qui comptent sur cette « perte de discipline » pour affaiblir, par ricochet, les syndicats. La dureté de la SMGV s'inscrit exactement dans cette évolution, encouragée par les associations centrales du patronat helvétique, qui veulent affaiblir ce secteur de salariés ayant donné, ces dernières années, des exemples de luttes nationales.

Un syndicat qui construit sa stratégie sur la division entre patrons « raisonnables » et « durs » fait preuve de myopie face ces évolutions économiques et politiques. Et il ne prépare pas son organisation ni les salariés aux conflits plus durs qui s'annoncent.

## « L'heure de vérité est arrivée pour le SIB »

La mobilisation des plâtriers-peintres a été très forte au Tessin. Le SIB a construit dans cette région une tradition d'organisation et de luttes. Pino Sergi a dressé un premier bilan de ce conflit dans le numéro du 10 juin de *solidarietà*, le bimensuel édité au Tessin par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Extraits.

## Solidarietà

La question de fond est, plus que jamais, le manque total de stratégie de lutte syndicale. (...)

En fait, le schéma syndical mis en œuvre par le Syndicat industrie & bâtiment (SIB) est toujours le même. Il est construit sur la « centralité » des conventions collectives de travail (CCT). La « nouveauté » réside dans le fait que la direction du SIB et Vasco Pedrina ont été très habiles pour « valoriser » quelques épisodes – réels bien que limités – de recours à la « lutte », en particulier à la grève, pour ramener les patrons à une logique conventionnelle. Une version « combative », et dans ce sens plus « moderne », de la vieille politique de partenariat social héritée de la paix du travail. (...)

Le conflit des plâtriers-peintres a aussi une signification plus générale.

Pour la première fois au cours de ces dernières années, une association patronale paraît décidée d'aller voir qu'elles sont les cartes dont dispose le mouvement syndical. (...)

## Il faudra choisir entre un retour à un projet « cohérent » de paix du travail, ou la reconstruction d'un syndicalisme de classe.

Ces dernières années, la direction du SIB a dissimulé ses faiblesses, en particulier dans les grandes agglomérations de la Suisse alémanique, par des coups de bluffs menés avec habileté, y compris en « utilisant » les secteurs les plus avancés – et défendant un autre projet syndical, comme les sections tessinoises – dans une perspective de poursuite du « partenariat social ».

Mais l'heure de vérité est désormais arrivée: il n'y a plus guère d'espace pour ce genre de politique et il faudra choisir entre un retour à un projet « cohérent » de paix du travail, ou la reconstruction d'un syndicalisme de classe.

C'est cela qui était en discussion lors du congrès du SIB d'octobre 2000, lorsqu'il a été débattu de la future maison syndicale avec la FTMH: deux conceptions différentes du syndicalisme s'opposaient en réalité.

L'actuelle direction du SIB l'a alors clairement emporté, déplaçant encore plus à droite le centre de gravité du syndicat, dans la perspective de la fusion avec la FTMH. La naissance d'Unia, en octobre prochain, couronnera cette évolution. (...)

Il n'y a pas de raccourci: une direction syndicale sérieuse devrait prendre acte [de l'impasse où se trouve la lutte des plâtriers-peintres] et initier un travail de reconstruction syndicale, partant des lieux de travail, y renforçant la présence syndicale quotidienne, cherchant à construire un rapport de confiance avec les salariés. Ce travail de reconstruction d'un tissu syndical est la précondition pour relancer une mobilisation capable de mener les travailleurs au succès.

Une telle stratégie demande du temps, des décisions courageuses, une nouvelle direction syndicale. On peut se demander si le SIB est encore en mesure, dans le cadre défini par la fusion avec la FTMH et la création d'Unia, de mettre en œuvre un tel projet alternatif.

# Arts graphiques: une bataille contractuelle à valeur de test

1 500 salarié·e·s ont débrayé le 17 juin, à l'appel de leur syndicat *comedia*. Ils revendiquent un meilleur CCT. Le ras-le-bol est réel. Mais dix années d'offensive patronale ont affaibli la capacité d'action collective. La bataille va se poursuivre cet automne.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Le 17 juin, près de 1 500 salarié·e·s des arts graphiques ont débrayé dans toute la Suisse à l'appel de leur syndicat *comedia*, ainsi que de Syna. Depuis le premier mai 2004, la branche est sans contrat collectif de travail (CCT).

Les syndicats revendiquent un meilleur CCT sur des points essentiels: augmentation des salaires minimaux et réels, compensation automatique du renchérissement, meilleure protection contre les licenciements, déclaration de force obligatoire du CCT. L'association patronale Viscom, elle, a d'abord annoncé qu'elle voulait un CCT «qui coûte moins cher». Après le 17 juin, elle a proposé une prolongation du CCT actuel pour 5 ans.

Cette bataille sociale va se poursuivre cet automne. *Comedia* a rejeté la proposition piège d'une prolongation tel quel du CCT. Des mesures de lutte d'une autre ampleur seront nécessaires pour faire reculer le patronat.

## Dix «anni horribili»

Depuis le début des années 90, la branche des arts graphiques est dans un processus permanent de restructurations, combinant réorganisations économiques (avec une accélération des concentrations), révolutions techniques, profondes mutations dans le procès de travail et mise sous pression intense des salarié·e·s. L'encadré ci-contre offre une photographie de son impact.

Dans ce contexte, le patronat a développé une vraie stratégie pour briser la capacité du syndicat à organiser la défense collective des salarié·e·s. Deux approches, complémentaires, ont été mises en œuvre.

## Casser l'organisation collective des salarié·e·s

D'un côté, des entreprises d'importance ont cessé de reconnaître le CCT national et ont imposé, sous diverses formes, des contrats maison. C'est notamment le cas, en Suisse romande, du groupe Edipresse. L'impact sur la situation matérielle des salarié·e·s varie. Certaines entreprises «sauvages» – qui ne respectent pas le CCT – détériorent fortement les conditions de travail. Un groupe comme Edipresse n'a pas besoin de le faire. Mais, dans tous les cas, les patrons cultivent ainsi un néo-corporatisme d'entreprise: ils font croire aux salarié·e·s qu'ils sont «dans le même bateau» et qu'ils n'ont pas d'intérêt commun avec les salarié·e·s des autres entreprises. Il s'agit d'étouffer tout sentiment de solidarité de classe.

De l'autre côté, l'association patronale Viscom a entrepris de détruire tous les éléments du CCT contribuant à unifier, au niveau national, les conditions de travail des salarié·e·s, et donc leurs intérêts. La sécession des «sauvages» est un argument pour arracher des concessions. L'objectif est clair: transférer au niveau des entreprises les questions essentielles – salaires, temps de travail –; valoriser les commissions d'entreprise pour les opposer à l'organisation syndicale; imposer ainsi une érosion progressive des conditions de travail. On aboutit au même néo-corporatisme modernisé que dans les entreprises «sauvages».

## L'association patronale Viscom a entrepris de détruire tous les éléments du CCT contribuant à unifier les conditions de travail des salarié·e·s, et donc leurs intérêts.

Il s'agirait, selon l'argumentation patronale, de donner au CCT la souplesse nécessaire pour s'adapter aux différentes situations. En clair, cela veut dire: subordonner totalement les conditions de travail des salarié·e·s aux exigences de rentabilité de chaque entreprise. Donc casser toute capacité des salarié·e·s de vendre collectivement leur force de travail à l'échelle d'une branche au moins – la raison d'être des syndicats. Dans un contexte où la concurrence entre entreprises est exacerbée, comme dans les arts gra-

phiques, les effets d'une telle politique sont ravageurs.

Cette offensive s'est faite en plusieurs étapes. Lors du renouvellement du CCT de 1994-95, les patrons ont imposé une baisse des salaires minimaux. Ceux-ci jouent ainsi beaucoup moins un rôle de régulateur collectif des salaires. Le mécanisme de compensation automatique du renchérissement a été supprimé. La voie a été ouverte à des formes d'annualisation du temps de travail au niveau des entreprises.

En 1999, les patrons ont franchi un nouveau pas. Ils ont complètement transféré l'adaptation des salaires au niveau des entreprises. L'effet centrifuge a été immédiat: le syndicat a fait l'expérience que, dans ces conditions, il est tout simplement impossible de porter une campagne salariale nationale digne de ce nom.

## Le sens du «partenariat social»

Le patronat n'a pas mené ces attaques en affichant l'objectif de détruire le syndicat. Au contraire, on ne l'a jamais autant entendu clamer son attachement au «partenariat social». La manœuvre est transparente; elle fait partie des classiques du patronat helvétique. Le patronat ne veut pas que les salarié·e·s s'organisent syndicalement sur leurs lieux de travail et construisent ainsi des liens de solidarité, fondant la conviction qu'ils ont des intérêts propres, et différents de ceux des employeurs. Pour obtenir cela, il est prêt à contribuer à l'existence des syndicats – en les reconnaissant comme «partenaires sociaux» – à condition qu'ils fassent tout, sauf leur travail d'organisation syndicale des salarié·e·s. Bref, qu'ils suivent le modèle de la FTMH et assurent la paix du travail.

## Une stratégie pour riposter

Une stratégie de riposte à cette offensive patronale a été portée au sein de *comedia* dès le début des années 2000. Elle a fait de l'organisation de collectifs de salarié·e·s sur les lieux de travail une question clé. La bataille pour le renouvellement du CCT, en 2004, est dans ce cadre une étape majeure. Tout a été fait pour impliquer largement, et très tôt, les salarié·e·s dans l'élaboration du cahier de revendications. Celui-ci a été construit au tour d'une série d'exigences contribuant à unifier les salarié·e·s et à augmenter leurs droits collectifs. Les secteurs de *comedia* inspirés par la «méthode SIB» – substituer dans une large mesure les coups d'éclat (parfois réussis) au travail d'organisation collective, et ne jamais perdre de vue ce qui est «réaliste», donc incorporer les rapports de forces négatifs actuels – se retrouvaient aussi derrière cette plate-forme.

Les négociations de janvier à avril 2004 ont montré que les employeurs savent qu'ils ont mis en place, ces dix dernières années, une machine infernale à casser l'organisation collective de salarié·e·s. Ils n'y renonceraient jamais volontairement. C'est pour cette raison que le transfert des questions salariales au niveau des entreprises est, pour eux, non-négociable.

La délégation syndicale a, de son côté, tenu bon sur les revendications décidées collectivement, contrairement à ce qui s'était passé en 1994 et en 1999. Cette cohérence et le travail de préparation fait depuis plus de deux ans a porté certains fruits. Suite à l'échec des négociations, les membres du syndicat se sont fortement prononcé pour le recours à des mesures de lutte, lors d'une



Le 21 avril à Berne, des militant·e·s des syndicats *comedia* et *Syna* avaient déjà manifesté pour faire pression sur l'association patronale *Viscom*. (Photo: A. Callisto)

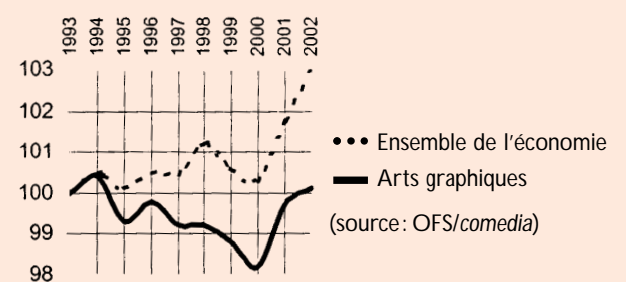
## BRUTALE RESTRUCTURATION

### Les arts graphiques, 1991-2001

Consommation de papier: + 25%  
Production: + 25% de produits imprimés  
Employés: - 33% (1991: 48000; 2001: 32302)  
Entreprises: - 23% (1991: 3400; 2001: 2634)  
Chiffre d'affaires: il oscille entre 6,2 et 6,5 milliards de fr.  
(source: viscom/comedia)

### Salaires: les arts graphiques à la traîne

Evolution des salaires réels



### Salaires minimaux: la chute

En comparaison des salaires minimaux valables le 1<sup>er</sup> janvier 1994, et adaptés à l'inflation (automne 2003), les salaires minimaux mensuels du CCT échu le 1<sup>er</sup> mai 2004 sont inférieurs de:

- Fr 622.- (Fr 3560.- au lieu de Fr 4182.-) pour une personne qualifiée débutant dans la profession,
  - Fr 484.- (Fr 4270.- au lieu de Fr 4754.-) pour une personne qualifiée ayant au moins 4 années dans la branche,
  - Fr 574.- (Fr 3000.- au lieu de Fr 3574.-) pour une personne non qualifiée débutant dans la profession,
  - Fr 474.- (Fr 3100.- au lieu de Fr 3574.-) pour une personne non qualifiée ayant au moins 3 années dans la branche.
- (Source: *comedia*)

votation générale fin mai. Ce bon résultat reflète aussi la dégradation continue des conditions de travail et des salaires: il existe un ras-le-bol, même si la peur de perdre son emploi freine son expression et sa traduction en une participation à des actions collectives.

Le débrayage du 17 juin a montré qu'il est possible de construire une mobilisation sur cette base. Mais il reste encore

beaucoup de travail pour mener des grèves à la hauteur de l'enjeu. Les effets de 10 années de reculs se font sentir. Les périodes de vide conventionnel ne sont favorables aux salarié·e·s que si elles sont occupées par des luttes allant crescendo. Les employeurs exploiteraient rapidement toute passivité. La bataille sera donc rude, et elle ne fait que commencer. ■

## «Délocaliser» le Crans Montana Forum... sur une autre galaxie



Une présence inaccoutumée à Crans-Montana.

(Photo: G. Waardenburg)

JOËL VARONE

Malgré les difficultés et les embûches, la manifestation du samedi 26 contre le Crans Montana Forum (CMF) a été un succès.

Après avoir dû se battre pour avoir le droit d'exprimer publiquement son opinion sur le territoire de Crans-Montana et recevoir une autorisation de manifester, la Coordination anti-cmf a essuyé toute une série de pressions: à deux jours de la manifestation, sur ordre de son conseil d'administration, la compagnie de cars

SMC, devant emmener les manifestants depuis Sierre annulait la course...

La manifestation, en faisant exister une opposition dans la rue, a toutefois permis de démystifier l'image que veut se donner le Forum, soit-disant ouvert au dialogue et opposé aux «excès» du capitalisme. De nombreux habitant·e·s de la région ont aussi signalé leur soutien à cette mobilisation, las de l'arrogance des tenants du Forum.

Ne pouvant souffrir les critiques, le CMF envisage désor-

mais de s'exiler... à Monaco. Contrarié par les manifestants, l'organisateur, Jean-Paul Carteron, a motivé ainsi cette possibilité: «Je ne conteste absolument pas le droit de manifester, mais j'ai aussi le droit d'aller dans des endroits où la contestation se fait de manière intelligente» (RSR, Forum, dimanche 27 juin 2004).

Que le CMF se tienne à Crans Montana ou à Monaco, nous continuerons, pour notre part, à combattre les politiques qu'il défend et à nous mobiliser. ■

# Migrations: « Nous sommes passés à la constitution d'un stock de sans-droits »

Alain Morice, analyse pour *La brèche* l'évolution de la politique migratoire en Europe. Il souligne le lien entre défense des migrant.e.s et renforcement des droits du travail. Il propose une politique alternative, fondée sur la liberté de circulation.



Genève, 5 juin 2004: manifestation contre la nouvelle loi sur les étrangers (LEtr).

(Photo: I Snider)

Le Parlement helvétique est en train d'opérer un nouveau tour de vis en matière de politique des étrangers et d'asile (cf. p. 2 et *La brèche* N° 1, p. 9). Pour une part, c'est une réponse à la nouvelle donne découlant de l'élargissement à 25 de l'Union européenne (et donc de l'extension de l'application des accords de libre circulation) et d'une adhésion à Schengen,

inclue dans les bilatérales II.

Dans ce contexte, *La brèche* a rencontré Alain Morice, anthropologue, chargé de recherches au sein de l'unité de recherche Migrations et société (Urmis) du CNRS en France. Alain Morice fait partie des principaux spécialistes francophones inspirant l'action et la réflexion des militant.e.s luttant en faveur de l'abolition du

droit d'exception, de l'égalité de traitement et d'un modèle fondé sur la libre circulation des personnes. Il nous livre son analyse de l'évolution récente en matière d'immigration et d'asile et des enjeux de la politique européenne.

INTERVIEW: LIONEL ROCHE  
Alors que l'Union européenne s'élargit à 25, comment carac-

tériser l'évolution récente de la politique européenne en matière d'immigration extra-européenne et d'asile?

Alain Morice – Depuis 30 ans l'entrée et le séjour dans l'Union européenne (UE) ont été rendus de plus en plus difficiles. Les immigrés sont de plus en plus précarisés sur le plan juridique. En résumé, nous sommes passés d'une espèce de gestion au jour le jour de la migration de travail, à une époque où les besoins de la croissance le nécessitaient, à la constitution d'un stock de sans-droits, de sans-papiers, qui maintenant est durablement constitué dans un assez grand nombre de pays européens.

Au niveau interne à l'UE: qu'en est-il de la libre circulation? Existera-t-elle réellement dans le cadre de l'Europe élargie?

Aujourd'hui, la doctrine de fermeture des frontières continue de prédominer et de se renforcer, y compris au sein de l'UE. Les Etats ont pour la plupart les moyens, et ils vont le faire, de se prémunir contre ce risque d'invasion que pourraient représenter les nouveaux gisements de mains-d'œuvre des dix nouveaux pays élus à l'en-

trée dans l'Union. Cela dit, là encore nous sommes dans des schémas très utilitaristes en matière de besoins de main-d'œuvre. Non seulement les pays vont faire ce qu'ils veulent mais en plus ils ont été invités à le faire. C'est-à-dire que l'Union européenne a décrété que durant une période transitoire pouvant aller jusqu'à sept ans, même quand les nouveaux Européens restent des étrangers au sens où ils n'ont pas automatiquement accès au salariat, chaque pays a la liberté de les accueillir ou non en fonction de ses capacités d'absorption. En fait, tout le système est fondé sur le règne de l'arbitraire.

Et pour les extra-européens, quelles vont être les grandes lignes de la politique d'immigration et d'asile de l'UE? L'élargissement ne va-t-il pas pousser les divers gouvernements et les autorités de l'Union à mener une politique encore plus dure, plus fermée que par le passé?

On peut effectivement parler de durcissement global des politiques migratoires, mais ceci est surtout valable pour les déclarations et pour les textes. Dans la pratique, on observe une grande diversité

de cas en fonction, d'une part, des besoins économiques et démographiques de chaque pays et, d'autre part, en fonction de l'état de l'opinion publique.

**Prisonniers de l'opinion publique? L'opinion publique est quelque chose qui se forge, notamment par le caractère parfois extrêmement chauvin des positions syndicales ou des pouvoirs publics.**

En 1997, le traité d'Amsterdam prévoyait l'harmonisation des politiques européennes d'immigration et d'asile au premier mai 2004. Nous y sommes, et nous constatons que si cette harmonisation et plus ou moins faite sur le papier, ce n'est pas le cas en ce qui concerne les pratiques.

En matière d'immigration, certains pays, comme l'Italie et la Grande-Bretagne par exemple, ont encore besoin d'absorber une assez grande quantité de main-d'œuvre. Le cas britannique est intéressant: de peur d'être débordé sur sa droite, le gouvernement Blair fait très attention à ne pas donner l'impression d'être trop ouvert en matière d'immigration et d'asile. Par exemple, il a décidé, alors que son économie est parfaitement capable de les absorber, de diviser par deux le nombre de requérants d'asile admis sur le territoire entre 2002 et 2003. Et il l'a fait!

En Italie, on vient de régulariser 650'000 sans-papiers, principalement dans le secteur du travail domestique. Le gouvernement continue d'utiliser cette politique de régularisation à répétition comme un nouveau mode de gestion des flux migratoires. Les personnes régularisées obtiennent en général des permis de séjour précaires, renouvelables chaque année. Comme en Suisse, ces derniers sont subordonnés à un contrat de travail donc à un employeur. Si par hasard on perd son travail, on perd son titre de séjour. En fait, ces politiques de régularisation à répétition, qui peuvent apparaître respectueuses de la situation dramatique des sans-papiers, nous acheminent pas à pas vers la suppression des titres de séjour de longue durée. Autrement dit, vers une précarisation accrue des immigrés!

**Et en matière d'asile?**  
Ici, la situation est encore plus floue. Nous devons en principe aboutir à la publication d'une

## Droits des migrants et droit du travail: même combat

Que pensez-vous du rôle joué par la gauche et les syndicats? Ils donnent souvent l'impression d'accompagner les politiques répressives, sans s'y opposer véritablement, comme si ces dernières s'imposaient comme le seul horizon possible.

Alain Morice – Il faudrait prendre pays par pays. Dans le cas français, c'est-à-dire un pays où le taux de syndicalisation est très faible (9-10%), mais où les syndicats ont une force politique, la doctrine qui prévaut en général peut être qualifiée de malthusienne. C'est-à-dire qu'effectivement l'irruption de travailleurs étrangers sur le marché du travail français a toujours été vue – parfois à juste titre d'ailleurs – comme un risque pour le maintien des droits sociaux et du taux de salaire, et éventuellement pour la combativité sociale de la classe ouvrière. Il est vrai que l'introduction d'étrangers travaillant à n'importe quel prix et soumis à des conditions d'exploitation incontrôlée, comme c'est le cas pour les sans papiers, agit fortement dans le sens d'un dumping salarial. D'un autre côté, cet argument est très souvent repris par certains syndicats avec l'idée qu'il faut protéger le travailleur national contre le travailleur étranger. Cela pèse assez lourd, c'est-à-dire que les syndicats, à l'heure actuelle, et pas seulement en France, voient d'un assez mauvais œil la possible arrivée sur le marché du travail des Polonais, des Tchèques, etc. Parce qu'ils pensent – et ils n'ont pas complètement tort – que cela va accentuer les menaces actuelles sur le droit du travail.

Selon vous, la lutte des immigrés est donc indissociable d'une lutte

pour les droits du/au travail?

Exact! Mais, pour revenir sur la frilosité des organisations de travailleurs, je pense que c'est quelque chose qui ne joue pas uniquement dans le cas français où nous sommes encore plutôt dans un syndicalisme de combat – même si cela s'est beaucoup atténué avec la participation de la CFDT de plus en plus à la «refondation» sociale du MEDEF, le syndicat patronal – par opposition avec le syndicalisme des pays nordiques, qui est beaucoup plus un syndicalisme de participation, et où le taux de syndicalisation est très élevé, ne serait-ce que parce que l'accès aux avantages sociaux passe bien souvent par l'affiliation au syndicat. Dans les deux configurations, ces syndicats doivent tenir compte des inquiétudes de leurs adhérents, qu'en retour ils contribuent à alimenter – le même raisonnement pourrait être fait à propos des pouvoirs publics et des partis politiques.

**La seule façon de défendre les immigrés et les sans-papiers est d'exiger pour eux la stricte application d'un droit du travail protecteur, unifié.**

Maintenant, comment se pose la question du droit du travail? A l'heure actuelle, à l'échelle européenne, quand cela n'est pas déjà fait, la menace sur le droit du travail se précise et devient protéiforme: elle vise simultanément le



Lutter ensemble pour des droits sociaux collectifs est la meilleure façon de combattre les discriminations et la précarité qui frappe les immigrés et les sans-papiers.

salaire minimum, la durée de la journée du travail, l'encadrement des licenciements et les institutions syndicales. En France, le MEDEF fait de gros efforts pour propulser un système d'économie contractuelle, où ni le Code du travail ni les syndicats n'auraient plus leur place: l'entrepreneur et le travailleur se mettraient directement d'accord, hors de toute instance régulatrice, sur des conditions d'embauche. Ainsi, si je suis d'accord pour travailler 50 heures par semaine et à un taux inférieur au SMIC (salaire minimum national), cela sera possible. On voit bien le lien avec la question des sans-papiers qui, étant en situation de précarité juridique, se font l'instrument involontaire de ce type d'évolution.

C'est pourquoi la seule façon de défendre les immigrés et les sans-papiers est d'exiger pour eux la stricte application d'un droit du travail protecteur, unifié, loin de toute tractation patronale locale et de toute corruption facile de travailleurs traqués par l'angoisse du chômage ou du séjour irrégulier. C'est la garantie que ce droit subsistera pour tout le monde. Comme je vous l'ai dit, ce qui se passe en Italie, sous couvert de régularisations, est inadmissible: en revenir à des situations où le droit au séjour et la signature d'un contrat de travail nominatif sont liés, c'est réintroduire la féodalité dans le salariat. Quand nous défendons la libre circulation, il n'est pas question de ça.



liste de pays sûrs, qui permette de renvoyer les requérants considérés comme faux demandeurs d'asile. Pour l'instant cette liste n'a encore fait l'objet ni d'une publicité totale, ni d'un accord, loin s'en faut. Encore une fois, on observe d'assez grosses différences dans les pratiques. En particulier entre, d'un côté, les pays de la zone nord de l'UE qui cherchent plutôt à fermer leurs portes aux requérants d'asile et, de l'autre, ceux plus proches de la Méditerranée qui semblent plus ouverts.

Pour autant, on observe partout une tendance partagée à la stigmatisation des requérants d'asile. Aujourd'hui, pratiquement tout requérant d'asile

est considéré comme un suspect. C'est la notion de «faux réfugié», en fait de «réfugié économique»: les gens ne viendraient pas pour des motifs qui relèvent de la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés, mais simplement pour bénéficier d'un emploi, d'un revenu meilleur que chez eux et de la protection sociale. A partir du moment où cette théorie se développe, que l'on façonne les opinions publiques à les considérer comme des suspects, les requérants sont traités comme des immigrants illégaux. Mais pour ne pas paraître trahir la convention de Genève, l'Europe tente – pour l'instant sans succès – de mettre en place un système

d'externalisation de l'asile qui consiste à essayer le plus possible de traiter le problème en amont, en dehors du territoire de l'UE.

**Les défenseurs des immigrés et de la libre circulation des personnes apparaissent facilement comme des irréalistes irresponsables. Comment inverser cette tendance, alors qu'une majorité de l'opinion publique, y compris de gauche, semble avoir accepté l'idée «qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde» et qu'il faut «lutter contre les abus»?**

Je pense qu'il y a un combat idéologique très fort à mener pour lutter contre les idées

toutes faites et les fantasmes, et pour dire qu'un certain nombre de choses ne vont pas de soi.

Lorsque l'économie réclame de la main-d'œuvre supplémentaire immigrée, bien souvent les Etats se défilent en arguant que l'opinion publique ne va pas l'accepter. Il y a toujours cette présence sourde de l'extrême droite qui finalement dicte souvent sa politique, y compris à des gouvernements qui sont en principe marqués à gauche mais qui ont trop peur de perdre du terrain sur le plan électoral pour affronter le thème de l'immigration.

Pourtant, l'invocation de l'opinion publique est quelque chose qui ne doit pas être conçu de manière unilatérale. On dit

souvent que les gouvernements ou les syndicats sont prisonniers de leur opinion publique. Je voudrais souligner, en renversant la proposition, que l'opinion publique est une construction, quelque chose qui se forge, notamment par le caractère parfois extrêmement chauvin des positions syndicales, ou de certaines ONG, ou des pouvoirs publics. Ces discours qui consistent à répéter sans cesse que la population ne supportera pas l'irruption de plus d'étrangers sur le marché du travail, que cela posera des problèmes d'intégration ou de sécurité dans les quartiers, etc., sont souvent de discours performatifs, des discours auto-réalisateurs, qui se réalisent

quand on les dit et créent une opinion lorsqu'ils sont formulés. Lorsque l'on n'arrête pas de dire que les requérants d'asile sont des faux requérants d'asile, les gens finissent par le croire et le répéter, sans pour autant que ce soit eux qui l'aient dit en premier. Parfois ce sont les autorités publiques qui l'ont dit en premier. Il y a donc une interaction dialectique entre d'une part ce que l'on appelle l'opinion, qui ne tombe pas du ciel, et d'autre part les discours et les actions des acteurs politiques ou syndi-

## Pour une alternative européenne en matière de migrations

**Droit d'asile, droits du travail, libre circulation, droits politiques: quatre axes pour une plateforme européenne combattant les politiques actuelles en matière de migrations.**

**Lutter pour une autre politique de l'immigration et de l'asile nécessite de s'organiser au niveau européen. Des premiers pas ont été faits à Florence et à Paris lors des deux premiers Forums sociaux européens. Selon vous, à quoi devrait ressembler une plateforme européenne de lutte contre la xénophobie, la discrimination et l'utilitarisme migratoire?**

**Alain Morice** – Plusieurs choses. Sur l'asile d'abord, je pense que le processus d'externalisation de l'asile et la remise en cause sournoise de la convention de Genève de 1951 qui se fait à travers ce processus doivent être très fermement combattus. Pour qui se souvient des massacres de Sebrenica, dire qu'une personne est en sécurité sur son propre territoire dans des zones sûres, ou sur un territoire voisin, revient à nier l'existence de réfugiés au sens de la convention de Genève. Ce combat doit être mené pour montrer que l'on est en train d'instaurer une politique de quotas y compris en matière d'asile: le nombre de réfugiés admissibles sera établi d'avance indépendamment des réalités politiques, des guerres ou autres catastrophes. De même, les autorités auront toute latitude pour sélectionner les pays où les personnes sont réellement persécutées, cela en fonction de leur bon vouloir et de leurs intérêts.

Deuxièmement, comme je l'ai dit, il faut lutter pour le respect du droit du travail et partir du constat qu'il y a et qu'il y aura toujours migration. La migration continuera à se développer notamment par la multiplication des contrats saisonniers, le travail temporaire ou par les contrats à durée de mission d'un ou deux ans, par exemple pour les informaticiens, etc. Pour qu'elle soit acceptable du point de vue des

droits de l'homme, il est fondamental qu'elle s'accompagne d'un combat pour le maintien des droits fondamentaux du travail! Il faut lutter systématiquement contre toutes les formes de sous-traitance par équipes implantées à l'étranger, permettant de pratiquer le dumping social, et combattre tous les contrats précaires ne donnant pas accès à une série de droits comme la retraite, les allocations chômage, etc. Que le droit de syndicalisation et celui de fonder un comité d'entreprise soit toujours respecté. Autrement dit que cette main-d'œuvre immigrée ne soit pas traitée comme une main-d'œuvre temporaire, précaire et n'ayant aucun droit.

**Et qu'en est-il de la libre circulation?**

Troisièmement, il y a effectivement la question de l'ouverture des frontières. A l'heure actuelle, nous avons en principe, à l'intérieur de l'espace Schengen, la libre circulation. Cette libre circulation n'est valable que pour les citoyens de l'UE. En ce qui concerne les étrangers extra communautaires résidant dans un Etat membre, le permis de circuler librement n'existe pas. Donc en réalité, la libre circulation n'existe pas. Je pense qu'étant donné la faillite des politiques migratoires, l'impossibilité qu'ont les Etats de réellement contrôler leurs frontières et les effets délétères provoqués par la constitution d'un stock de sans-papiers, la seule solution réelle est de permettre la liberté de circulation et d'installation entre les pays tiers et l'espace européen.

En général, ce mot d'ordre fait bondir les gens: d'un côté, on trouve ceux qui disent que c'est du néolibéralisme qui servira à faire circuler les travailleurs comme on fait circuler les capitaux; de l'autre, il y

a tous les xénophobes qui pensent que nous allons être envahis par toute la misère du monde. Il est évident qu'il est impossible de permettre localement l'ouverture des frontières d'un seul pays de l'Union sans que cela soit le cas dans l'Europe tout entière. De plus il est impossible de le faire sans un respect strict des lois du travail. Enfin, il n'est pas question de dire que les gens doivent circuler comme circulent les marchandises, les capitaux ou les informations. Il ne s'agit pas de cela mais de faire respecter l'application logique d'un droit fondamental inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme à savoir la liberté de quitter son pays. Il ne peut y avoir de liberté de quitter son pays si tous les pays qui sont autour refusent d'accueillir les gens. Par conséquent, il s'agit pratiquement d'une prescription consécutive à un droit fondamental.

**Les Etats ne pouvant contrôler leurs frontières et vu les effets délétères de la constitution d'un stock de sans-papiers, il faut permettre la liberté de circulation et d'installation entre les pays tiers et l'espace européen.**

Je crois aussi que la liberté de circulation et d'installation permettrait certainement une plus grande mobilité qu'à l'heure actuelle. Nous savons



Les serres d'El Ejido sont devenues le symbole des nouveaux flux migratoires en Europe, en provenance du Sud comme de l'Est, et des formes de surexploitation qui les accompagnent.

très bien que, malgré les contrôles, de nombreux immigrés réussissent quand même à s'introduire dans l'espace européen. Les entrées illégales sont très nombreuses, toujours aussi nombreuses qu'avant. Or du fait de l'interdiction de se maintenir sur le territoire lié à leur statut de clandestins, de nombreuses personnes ont tendance justement à se maintenir. Alors que si elles avaient la liberté de circuler et de s'installer, elles n'hésiteraient pas à éventuellement venir pour une période de deux ou trois ans avant de repartir. Je pense aussi que cela pourrait avoir, du point de vue des grandes inégalités au niveau mondial, des rapports de domination qui existent entre les pays riches comme ceux de l'UE et les autres, des effets peut-être extrêmement positifs, bénéfiques en matière d'avancées sociales dans les pays d'origine. A partir du moment où un travailleur travaille dans des conditions à peu près décentes du point de vue du droit du travail et retourne chez lui, il peut faire la démonstration que ce droit du travail peut progresser. A ce moment-là, je pense que cela pourrait même être une brèche que l'on ouvre dans des systèmes souvent archaïques et

injustes du point de vue des droits sociaux des personnes.

**Et qu'en est-il des droits politiques?**

A côté des conditions de résidence qui resteraient naturellement à définir, un dernier combat à mener, et qui lui aussi fait des progrès, est assurément la question du droit de vote et d'éligibilité des étrangers. Il me semble tout à fait normal qu'à partir du moment où une personne s'installe dans un pays, y travaille, y élève ses enfants – qui d'ailleurs n'ont plus souvent que ce pays comme avenir – y participe à la vie sociale, etc., cela devrait pouvoir se traduire par sa participation au système électoral et donc à la possibilité de dire son mot en ce qui concerne la représentation locale ou nationale. C'est quelque chose qui est admis pour les nationaux des pays de l'UE et qui devrait, je pense, le plus vite possible être admis pour les ressortissants extra communautaires également.

Voilà les premières orientations qui ont commencé à être défendues lors des forums sociaux européens. Je constate cependant que toutes les questions ayant trait à l'immigration et à l'asile ne font pas

recette. Il faut avoir le courage de voir les choses en face: ce ne sont pas les séminaires les plus fréquentés, les forums les plus populaires. Au contraire on se retrouve en petit comité, entre personnes déjà d'accord. Celà dit, un certain nombre de mots d'ordre, notamment celui de libre circulation et d'installation, commencent maintenant à être pris en compte et à progresser. Ce qui est un fait nouveau et plutôt encourageant pour les gens qui travaillent dans les domaines de l'immigration et de l'asile.

**N'ATTENDEZ PAS POUR VOUS ABONNER!**

Utilisez le bulletin inséré dans ce numéro pour faire votre versement au CCP 17-247 469-2, au nom de **La brèche**, case postale, 1000 Lausanne 20. Fr. 20.- pour 12 numéros par an (soutien dès Fr. 50.-).

# France: les limites de la protestation sociale

Les mobilisations sociales se succèdent mais ne bloquent pas le gouvernement Raffarin. Cela exigerait un mouvement d'ensemble. Les directions syndicales et la gauche plurielle n'en veulent pas. Un défi pour la gauche anticapitaliste. Entretien avec **Léon Crémieux** de la LCR.

Double désaveu électoral massif de la droite au pouvoir, mobilisations sociales continues – comme la lutte des salarié-e-s d'EDF-GDF: en France, plus que dans tout autre pays en Europe, bloquer les contre-réformes néolibérales et imposer un autre cap semble possible. Pourtant le gouvernement Raffarin continue son offensive et les forces politiques anticapitalistes ont de la difficulté à faire entendre largement une alternative au Parti socialiste, dont l'horizon est l'alternance gouvernementale en 2007... pour mener la même politique que la droite. Poursuivant sa série européenne, *La brèche* s'est entretenue avec **Léon Crémieux**, membre de la direction nationale de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR).

**Des luttes fortes, mais sans victoire. Une sanction électorale massive contre la droite mais par un vote pour le PS, rejeté lors des présidentielles 2002. Comment appréhender la situation sociale et politique en France?**

**Léon Crémieux** – On a eu depuis 2003 une succession de luttes sociales de grande ampleur: retraites, intermittents du spectacle, chercheurs, contre la réforme de la sécu, personnel d'EDF-GDF, etc. Quelques-unes ont débouché sur des succès partiels: les intermittents, les chercheurs. Par contre le gouvernement Raffarin a imposé sa réforme des retraites et il ne dévie pas de son orientation néolibérale.

Les salarié-e-s saisissent les enjeux de ces attaques. Mais tout le monde sent la difficulté de s'y opposer, d'autant plus qu'il y a eu des luttes importantes, qui n'ont pas suffi.

Le mouvement des retraites du printemps 2003 a marqué les couches militantes. Son échec est en bonne partie dû aux directions syndicales. Et pas seulement la direction de la CFDT, qui a soutenu le projet gouvernemental. La CGT est

complètement ballottée entre sa direction, qui recherche en permanence le compromis, et des secteurs combattifs, qui veulent organiser la mobilisation.

**Les salarié-e-s saisissent les enjeux des attaques du gouvernement Raffarin. Mais tout le monde sent la difficulté de s'y opposer, d'autant plus qu'il y a eu des luttes importantes, qui n'ont pas suffi.**

Cette situation sociale se répercute aussi au niveau électoral. Il faut repartir du 21 avril 2002, le 1<sup>er</sup> tour des présidentielles. Plusieurs phénomènes se sont alors télescopés: le PS exclu du second tour, laissant un face à face Chirac-Le Pen; LO et la LCR avec un score très élevé (10%): le Parti communiste (PC) à moins de 4%. Les contre-coups se sont fait sentir aux élections régionales et européennes de cette année. Face au rouleau-compresseur de Raffarin, le vote PS est apparu comme le mieux à même de signifier une sanction. Une partie des militants communistes, y compris ceux ayant voté à l'extrême-gauche en 2002, se sont mobilisés pour redonner un peu de crédibilité aux listes PC. Dans ce cadre, LO-LCR a fait aux régionales un score plus faible que prévu, même s'il n'est pas mauvais: un peu moins de 5%. Aux européennes, le score est nettement inférieur (2,58%) et c'est un échec.

**La mobilisation sociale contre la réforme de la sécu n'a pas**

**l'ampleur de celle de 2003 sur les retraites. Est-ce la conséquence de l'échec subi?**

Pas seulement. Sur les retraites, les syndicats ont appelé dès février 2003 à une première mobilisation unitaire. Par contre, sur la sécu, bien que les rythmes de la réforme soient les mêmes, il a fallu attendre le 5 juin. Plus grave, entre janvier et juin, toutes les grandes confédérations – CGT comprise – ont cherché un terrain d'accord avec le gouvernement. La CGT ne voulait pas se retrouver dans la situation de 2003, à devoir assumer une mobilisation qu'elle ne voulait pas.

Autre changement majeur: en 2003, l'éducation nationale s'était fortement mobilisée. Elle a joué un rôle de catalyseur, regroupant d'autres secteurs de salarié-e-s. Or, en 2004, aucun secteur de salarié-e-s ne joue un rôle analogue.

Cela dit, près de 500 collectifs unitaires locaux de défense de la sécu sont en place depuis janvier. Les secteurs combattifs ont tiré la leçon de 2003: il faut s'organiser tout de suite, de manière indépendante. Mais ces collectifs n'arrivent pas, face aux grandes confédérations syndicales, à enclencher des mobilisations nationales.

**Les salarié-e-s d'EDF recourent à des formes d'action – coupures de courant ciblées, reconnexion des personnes débranchées parce que n'arrivant plus à payer – indiquant les potentiels d'un contrôle ouvrier. L'année passée, c'est l'idée de la grève générale qui a été relancée. Quel écho cela rencontre-t-il? C'est la première fois depuis longtemps que l'exigence d'une grève générale a été portée aussi largement au sein du mouvement ouvrier. Mais cela a produit un paradoxe: les gens se rendent compte que c'est nécessaire pour bloquer le gouvernement; mais, en même temps, les secteurs avancés**



L'incapacité de la mobilisation du printemps 2003 à bloquer les plans du gouvernement Raffarin à propos des retraites a marqué les nombreux militants.

savent que cela n'est pas possible, à cause des blocages des directions syndicales et l'absence d'«outils» alternatifs pour agir. Il en résulte un certain découragement.

Aussi, la dynamique est plus négative à EDF que l'année dernière à l'Education nationale. La lutte prend des formes remarquables: occupation de centres de distribution, coupures de courant, reconnections. Mais ces actions restent minoritaires au sein de la CGT, la force syndicale dominante dans l'entreprise. La CGT laisse faire; elle attend l'essoufflement. Et le gouvernement fait attention de ne pas réprimer trop fort, pour ne pas mettre la CGT dans une situation où elle devrait assumer une confrontation qu'elle ne veut pas.

**La campagne de la LCR pour les présidentielles 2002, comme celle avec LO pour les régionales et les européennes, exprimaient un jugement sur la politique sociale libérale de la gauche plurielle et du PS et sur la déconnexion entre les salariés et ces formations politiques. Faut-il réviser ce jugement après les résultats de 2004?**

Non. Nous pensons toujours que les salariés ne se retrouvent pas dans la gauche plurielle. Ils savent que le PS défend, sur beaucoup de sujet, à peu près les mêmes orientations que la droite.

La difficulté est de notre côté. Nous n'avons pas fait la preuve que nous sommes une alternative politique crédible pour contrer les attaques patronales et la droite. Et les luttes n'ont pas réussi, par elles-mêmes, à imposer un débouché.

**Quelles pistes creuser pour construire une telle alternative crédible?**

Les idées que nous portons, comme la défense du service public, l'interdiction des licenciements et un contrôle sur les entreprises, la prise en charge

de la santé par la sécu, sont très populaires. Nous en avons eu une preuve avec l'appel que nous avons lancé à propos de l'assurance maladie, avec le PC et les Verts. Cela montre que nous avons une force d'attraction. L'idée qu'il faut une alternative globale à la société libérale est aussi largement répandue.

**Il faut porter des perspectives anticapitalistes, qui posent la question du contrôle sur les richesses et leur répartition, en fait de la propriété.**

La difficulté est double. Premièrement, montrer que le mouvement social peut imposer ses solutions. Et là, le bilan est plutôt négatif. Deuxièmement, montrer que nous sommes une force politique attractive, capable de regrouper des militants associatifs, syndicaux, dont certains peuvent être au PC ou chez les Verts, voire même au PS, et que nous retrouvons par exemple dans les collectifs de défense de la sécu. Nous avons discuté lors de notre dernier congrès, en novembre 2003, de construire une nouvelle force anticapitaliste. Mais, pour l'instant, nous n'avons pas avancé.

**Malgré la double sanction électorale de ce printemps, le gouvernement et le PS sont d'accord pour ne rien bouleverser d'ici 2007 et les prochaines élections présidentielles. Dans ce cadre, quelle est l'approche de la LCR?**

Il y a deux axes. Nous pensons qu'une volonté d'action demeure parmi de larges secteurs militants. Il est hors de question d'attendre 2007. Les attaques ont lieu maintenant et il n'y a

aucune garantie – on le sait bien! – qu'il y ait un changement d'orientation en cas d'alternance gouvernementale. Nous allons donc chercher à stimuler la constitution de fronts larges, syndicaux et politiques, porteurs de mobilisations. Au niveau du contenu, il ne faut pas se limiter à une position antineolibérale. Il faut porter des perspectives anticapitalistes, qui posent la question du contrôle sur les richesses et leur répartition, en fait de la propriété.

Au niveau politique, nous pouvons tomber d'accord sur bon nombre d'actions et de contenus avec LO. Par contre Lutte ouvrière n'entre pas en matière sur l'idée d'une nouvelle force, à gauche de la gauche plurielle. Nous devons donc relancer ce projet dans d'autres directions, vers des courants syndicaux et associatifs et leur dire: «Allons-nous rester enfermer dans une alternance libérale, avec un retour de la gauche plurielle, puis à nouveau la droite? Pour rompre cela, nous avons besoin d'une nouvelle force politique, regroupant celles et ceux qui défendent une perspective anticapitaliste.»

Le gouvernement a été massivement désavoué, deux fois. Cela devrait «normalement» déboucher sur une crise politique, la dissolution de l'Assemblée nationale et des élections anticipées. Cela n'a pas lieu parce que le PS n'en veut pas et préfère attendre 2007. Et parce qu'il n'y a pas de mouvement social assez fort pour imposer cette issue.

L'idée est donc qu'il faut travailler à faire en sorte que cette crise politique s'ouvre. Grâce à des luttes. Et en même temps en essayant d'avancer vers la construction d'une alternative anticapitaliste, totalement indépendante de la gauche plurielle. Il nous faut utiliser les ouvertures possibles, malgré les difficultés pour les concrétiser. ■

## REPÈRES

**Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Lutte ouvrière (LO):** les deux plus importantes organisations d'extrême-gauche en France. Olivier Besancenot a été le candidat de la LCR à la présidentielle de 2002, Arlette Laguiller celle de LO. La LCR et LO ont présenté des listes communes pour les élections régionales de mars 2004 et pour les élections européennes de juin 2004 (comme cela avait déjà été le cas pour ces élections en 1999).

**Retraites:** La réforme imposée par le gouvernement Raffarin l'été 2003 allonge la durée de cotisation, d'abord à 40 ans pour tous (contre 37,5 dans le public), puis à 41 et 42 ans. Avec, à la clé, des baisses de rentes: comment atteindre de telles durées avec la multiplication des plans sociaux?

**EDF-GDF:** Le projet du gouvernement est de changer le statut des établissements publics EDF (Electricité de France) et GDF (Gaz de France), en sociétés anonymes. Cela permettra ensuite, par décret, leur privatisation progressive.

**Sécu:** La sécurité sociale couvre l'assurance maladie en France. Au nom de son déficit, le gouvernement Raffarin propose un paquet de contre-réformes qui transfère l'essentiel des charges sur les salariés et les patients et qui ouvre la voie à la privatisation partielle de l'assurance maladie.

# Etats-Unis: la révolution conservatrice en marche

La révolution conservatrice lancée sous la houlette de Reagan a bouleversé la société américaine. Elle inspire les contre-réformes en Suisse et en Europe. A quelques mois des présidentielles, éclairages avec **Isabelle Richet**.

C'est un concert de louanges qui s'est élevé à la mort, le 5 juin dernier, de Ronald Reagan, président des Etats-Unis de 1981 à 1989. Il « restera dans l'histoire américaine du XX<sup>e</sup> siècle comme l'homme qui a redonné confiance et optimisme à son pays et hâté la fin de la guerre froide », écrit ainsi *Le Monde* dans son édition du 8 juin 2004. On croit rêver. Reagan? Celui qui a relancé la course aux armements et la guerre des étoiles? Qui a armé en Amérique centrale la *contra* et les dictatures salvadorienne et guatémaltèque, responsables du massacre de dizaines de milliers de personnes? Dont la politique économique, pilotée avec le patron de la Fed, le démocrate Paul Volker, a fait exploser la dette du tiers-monde et a désarticulé le salariat américain, sous le choc des restructurations? Qui a cassé, en 1981, le syndicat des

contrôleurs aériens, donnant le signal aux patrons? Qui a ouvert la voie aux cadeaux fiscaux aux plus fortunés et à un creusement sans précédent des inégalités? Qui a remis au goût du jour les idéologies les plus conservatrices? Le message est clair: les funérailles d'Etat offertes à Reagan célèbrent la victoire de la révolution conservatrice, dont il a été l'un des fers de lance au début des années 80. Il n'est pas possible de comprendre la politique de l'administration Bush – ses choix brutalement inégalitaires à l'intérieur, comme son redéploiement impérialiste à l'extérieur – sans prendre la mesure de cette révolution, qui encadre aussi les orientations des Démocrates, l'autre pôle du mono-parti de fait de la classe dirigeante des Etats-Unis. C'est à cette lumière aussi qu'il faut lire les enjeux des élec-



tions présidentielles de novembre prochain.

*La brèche* consacre un dossier spécial de 4 pages à ce sujet. Elle s'est entretenue avec **Isabelle Richet**. Isabelle Richet est professeure d'Etudes américaines à l'université Paris X-Nanterres. Elle a publié en 2002 aux éditions textuel *Les dégâts du libéralisme. Etats-Unis: une société de marché*. Elle est également l'auteur de *Harlem. De la Mecque noire au ghetto* (Autrement, 1993) et *La religion aux Etats-Unis* (PUF, 2001).

réceptacles uniques des élites politiques des Etats-Unis. En fait, ce sont essentiellement des machines électorales. Il existe un ensemble de groupes – des associations de grosses entreprises, aux « think tanks », les « boîtes à penser » – qui formulent les visions politiques et, de plus en plus, sélectionnent le personnel politique. Par exemple, c'est l'Heritage Foundation, une boîte à penser très conservatrice de Washington, qui a auditionné les 3000 membres de l'administration Bush Jr à la Maison-Blanche.

Dans ce contexte, il s'est progressivement constitué, dès la fin des années 70, un réseau regroupant des entreprises, des boîtes à penser, des groupes religieux conservateurs, formant une nouvelle élite politique conservatrice. Les priorités de chaque secteur sont en partie différentes: déréglementation, baisse des impôts et flexibilisation du travail pour les entreprises; remise au goût du jour des valeurs traditionnelles (famille, femme au foyer, refus du droit à l'avortement) pour les conservateurs religieux. Mais tous se retrouvent autour d'une idée: le gouvernement c'est le problème, il faut le plus possible limiter son rôle dans la vie économique et sociale du pays. Ce qui ne va pas sans contradictions, lorsque l'on veut, comme les conservateurs religieux, utiliser ce même gouvernement pour imposer des normes de vie...

**Il s'est progressivement constitué, dès la fin des années 70, un réseau regroupant des entreprises, des boîtes à penser, des groupes religieux conservateurs, formant une nouvelle élite politique conservatrice.**

Cette réorganisation des élites politiques va de pair, depuis les années 70, avec une recomposition des castes dominantes américaines. Les élites économiques du sud et de l'ouest du pays ont acquis un poids majeur, alors que, traditionnellement, les élites économiques de l'est et du nord-est dominaient. Cette montée en puissance a été accompagnée d'une alliance avec les courants religieux et culturels particulièrement forts dans ces régions. Cela a débouché sur une mise à l'écart à l'intérieur du Parti républicain du groupe centriste qui l'avait dominé jusque-là. Ces forces ont imposé leurs visions dans les débats et les médias; elles ont entraîné tout le spectre politique américain à droite, y compris le Parti démocrate. (suite p. 12)

## UN MONDE DU TRAVAIL RAVAGÉ

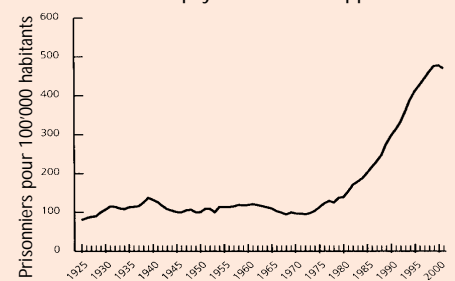
### Chômage caché

● En janvier 2004, il y avait 147 millions de salarié-e-s aux Etats-Unis (population: 291 millions de personnes), dont 8,3 millions officiellement au chômage (taux de 5,6%). De plus, les autorités ont recensé 4,7 millions de temps partiels involontaires. Enfin, elles ont comptabilisé 1,7 million de personnes qui veulent du travail mais qui ont renoncé à en chercher. Cela donne un total de 14,7 millions de personnes manquant d'emploi, soit 9,9% de la population active.

● Le 12 janvier 2004, l'économiste en chef de la banque Morgan Stanley, Stephen Roach, commentait ainsi la « reprise sans emploi », caractéristique des deux dernières années, jusqu'à ce printemps: « L'économie américaine moderne n'a jamais rien vu de pareil. Après 25 mois de soit-disante reprise économique, l'emploi dans le secteur privé se situe encore 1% en dessous du creux de la dernière récession, en novembre 2001. (...) Si les entreprises américaines avaient embauché comme elles l'ont fait lors des reprises précédentes, il y aurait 7,7 millions de personnes en plus avec un travail aux Etats-Unis. »

### En prison

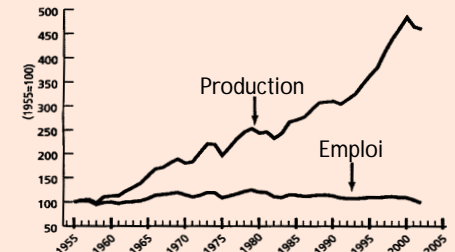
Avec la crise, le taux d'emprisonnement (prisonniers pour 100'000 habitants) a explosé dès la fin des années 70. Il dépasse de loin celui de tous les pays dits « développés ».



Source: Bureau of Justice Statistics / Monthly Review

### Des gains massifs de productivité

Production et emploi dans l'industrie manufacturière aux Etats-Unis



Source: Monthly Review, Economic Report of the President, 2003.

### « Travailleur... et pauvre »

C'est le titre de *Business Week* du 7 juin 2004. « Sur le marché du travail extrêmement dur d'aujourd'hui, l'échelon le plus bas est aussi le niveau le plus élevé où la plupart des travailleurs arriveront. Et la volonté politique de les aider n'est pas pour demain », constate l'hebdomadaire des milieux d'affaires.

● En 2003, 28 millions de salarié-e-s de 18 à 64 ans – 24% – gagnent moins de 9,04 dollars de l'heure, soit, à plein temps, moins de 18'800 dollars par an, ce qui correspond au seuil de pauvreté officiel pour une famille de 4 personnes. Cette proportion de travailleurs avec des bas salaires dépasse les 31% pour les Noirs et les 40% pour les Hispaniques.

● Selon une étude du Economic Policy Institute, il serait nécessaire de doubler le montant du seuil de pauvreté, calculé selon des méthodes dépassées, pour couvrir effectivement les dépenses de base d'une famille de 4 personnes.

● Les personnes avec des bas salaires sont beaucoup mieux formées qu'il y a une génération: 40% disposent d'un diplôme secondaire.



George W. Bush a pu s'appuyer sur les deux vagues précédentes de la révolution conservatrice – celles de Reagan et Clinton – pour appliquer des mesures plus radicales, en matière de baisse des impôts ou de privatisation des assurances sociales notamment.

**Tu parles de « révolution conservatrice » à l'œuvre aux Etats-Unis depuis un quart de siècle. Pourquoi cette caractérisation?**

**Isabelle Richet** – D'abord parce que ce sont les termes mêmes choisis par les tenants de cette politique: ils se présentent comme des conservateurs et ils parlent, depuis Reagan, d'une révolution.

Le terme de « conservateur » renvoie à la division politique traditionnelle aux Etats-Unis. On ne parle pas de gauche et droite, comme en Europe, mais de « libéraux », au sens de progressistes, et de « conservateurs ».

Après la Deuxième Guerre mondiale, avait dominé aux Etats-Unis ce que l'on a appelé le « compromis libéral » issu du « New Deal ». Le président Franklin Roosevelt résumait cette politique par la formule: « big business, big labor, big government ». C'est-à-dire: toute liberté aux entreprises pour développer leurs affaires; des

droits, dans des limites strictes, pour l'organisation des travailleurs; un gouvernement qui intervient et qui garantit certaines protections sociales.

Dès la fin des années 70, avec la baisse de compétitivité de l'économie américaine, une offensive s'est développée pour remettre en cause ce « compromis », jugé trop coûteux. L'enjeu affiché: renverser ce système et revenir au capitalisme sauvage de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'où le terme de « révolution conservatrice ».

**Ce changement de perspectives a marqué toute la classe politique, Républicains comme Démocrates...**

Bien sûr. De manière graduelle, avec des à-coup, toutes les élites politiques ont été partie prenante de cette révolution.

Pour comprendre ce qui s'est passé, il ne faut pas oublier que les deux grands partis – les Républicains et les Démocrates – ne sont pas les

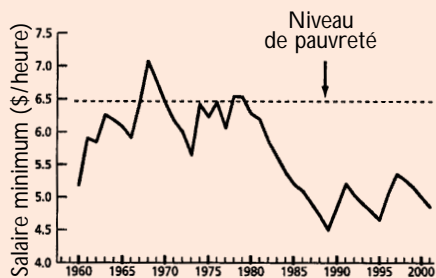
## UN MONDE DU... (suite)

## Des bas salaires... qui baissent

- Le salaire minimum, de 5,15 dollars de l'heure, est, inflation déduite, inférieur de 30%, au niveau du salaire minimum de 1968.
- Entre 1973 et 2003, le salaire moyen des jeunes hommes n'ayant pas de formation secondaire a baissé de 25%, celui des jeunes filles de 13%.

## Un salaire minimum qui plonge

Salaire minimum en dollars de 1999 et niveau de pauvreté (pour une famille de 3 personnes, en comptant 52 semaines de travail par an à 40 heures hebdomadaires)



Source: Economic Policy Institute

## Au plancher

Salaire horaire moyen pour le 20% des personnes ayant les plus bas revenus

	1973*	1993*	2003
Hommes	9,70	8,31	9,22
Femmes	6,62	6,92	7,94

\* En dollars 2003

Source: Business Week

## Sans couverture maladie, ni retraite

● Près de 44 millions de personnes (15,2% de la population), dont 8,5 millions d'enfants, n'ont pas de couverture maladie. En 1980, il y avait moins de 25 millions de personnes aux Etats-Unis sans couverture maladie.

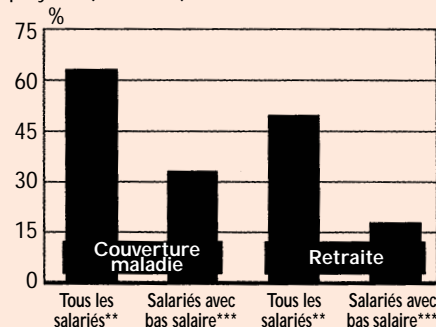
● Entre 2002 et 2003, 82 millions d'Américains de moins de 65 ans – un tiers! – ont été privés durant au moins six mois de couverture maladie, selon l'association *Families USA*. Cette proportion a atteint 60% parmi les hispaniques et 43% parmi les Africains-Américains. Elle est plus élevée dans les Etats du sud et de l'ouest des Etats-Unis: 43,4% au Texas, par exemple, dont Bush a été le gouverneur. L'endettement pour se payer des soins est une cause majeure de pauvreté.

● La couverture maladie aux Etats-Unis n'est pas obligatoire. Elle est principalement assurée par le biais des employeurs, en dehors des programmes sociaux pour les retraités ou les personnes pauvres.

● De 1993 à 2003, la part des salarié-es refusant la couverture maladie de leur employeur parce que ne pouvant pas la payer est passée de 12% à 20%.

## Pauvres et sans protection sociale

Part des salarié-es avec une de couverture maladie ou de retraite assurée par leur employeur (en 2000\*)



\* Dernières données disponibles.

\*\* Secteur privé, entre 18 et 64 ans, travaillant au moins 20 heures par semaine 26 semaines par an.

\*\*\* En dessous du seuil de pauvreté officiel pour une famille de 4 personnes.

Source: Business Week / Economic Policy Institute

## Précarité, flexibilité

● 21 millions de salarié-es travaillent à temps partiel. Un quart des personnes à temps partiel touchent le salaire minimum, de 5,15 dollars, contre 5% des personnes à temps plein.

● 80% des salarié-es ont droit à des jours fériés et des vacances payées. Mais ce n'est le cas que de 1 salarié-e sur 10 parmi celles et ceux qui se situent dans la tranche de 10% de salaires les plus bas.

## Cette réorganisation de l'élite politique américaine s'accompagne-t-elle de liens renforcés avec des secteurs économiques?

Il existe un lien tout à fait particulier avec ce que l'on appelle le complexe militaro-industriel. C'est la base de la nouvelle droite qui contrôle aujourd'hui le Parti républicain. Tous les grands secteurs économiques tirent avantage des politiques néo-conservatrices. Mais les financements aux partis, comme l'origine de nombreux membres de l'administration Bush, mettent en évidence des liens privilégiés avec les secteurs de l'énergie, du pétrole ainsi que du complexe militaro-industriel. Cela se superpose d'ailleurs aux liens régionaux: le sud et l'ouest sont des régions où sont concentrés les bases de l'armée, les industries d'armement et le complexe pétrolier. Par ailleurs, l'ensemble des gros secteurs économiques et industriels ont dorénavant beaucoup plus confiance dans le Parti républicain. Auparavant, ils arrosaient les deux partis à peu près à égalité. Or les chiffres pour la campagne 2004 montrent que 80% des dons des grandes entreprises sont allés au Parti républicain.

## L'administration Bush recourt systématiquement aux valeurs conservatrices. Est-ce spécifique à cette administration et à quoi cela répond-il?

C'est une constante de cette révolution conservatrice. Il y a deux raisons qui expliquent cela. Premièrement, la révolution conservatrice passe par le démantèlement des structures de protection sociale, et donc par la revalorisation de ce que ces conservateurs appellent les structures naturelles de solidarité: c'est aux familles, aux Églises de s'occuper des enfants, des pauvres, des défavorisés. Contre-réformes conservatrices et développement des structures charitables vont de pair.

Deuxièmement, le déplacement du centre de gravité au sein de la classe dominante vers les élites du sud et de l'ouest a été accompagné d'un développement du Parti républicain dans ces régions, où il n'existait pratiquement pas auparavant. Le sud était historiquement une région d'un seul parti, les Démocrates, puisque les Républicains étaient le parti de Lincoln, qui a aboli l'esclavage.

## Depuis 25 ans, le discours néo-libéral s'est complètement imposé parmi les élites politiques et médiatiques. Les Démocrates ne présentent aucune alternative réelle.

Or, après les mouvements pour les droits civiques des Noirs, durant les années 60, auxquels le Parti démocrate a été identifié, les stratégies républicaines ont compris que le Sud blanc était à prendre politiquement. Pour cela, ils ont joué la carte religieuse conservatrice. C'est une région des Etats-Unis où sont concentrés les protestants évangéliques fondamentalistes qui accordent une importance primordiale aux valeurs traditionnelles. Le discours à tonalité morale et religieuse a donc servi à fidéliser aux Républicains ces électeurs protestants conservateurs, minoritaires à l'échelle du pays, mais déterminants pour gagner cette région.

Cela dit, le premier à utiliser cette tonalité moralisatrice dans son discours politique a été Jimmy Carter, président de 1977 à 1980, un démocrate sudiste, protestant évangélique. Puis tous les présidents l'ont suivi, y compris Clinton. Il y a cependant une différence avec Bush. Il a des rapports personnels beaucoup plus étroits avec ces groupes religieux conservateurs. Il a été gouverneur du Texas où ces groupes sont très forts. Il joue très habilement de cette partition. Il dit être lui-même un converti et il utilise avec aisance le vocabulaire chrétien conservateur. Il peut donc s'adresser directement à cette mouvance, sans passer par l'intermédiaire de prédateurs vedettes.

## Quels sont les éléments de continuité, ou de rupture, entre la politique de l'administration Bush et celles des administrations précédentes?

Il y a une forte continuité et je parlerais plutôt d'accélération que de rupture.

La «révolution conservatrice» initiée sous Reagan est vraiment une révolution. Cela ne s'est donc pas fait facilement ni d'un coup. On peut repérer trois vagues.



Les nombreuses mobilisations sociales et contre la guerre – ici, Washington, 18 janvier 2003 – sont les lieux où s'expriment des éléments d'alternative au système, qui contrôle par contre totalement la sphère électorale.

**La première est la vague Reagan.** Elle a été marquée par les premières baisses d'impôts pour les hauts revenus et le capital, la déréglementation de tout ce qui protégeait la force de travail, l'offensive contre les syndicats, avec la grève brisée des contrôleurs aériens en août 1981, et leur syndicat, Patco, dissous.

Par contre Reagan n'a pas avancé beaucoup au niveau de l'attaque contre l'«Etat-providence». Il a réduit les financements, mais il n'a pas remis en cause les droits sociaux existants et les institutions qui leur sont liées. Dans ce domaine, la contribution de Reagan a surtout été idéologique. Son administration a réussi à délégitimer l'idée même de protection sociale collective, assurée par le biais des programmes mis en place par le New Deal. Elle a imposé des thèmes comme la responsabilité individuelle, l'individualisme, l'autonomie, contre ce qu'elle caractérisait de «collectivisme» ou de «dépendance».

**La deuxième vague** a été celle de la présidence Clinton avec un Congrès majoritairement conservateur. L'image de confrontation entre les deux ne doit cependant pas faire illusion. Il y avait en réalité un rapport de confrontation-collaboration entre Clinton – qui représente la droite du Parti démocrate – et ce Congrès conservateur. On l'a vu avec le

démantèlement en 1996 (cf. p. 13) du premier programme social issu du New Deal, le programme d'aide aux familles monoparentales avec enfants, l'AFDC (*Aid family with Dependent Children*). Cette mesure a fait l'objet d'un accord bipartisan – entre Démocrates et Républicains. Clinton a signé cette loi et s'en est beaucoup vanté. Aujourd'hui encore, ce démantèlement est un argument électoral pour les Démocrates.

**La troisième vague** est celle de l'administration Bush Jr. Pour comprendre comment Bush opère, il faut prendre la mesure des effets cumulatifs des vagues précédentes. Depuis 25 ans, le discours néo-libéral s'est complètement imposé parmi les élites politiques et médiatiques. Même les Démocrates classés les plus à gauche ne présentent aucune alternative réelle. L'idée que le gouvernement ne peut rien faire et que, lorsqu'il agit, il agit mal, s'est imposée. Avec d'autant plus de force que cela a pris la dimension d'une prophétie autoréalisante. Reagan a commencé par affirmer que le gouvernement n'était pas la solution mais le problème. Il a ensuite coupé les dépenses, dans l'éducation par exemple. Résultat: les écoles fonctionnent mal. Donc C.Q.F.D.: le gouvernement ne peut rien faire.

Dans ce contexte, Bush n'a plus besoin de mener la bagarre idéologique portée depuis une ving-

## GLOSSAIRE

**New Deal:** Le nom donné par Franklin Roosevelt – (1882-1945), président démocrate des Etats-Unis de 1933 à 1945 – à la nouvelle politique sociale qu'il mit en place dès 1933 et qui créa notamment les institutions d'aide et de sécurité sociale aux Etats-Unis. Le développement de ces institutions a connu un nouvel élan dans le cadre de la «guerre contre la pauvreté» lancée dans les années 60 par le président Johnson.

**La grève des supermarchés californiens** a débuté le 11 octobre 2003 et s'est terminée le 29 février 2004. Elle a concerné près de 70'000 employé-es de trois des plus grandes chaînes de supermarchés aux Etats-Unis. L'enjeu de la grève: la volonté de ces trois groupes d'introduire des échelles salariales à deux vitesses et de baisser la couverture maladie des salarié-es. L'argument invoqué: l'arrivée dans la région du groupe Wal-Mart. Les patrons s'étaient préparés à cette grève: ils ont lock-outé tous les salarié-es dans la région. Ils ont créé une caisse de grève commune pour couvrir leurs pertes. Les syndicats n'ont, au contraire, pas donné de dimension nationale à leur lutte, révélatrice pourtant de la situation du salariat aux Etats-Unis. Fin février 2004, les syndicats ont mis fin à la grève en acceptant toutes les revendications patronales.

**Wal-Mart:** le géant de la distribution aux Etats-Unis (et dans un nombre croissant de pays). Un chiffre d'affaires de 256 milliards de dollars en 2003 – Migros: 15 milliards environ – et plus de 1,2 million de salarié-es aux Etats-Unis. Il n'existe pas une seule section syndicale dans un magasin Wal-Mart aux Etats-Unis. En 2003, le salaire horaire moyen y était de 8,5 dollars contre 10,81 dollars dans l'ensemble de la branche. La plupart des employé-es de Wal-Mart travaillent moins de 32 heures par semaine et gagnent moins que le seuil de pauvreté pour une famille de 3 personnes (15'060 dollars). Plus de 700'000 employé-es de Wal-Mart n'ont pas de couverture maladie. C'est cette réalité qui est à l'origine de l'expression «walmartisation» de l'emploi. Une plainte pour discrimination salariale, concernant 1,6 million de femmes, est en cours contre Wal-Mart. En 2001, la famille Walton, propriétaire du groupe, était de loin la plus riche des Etats-Unis (92 milliards de dollars, contre 54 milliards pour Bill Gates).

taine d'années. Par contre il essaie d'appliquer des mesures de façon plus systématique et plus radicale.

Prenons les impôts: Reagan n'aurait jamais rêvé des baisses décidées par Bush. La première vague est de 1600 milliards de dollars sur 10 ans. Une seconde, de 1100 milliards de dollars, vient d'être annoncée avec le nouveau budget. L'objectif avoué est de supprimer l'impôt sur le revenu, le seul impôt progressif, qui sert en particulier à financer les programmes sociaux. Plus de 52% de ces baisses d'impôts profitent au 1% des revenus supérieurs.

Autre exemple: Bush a essayé de pousser plus loin la déréglementation des droits des salariés-e-s, en s'attaquant au paiement des heures supplémentaires. C'est très important: les entreprises embauchent au minimum et imposent des heures supplémentaires lorsqu'il y a des commandes. Actuellement, tous les employés qui ne sont pas des «managers» doivent être payé-e-s, au-delà de 40 heures hebdomadaires, avec un supplément de 50%. L'administration Bush a proposé de reclasser tout une série de professions dans la catégorie des managers. Le chef de rayon d'un supermarché devenait ainsi un «manager». Cela aurait concerné huit millions de salarié-e-s. La levée de bouclier a été telle que ce changement de classification ne touchera finalement «que» un million d'employé-e-s.

**Comment se présentent, dans ce cadre, les élections présidentielles de novembre prochain?**

Il faut d'abord avoir en tête un fait: depuis Reagan, les élections présidentielles se jouent à quelques dizaines de milliers de voix. Depuis la fin des années 70, ni les Républicains, ni les Démocrates ne commandent de véritables majorités. Il en va de même pour le Congrès, où il y avait précédemment toujours une majorité

démocrate. Ces derniers l'ont perdue, car ils ont perdu l'alliance sociale, avec de larges secteurs salarié-e-s en particulier, qui en était le fondement. Mais, en même temps les Républicains détiennent une majorité très ténue au Congrès. Cette réalité est à la base de l'agressivité des campagnes électorales, où tous les coups sont permis.

Dans ce contexte, il y a aujourd'hui indiscutablement une polarisation entre anti-Bush et pro-Bush. Il est cependant difficile de savoir lequel des deux camps mobilisera le plus.

Cela définit le rôle du candidat démocrate John Kerry: il est celui qui n'est pas Bush. Avant les primaires du début de cette année au sein du Parti démocrate, c'est Howard Dean, un candidat un peu plus radical, notamment dans ses critiques à la guerre en Irak, qui attirait un public nombreux dans ses meetings. Mais les électeurs démocrates ont jugé qu'il n'avait pas la stature pour battre Bush et c'est Kerry qui a ramassé la mise.

Kerry et Bush ont un profil social très proche: fils de patriciens de la Nouvelle-Angleterre, grandes fortunes, hautes écoles. Quand Kerry essaie de tenir un discours un peu populiste pour s'adresser à des ouvriers, cela ne passe pas du tout. Bush est beaucoup plus efficace avec sa rhétorique protestante conservatrice.

Kerry est très embêté pour se distinguer de Bush. Il a voté la guerre en Irak. Il se contente de critiquer la conduite de la guerre... et demande plus de troupes. Comme Bush fait un gros effort pour augmenter son audience au sein de la communauté juive américaine, qui comprend des donateurs décisifs pour les Démocrates, Kerry a riposté en se ralliant immédiatement et bruyamment à la politique de Sharon-Bush à propos de la Palestine. Au niveau de la politique intérieure, même topo: les propositions de Kerry en matière de protection sociale ou de salaires sont des plus floues; il

n'oppose aucune alternative aux priorités de Bush. En fait, Kerry mise sur le fait de capter le sentiment anti-Bush, mais sans avoir à proposer d'autre politique.

Dans ce cadre, une troisième candidature, comme celle de Ralph Nader, qui avait été candidat des Verts en 2000, est extrêmement difficile. Nader a fait l'objet d'une campagne massive d'intimidation, l'accusant d'être responsable de l'élection de Bush, ce qui n'a pas de sens dans les faits: en 2000, le candidat démocrate Gore avait la majorité des voix. Mais Nader est resté depuis lors étonnamment silencieux, alors que des scandales comme celui d'Enron, fin 2001, entraînent totalement en écho avec sa campagne contre le big business. Si Nader se présente cette année, comme il vient de l'annoncer, je pense qu'un grand nombre des électrices et électeurs ayant voté pour lui en 2000 donneront cette année leurs voix au «candidat capable de battre Bush»<sup>1</sup>.

Cela montre la force de ce système politique américain bi-partiste (en fait monopartiste) et l'obstacle décisif qu'il constitue à l'émergence d'une alternative politique – c'est d'ailleurs pour cela qu'il a été conçu. Des candidats alternatifs peuvent percer localement, comme les Verts qui ont réuni 45% des suffrages lors des municipales de San Francisco, ce qui peut alimenter un certain «possibilisme» orienté vers les réalisations locales. Mais, au niveau national, là où se font les vrais choix, le système politique reste pour l'instant totalement verrouillé. Les mobilisations sociales, nombreuses et se développant sur des terrains très divers, par exemple contre la guerre, restent les seuls lieux où s'expriment, de manière éclatée, des éléments d'alternative au système.

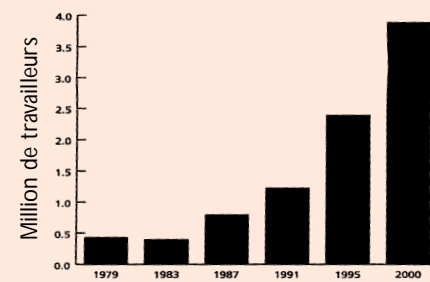
1. Nader a choisi un écologiste de gauche, Peter Camejo, comme candidat à la vice-présidence. Camejo veut faire de l'opposition à la guerre en Irak la question clé de ces élections. Camejo, candidat vert au poste de gouverneur de Californie en 2002 et 2003, avait été en 1976 candidat à la présidence des USA pour le SWP (Socialist Worker Party).

**UN MONDE DU... (suite)**

● Entre 1973 et 1999, la part des salarié-e-s occupant plus d'un emploi est passé de 5,1% à 6,3%; huit millions de salarié-e-s étaient dans ce cas en 1999.

● En 1999, le temps de travail moyen des salarié-e-s aux Etats-Unis avait augmenté de 184 heures par an en comparaison de 1989. Selon les statistiques officielles, un salarié américain travaillait alors en moyenne 350 heures de plus qu'un travailleur européen.

**Le travail temporaire s'envole**



Source: Monthly Review, avril 2004.

**Femmes discriminées**

● Un tiers des femmes touchent des bas salaires, contre 20% des hommes. Près de 60% des femmes à plein temps gagnent moins de 25'000 dollars par an.

● Les femmes représentent 70% des travailleurs à temps partiel et 60% des temporaires.

● Près de 65% des femmes avec des enfants de moins de 6 ans et 75% de celles qui ont des enfants entre 6 et 17 ans travaillent à l'extérieur, 3 fois plus qu'en 1960.

● Les salaires des jeunes femmes représentent 90% de celui des jeunes hommes. Par contre, le salaire moyen des mères n'atteint en moyenne que 60% de celui des hommes.

**Une immigration massive**

● En 1999, 15,7 millions de travailleurs étaient nés à l'étranger. En Californie, 30% de la force de travail est née à l'étranger. Ces chiffres ne tiennent pas compte des 8 à 10 millions de sans-papiers.

● L'écart entre la situation économique des travailleurs nés aux Etats-Unis et des migrants est aujourd'hui trois fois plus grand que ce qu'il était lors de la dernière vague massive d'immigration, fin XIX<sup>e</sup>, début XX<sup>e</sup> siècle. En moyenne, le salaire d'un homme migrant ne représente que 77% du salaire d'un travailleur né aux Etats-Unis; pour un Mexicain, c'est même moins de 50%.

**Une guerre contre les syndicats**

● En 2003, le taux de syndicalisation était de 12,9%, contre 20,1% en 1983. Au début des années 50, il dépassait les 35%.

● Les syndicats comptaient en 2003 15,8 millions de membres, soit 369'000 de moins que l'année précédente. Les syndicats ont moins de membres qu'en 1995, lorsque John Sweeney est arrivé à la tête de l'AFL-CIO.

● Dans les années 50, les salarié-e-s ayant officiellement subi des représailles de leur employeur à cause de leur activité syndicale se comptaient en centaines par année. Dans les années 90, 20'000 salarié-e-s étaient dans ce cas chaque année.

● Commentaire de *Business Week* (23 mai 1994): «Au cours des 12 dernières années, l'industrie américaine a mené la guerre antisyndicale la plus couronnée de succès que l'on ait connue, licenciant illégalement des milliers de travailleurs qui n'avaient fait qu'exercer leur droit légalement reconnu de se syndiquer.»

● En 2002, il y a eu aux Etats-Unis 19 grèves impliquant plus de 1000 salarié-e-s, contre 187 en 1980 et 470 en 1952. Les salariés impliqués étaient 45'900 en 2002 contre 795'000 en 1980 et 2'746'000 en 1952.

**De moins en moins de grève**

Moyenne annuelle du nombre de salarié-e-s ayant participé à des arrêts de travail

Période de 5 ans	Nombre de salarié-e-s
1978-1982	704'000
1983-1987	485'000
1988-1992	314'000
1993-1997	267'000
1998-2002	202'000

Source: Bureau of Labor Statistics / Monthly Review

**Au travail... à tout prix**

**L'administration Clinton, démocrate, a signé en 1996 une loi, abolissant de fait l'AFDC (Aid family with Dependant Children), une aide aux familles monoparentales avec enfants mise en place en 1935 dans le cadre du New Deal. Cela a été présenté comme l'exemple du passage voulu du welfare au workfare. C'est-à-dire d'un système garantissant des droits sociaux à un autre, où la possibilité de bénéficier de certaines prestations est limitée dans le temps et conditionnelle à une «contre-prestation»: accepter le plus rapidement un emploi. C'est la même philosophie qui a inspiré la réforme de l'assurance-chômage en Suisse, en 1995 et qu'on retrouve aujourd'hui dans les projets visant l'assurance invalidité.**

**Quelle est l'importance de la réforme de l'AFDC?**

Isabelle Richet – L'AFDC était le programme financièrement le plus petit du système de protection sociale américain. Pourquoi sa réforme a-t-elle alors pris une telle importance? Parce que le démantèlement de l'AFDC a été le vecteur pour la campagne idéologique contre l'idée même de droits sociaux et de protection sociale. De plus, le profil particulier des bénéficiaires de ce programme – des femmes seules avec enfants – permettait d'introduire une dimension moralisante dans cette offensive idéologique. Enfin, les bénéficiaires de l'AFDC constituent un groupe de la population très peu organisé et de fait sans défense, ce qui a facilité le succès de cette campagne. La réforme adoptée en 1996 repose sur deux piliers.

Premièrement, le programme fédéral AFDC a été supprimé. Il a été remplacé par un programme qui s'appelle TANF (*Temporary assistance to needy families*): aide temporaire aux familles dans le besoin). Ce n'est plus un programme fédéral, mais un programme géré au niveau des Etats. Le TANF introduit un changement décisif: le droit à cette assistance est limité à 5 ans sur toute la vie. L'AFDC, au contraire, était un droit lié au fait de disposer d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Certes, ce seuil est totalement inadéquat, puisqu'il ne correspond qu'à 35% environ du salaire moyen: en Europe, les seuils de pauvreté sont en général fixés à 50% du salaire moyen. Mais, cela dit, toute mère seule avec des enfants et répondant aux critères de revenus avait automatiquement droit à l'AFDC, ainsi qu'à Medicaid,

la couverture maladie pour les pauvres. Le TANF a supprimé ce droit.

Deuxièmement, les Etats qui gèrent ce programme (conditions d'éligibilité, etc.), reçoivent des subventions fédérales forfaitaires, dont l'attribution est liée à une condition: la mise au travail des bénéficiaires. Concrètement, au bout d'une année, 50% des bénéficiaires du TANF doivent avoir été mises au travail, sans quoi les subventions diminuent. C'est cette conditionnalité qui explique que l'on a caractérisé cette réforme comme un passage au workfare.

**Quel bilan peut-on faire de cette réforme?**

Dans de nombreux Etats, le nombre de personnes inscrites sur les listes de ces programmes a fortement baissé. A quoi cela correspond-il? La seconde moitié des années 90 a été une période de croissance économique forte: le taux de sortie de ces programmes n'est en réalité pas plus élevé que celui observé lors des périodes de reprise précédentes. C'est donc le cycle économique qui explique les sorties du programme, et non la réforme de 1996.

**Des horaires incompatibles avec la gestion des enfants et des salaires trop bas pour payer la garde: ce sont deux raisons majeures expliquant pourquoi ces femmes, après 5 ans, sont toujours sans emploi.**

Une étude récente a montré que le pourcentage de personnes dépassant la limite de 5 ans et quittant automatiquement ce programme d'aide sociale tout en étant sans travail a passé de 50% à 58%. Deux raisons principales ressortent pour expliquer pourquoi ces femmes n'arrivent pas à trouver un travail ou à le conserver.

Premièrement les exigences des employeurs en terme d'horaires et de disponibilité sans limite sont incompatibles avec la gestion des enfants. Deuxièmement, les salaires sont trop bas pour permettre le financement d'une garde des enfants.

Regardons maintenant les résultats au niveau des revenus. L'argument officiel en faveur de la

réforme était de permettre de sortir de la pauvreté par le travail. Or les études montrent que 67% des personnes qui sortent du programme demeurent pauvres. Pourquoi? Premièrement, elles n'ont trouvé qu'un emploi sous-payé: il faut savoir qu'une personne travaillant à plein temps au salaire minimum gagne un revenu inférieur au seuil officiel de pauvreté.

Deuxièmement, une grande partie de leurs gains doit être consacrée au financement de la garde des enfants, nécessaire pour pouvoir travailler. Troisièmement, ces personnes ont dû faire face à des dépenses médicales importantes, alors qu'au bout d'un an elles perdent la couverture de Medicaid et qu'elles n'ont, le plus souvent, pas d'autre couverture maladie.

Il faut ajouter un autre constat: des études estiment que la moitié des familles très pauvres qui seraient éligibles pour bénéficier du TANF n'en profitent pas. Elles sont découragées par les travailleurs sociaux. Il s'agit d'une politique systématique des Etats. Comme le montant des subventions qu'ils encaissent est lié au placement sur le marché du travail, dans un délai d'un an, des bénéficiaires du TANF, les Etats font tout pour éviter l'inscription des personnes jugées les moins employables. Ce sont les personnes les plus fragilisées, souffrant par exemple de légers handicaps, qui en font les frais.

**Quels changements l'administration Bush a-t-elle amenés?**

Bush a proposé de durcir la loi lors de son nouveau passage devant le Congrès (toutes les lois doivent être périodiquement revotées). Il voulait fixer le taux de mise au travail à 75% au bout d'un an. Il voulait restreindre la définition des activités acceptées, excluant de nombreux programmes d'études et de formation, pour orienter encore davantage les bénéficiaires du TANF directement sur le marché du travail. Il a refusé d'augmenter les fonds pour la garde d'enfants. Par contre, il a proposé un programme de 250 millions de dollars pour encourager les femmes à se marier. Cette administration qui prêche la mise en retrait du gouvernement voulait créer des structures donnant aux femmes des conseils sur comment trouver un mari... et le garder. Ces propositions n'ont cependant pas passé le cap du Congrès, car les Démocrates ont conditionné leur appui à une augmentation de 1,5 dollar du salaire minimum, fixé actuellement à 5,15 dollars (il n'a plus bougé depuis 1997). C'est donc le statu quo.

# Un salariat bouleversé, aux droits laminés

Le salariat, particulièrement les secteurs syndiqués, a été la première cible de la révolution conservatrice lancée par Reagan. Cela est allé de pair avec un bouleversement du procès de travail. Les droits des travailleurs sortent laminés de ce quart de siècle. Un nouveau syndicalisme sera nécessaire pour répondre à ce défi.

## Quel tableau peut-on dresser du monde du travail aux Etats-Unis?

**Isabelle Richet** – La première offensive menée sous Reagan, la plus violente, a été contre l'emploi. L'objectif était de baisser les « coûts » du travail, ce qui a été largement atteint. La moitié des emplois supprimés étaient protégés par des conventions collectives de travail et garantis, en général, des salaires plus élevés, résultats souvent de luttes ouvrières et syndicales. Dès les années 80, un instrument décisif de cette offensive a été l'introduction de grilles salariales à deux vitesses : l'une, provisoirement intouchée, pour les salarié-e-s en place, l'autre, nettement inférieure, pour les nouveaux engagés. C'est ce que les patrons des supermarchés de Californie ont imposé ce printemps, après l'important grève des salarié-e-s qui s'est terminée par une défaite.

Mais il y a aussi un autre aspect, lié à la réorganisation de l'emploi. On a aujourd'hui une proportion restreinte – 20% selon le ministère du travail – d'emplois hyperqualifiés et bien payés. A côté, il existe un très grand nombre d'emplois semi-qualifiés ou non-qualifiés. Selon le ministère du travail, en 2000, sept emplois sur dix aux Etats-Unis n'exigent qu'une formation sur le tas et se situent dans la moitié inférieure de l'échelle des revenus, beaucoup même dans les 20% les plus bas.

Cela reflète une transformation du procès de travail, marquée par une nouvelle fragmentation et simplification des tâches, permettant de gérer la main-d'œuvre avec une souplesse extrême. L'introduction massive des nouvelles technologies a supprimé un grand nombre d'emplois intermédiaires. Un exemple : la gestion des stocks d'un supermarché correspondait, auparavant, à un emploi relativement qualifié. Or, l'informatisation complète de ces tâches a déve-

loppé, d'un côté, un petit nombre de professions hyperqualifiées dans la logistique et l'informatique et, d'autre part, un grand nombre de tâches d'exécution n'exigeant pas de formation particulière.

Enfin, la gestion de la main-d'œuvre est laissée totalement libre dans les mains des employeurs. Les résultats ? Une augmentation du travail temporaire : Microsoft, par exemple, y fait massivement recours, y compris pour des ingénieurs. Mais aussi des millions de personnes à qui l'on ne propose que des emplois à mi-temps. Cela assure une flexibilité maximale au niveau des horaires. De plus ces personnes n'ont le plus souvent pas droit à la couverture maladie financée – au moins en partie – par les entreprises, ni à l'assurance-chômage. A l'autre extrême, on a des travailleurs bien payés, occupant des emplois intéressants, mais qui travaillent 70 heures par semaine si on leur demande.

Certains ont cru voir une contradiction entre l'existence simultanée d'un sous-emploi massif (les mi-temps non choisis) et d'un sur-emploi (les salarié-e-s faisant de 60 ou 70 heures par semaine). Ce n'est qu'une apparence. Dans un système où il n'existe pas la moindre sécurité de l'emploi et où les droits collectifs sont des plus restreints, si tu as un travail, tu acceptes toutes les exigences, parce que tu n'as pas la moindre garantie pour le futur.

## Quelle a été la réaction du mouvement syndical? Quel bilan peut-on faire des tentatives de l'équipe Sweeney pour redynamiser l'AFL-CIO, la grande centrale des Etats-Unis?

Les syndicats ont été totalement déstabilisés par cette offensive. C'était d'ailleurs l'objectif visé : toucher les secteurs les plus organisés. Mais les syndicats ont aussi été affaiblis par leur politique de collaboration étroite avec le Parti démocrate, d'autant plus lorsque ce dernier s'est rallié aux thèmes de la révolution conservatrice.

Durant toute une période, les syndicats se sont arc-boutés sur la défense des emplois dans leurs secteurs traditionnels d'intervention. C'étaient les moins facilement défendables, car les plus aisés à délocaliser. Il n'y a pas eu de prise de

conscience de cette réorganisation du travail, ni de tentative réelle d'organiser des secteurs en pleine croissance et non délocalisables, comme les services aux personnes (médical, paramédical, commerce, ...). Les directions syndicales n'ont pas davantage revu leur stratégie d'alliance avec les Démocrates.

John Sweeney, qui est arrivé à la tête de l'AFL-CIO en octobre 1995, disait vouloir introduire une dynamique nouvelle. Au niveau de la gestion de l'appareil central syndical, cela n'a pas changé grand-chose. L'AFL-CIO reste toujours autant liée au Parti démocrate. Il y a eu, par contre, des tentatives pour organiser de nouveaux secteurs de salarié-e-s.

Mais celles-ci se sont heurtées à une difficulté majeure. Toute l'histoire montre que les campagnes d'organisation ne suffisent jamais, à elles seules, à faire qualitativement progresser la syndicalisation des salarié-e-s. Pour cela, il faut des résultats, qui sont la conséquence de victoires gagnées grâce à des luttes. C'est à ce moment-là que la syndicalisation avance vraiment. Cela est encore plus vrai aujourd'hui, avec la fragmentation extrême du salariat.

Et c'est justement là qu'est le problème. Prenons la grève des supermarchés en Californie. Les travailleurs étaient déterminés. Mais les patrons aussi. Ils se préparaient depuis deux ans à cette grève. Les syndicats le savaient. Mais ils n'ont rien fait pour préparer, de la même manière, les

salarié-e-s et le mouvement syndical. Durant la grève, ils n'ont eu aucune stratégie pour informer largement des enjeux, pour donner une dimension nationale à cette lutte, pour étendre la solidarité. Cette grève pouvait devenir une grève symbole contre la « walmartisation » de l'emploi. Les directions syndicales n'ont rien fait pour cela et, finalement, les patrons ont infligé une cuisante défaite aux salarié-e-s et ils ont obtenu tout ce qu'ils voulaient.

Il existe une certaine combativité parmi les salarié-e-s américains ; l'immigration y a contribué, comme l'ont montré, par exemple, les batailles des gardiens d'immeubles à Boston ou en Californie. Mais pour gagner, il faut davantage que cela, il faut aussi une autre stratégie syndicale. Dans la gauche radicale, il est question de développer un syndicalisme de mouvement social. Compte tenu des transformations de l'emploi et de sa fragmentation, l'idée est de développer des alliances sociales qui ne se focalisent pas seulement sur le lieu de travail, mais qui cherchent davantage à inclure les communautés et à dépasser les frontières professionnelles. Cela reste cependant une tendance tout à fait marginale par rapport à la politique prônée par l'équipe Sweeney. ■



La grève des supermarchés californiens, d'octobre 2003 à février 2004, a mis en évidence la détermination des salarié-e-s à défendre leurs droits, mais aussi l'incapacité des directions syndicales à mener le combat. La grève s'est terminée par une lourde défaite (cf. p.12).

# Bush soigne la santé... des assurances privées

L'administration Bush est la première à s'attaquer à l'un des piliers des assurances sociales aux Etats-Unis, Medicare. Medicare est un programme de couverture maladie pour les personnes âgées qui touchent les retraites publiques, créé en 1965 par le Lyndon Johnson, démocrate, président de fin 1963 à 1968, dans le cadre de sa « guerre contre la pauvreté ». Sous couvert d'étendre le remboursement des médicaments, l'administration Bush a bouleversé la structure de Medicare, en faisant entrer les assurances privées dans cette assurance publique. Un exemple de comment avance la révolution conservatrice.

L'administration Bush a mené à bien, cette année, la réforme de Medicare. Quels sont les enjeux?

**Isabelle Richet** – Bush s'attaque ainsi aux plus importants programmes sociaux de lutte contre la pauvreté introduits dans les années 60. C'est une réalisation majeure pour son administration. Medicare est, avec la retraite publique, le programme social le plus coûteux pour le budget fédéral. C'est aussi un enjeu politique majeur : 40 millions de personnes âgées touchent Medicare ; elles sont très bien organisées et sont nombreuses à voter républicain.

L'administration Bush a fait preuve d'une grande habileté. Elle a engagé la réforme en affichant une préoccupation apparemment louable : introduire le remboursement par Medicare des médicaments prescrits sur ordonnance. Medicare ne remboursait jusqu'à maintenant que les médicaments administrés au cours d'une hospitalisation. Mais les grands groupes pharmaceutiques étaient contre un tel changement. Ils craignaient que cela crée une situation où Medicare serait en situation de force pour négocier les prix et obtenir des rabais. Les prix des médicaments ne sont en effet

soumis à aucun contrôle aux Etats-Unis, ce qui fait de ce marché un des plus lucratifs pour les transnationales de la pharmacie.

Quelle a été la réponse de l'administration Bush? Elle a fait passer au Congrès une réforme de Medicare prévoyant, selon un système complexe, un remboursement partiel des médicaments : 33% en moyenne, selon les études.

Mais l'essentiel est ailleurs : Bush a utilisé cette réforme pour faire entrer les assurances privées dans le système public de Medicare. Durant 10 ans, l'Etat subventionnera à hauteur de 400 milliards de dollars le remboursement de ces médicaments. Cependant la gestion de ces fonds ne reviendra pas à Medicare, mais aux assurances privées. Qui ne négocieront pas de rabais avec les groupes pharmaceutiques.

## Bush a utilisé cette réforme pour faire entrer les assurances privées dans le système public de Medicare. Pour cela, elles géreront 400 milliards de subventions.

Bush voulait aller plus loin : le remboursement des médicaments n'aurait dû profiter qu'aux personnes acceptant de passer de Medicare à une caisse privée. Il a dû renoncer. Mais la réforme prévoit néanmoins l'expérimentation de ce transfert dans six Etats. Pour cela, les assurances privées recevront 12 milliards de dollars de subventions afin de pouvoir offrir des primes plus basses et concurrencer Medicare. Sans obligation de leur part : si le marché n'est pas rentable, elles pourront lâcher leurs clients.

Toute cette opération se fait au nom de la « plus

grande efficacité » du secteur privé. En réalité, les coûts de gestion de Medicare sont de 2%, ceux des assurances privées de 15%.

## Cette réforme indique une tendance plus générale...

Effectivement, elle illustre le passage de ce qu'on appelait le « Welfare State », l'Etat-providence, à un « Enabling State », un Etat « habilitateur » ou « facilitateur ».

L'argument est le suivant : il faut mettre fin à l'Etat qui veille au bien-être des citoyens avec un système de protection sociale fondé sur la solidarité collective. Il faut passer à un Etat « facilitateur », qui permet aux individus de s'occuper de leur propre protection sociale et d'acquiescer sur le marché les programmes de protection sociale qu'ils veulent – c'est-à-dire qu'ils peuvent payer! On ne laisse pas les gens sans assurance, mais on utilise l'Etat pour pousser les gens vers la recherche individuelle de protection sociale. Des réformes comme celle de Medicare ou des incitations fiscales dans le cadre de la retraite sont utilisées pour atteindre ce but.

On pousse ainsi à l'individualisation des couvertures et à la privatisation des systèmes. Ce qui accroît les inégalités sociales. Actuellement, 200 milliards de dollars d'exemptions fiscales sont liés à des programmes de retraite ou de santé individualisés. Or, parmi les 20% des salarié-e-s disposant des revenus les plus bas, seuls 16% bénéficient de couverture privée pour la retraite et 24% pour la maladie. Par contre, pour les 20% supérieurs, cette proportion est de 70%.

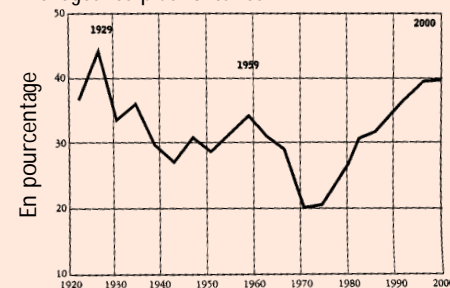
L'administration Bush a une réponse à ce creusement des inégalités. Elle a prévu un financement pour encourager les Eglises et les institutions charitables à prendre en charge celles et ceux qui étaient jusqu'à maintenant couverts par des assurances publiques et ne pourraient pas s'offrir une couverture similaire sur le marché. ■

## UN MONDE DU... (fin)

### Inégalités et concentration des richesses record

#### Quand 1% a 40%

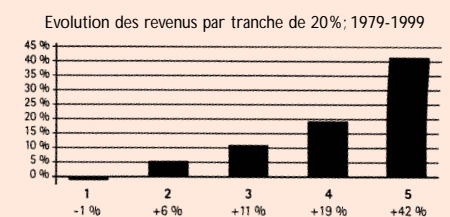
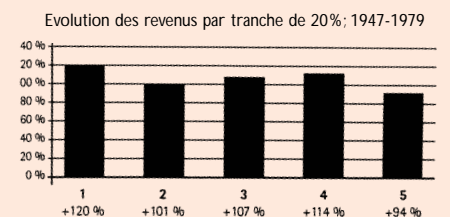
Part des richesses détenue par le 1% des ménages les plus fortunés



Source: Kevin Phillips, *Wealth and Democracy*, Broadway Books, 2002

#### Des inégalités qui se creusent

L'évolution des revenus du 1<sup>er</sup> quintile – tranche de 20% avec les revenus les plus bas – au 5<sup>e</sup> quintile – avec les revenus les plus hauts.



Source: Isabelle Richet, *Les dégâts du libéralisme*, op. cit.

Sources: Kevin Phillips, *Wealth and Democracy*, Broadway Books, 2002; Isabelle Richet, *Les dégâts du libéralisme*, Textuel, 2002; Beth Shulman, *The Betrayal of Work*, New Press, 2003; Business Week, 7 juin 2004, Page 2, mai 1996, *Monthly Review*, avril 2004.

# Brésil: le Lulisme, un social-libéralisme continental

Dix-huit mois après l'accession de Lula à la présidence du Brésil, les millionnaires sont plus nombreux et plus riches, le chômage bat des records et le salaire moyen a baissé de plus de 14%.

CHARLES-ANDRÉ UDRY

Le 16 juin 2004, le grand quotidien de droite *O Globo* titrait en première: «*Les marchés financiers ont fait 5000 millionnaires de plus au Brésil en 2003*». Un éditorialiste du même journal s'exclamait: «*Qui aurait pensé que les profits des banques auraient atteint des sommets sous un gouvernement du Parti des travailleurs?*»

**En 2001, plus de 70% des militant.e.s du PT étaient liés à des structures administratives. Les liens organiques avec les mouvements sociaux s'étaient distendus.**

La soumission aux exigences du FMI (voir encadré «Le Brésil de Lula»), avant les élections de 2002, laissait entrevoir – sans l'aide d'une

présidence – ces développements. Ils furent salués très vite par la presse financière internationale. La dernière étude de la banque américaine Merrill Lynch, intitulée «Rapport annuel sur la richesse», montre que la minorité privilégiée du Brésil dispose d'une fortune mobilière et immobilière équivalant à trois fois le Produit intérieur brut (PIB) de 2003. Un quasi-record mondial, qui explique pourquoi les entreprises de produits de luxe considèrent le marché brésilien comme un des prioritaires à «travailler».

## La régression distributive

Il y a une cohérence sociale, économique et politique entre, d'une part, la concentration de la richesse et, d'autre part, la paupérisation de la majorité de la population (cf. «Une anthropophage sociale»). Il y a aussi un lien direct entre cet enrichissement et les 145 milliards de reais payés pour la dette en 2003, contre 119 en 2002. Les secteurs privilégiés brésiliens détiennent des obligations (des parties de la dette publique) qui leur rapportent des intérêts,

payés grâce à une fiscalité des plus inégalitaires, à des coupes dans les dépenses sociales ou dans celles devant soutenir les rachitiques projets de la réforme agraire. Les «riches» deviennent aussi, à bon prix, détenteurs de secteurs (banques par exemple) privatisés. Se profile le juteux marché de la privatisation de l'imposante firme de télécommunications: Embratel. Elle a été financée en partie, dans le passé, par des revenus des salariés.

En synthèse, la politique de Lula a apporté un petit changement: les privilégiés ont encore renforcé leurs avoirs et pouvoirs.

La poursuite par le gouvernement du PT de la politique de F.H. Cardoso est saluée par ce dernier. Carlos Eduardo Carvalho, professeur à la PUC-SP (Pontificia Universidade Católica de São Paulo), met en relief un autre aspect, plus important: «*Le gouvernement Lula traduit une victoire spectaculaire du néolibéralisme, la plus grande depuis le tournant argentin de 1989, lorsque Menem, élu par le péronisme, a initié des «relations charnelles» avec les Etats-Unis.*»



De g. à dr.: le ministre de l'économie Palocci, leader de la politique néo-libérale, J. P. Cunha, président de la Chambre des députés, Lula et Miguel Rossetto, ministre de la réforme agraire, membre du courant Démocratie socialiste du PT.

## Soumettre le PT au gouvernement

Sous une forme plus directe, Lula cernait le noyau dur de son orientation lorsqu'il répondait à ceux qui avaient douté de sa capacité à faire des «réformes»: «*Ce n'est pas parce que je suis meilleur [que j'ai réussi]. C'est parce que je savais que la réforme devrait s'affronter à une base bien organisée, et à une grande partie de ceux qui avaient voté pour moi.*»

Lula, de manière explicite, reconnaît que le PT-gouvernement est au centre de la politique néolibérale. Certes, les alliances avec des grands partis bourgeois ont leur importance. La nomination à la Banque centrale – dont l'autonomie est assurée – d'un financier international, Mereilles, constituait un gage de plus... en direction des «marchés financiers».

Mais l'essentiel se passait ailleurs: la mise en place dans le PT de structures qui ont assuré à Lula et à sa garde rapprochée une autonomie accrue face à la base du PT. Il en découla une politique, tout d'abord électo-

rale, de plus en plus distante des programmes – pourtant sans cesse adoucis – adoptés par le PT (voir l'encadré «Le PT en quelques dates»).

«L'Institut de la Citoyenneté» devint, dans les années 1990, le vrai gouvernement du PT. Celui qui décida, après 1994, des lignes de conduite qui deviendront celles du PT-gouvernement en 2003. La «Lettre aux Brésiliens», avant les élections d'octobre 2002, devait démontrer que la surface politico-électorale de Lula était bien supérieure à celle du PT. Et qu'un gouvernement Lula imposerait ses exigences au PT.

L'examen de la composition sociale du PT permet de comprendre que cette tâche serait aisée. Lors du Congrès de 2001, plus de 70% des militant.e.s étaient liés à des structures administratives (municipales, étatiques, ou du PT). Les liens organiques avec les mouvements sociaux, eux, s'étaient distendus.

Enfin, la cooptation de la gauche du PT dans le gouvernement a servi à neutraliser les

oppositions, d'autant plus que la mobilisation sociale, avant et après les élections, était relativement faible.

## Un espoir

Aujourd'hui, au-delà de l'échéance des élections municipales d'octobre 2004, une «réforme» importante attire l'attention: celle du droit du travail. Elle doit permettre de «flexibiliser le marché du travail» et «d'abaisser les coûts salariaux»... pour lutter contre le chômage. Le dogme néolibéral. Quant à la réforme syndicale, son but est clair: donner des avantages à la direction de la CUT (Centrale unique des travailleurs) afin de réduire toute autonomie des salarié.e.s sur le lieu de travail.

C'est dans un tel contexte que s'est créé un nouveau Parti du socialisme et de la liberté (PSOL). Il porte de très nombreux espoirs (cf. p. 16, le discours d'Helena Helena: «Une gauche libre, pas captive des géôles du pouvoir»). Il doit aussi faire face à d'importantes difficultés. On le verra. ■

## Le Brésil de Lula

- La population brésilienne a passé de 121,6 millions en 1980 à 176,3 millions en 2002. La République fédérale comporte 26 Etats et un district fédéral: Brasília. Les différences économiques et sociales régionales sont extrêmes dans ce pays dont la superficie est égale à 17 fois celle de la France. Un seul indice: parmi la tranche d'âge de 10 à 17 ans qui travaille, en 2000, ceux qui ont commencé avant l'âge de 9 ans représentent 33,1% au Nordeste et 11,2% au Sudeste.

- En octobre 2002, Luis Inacio da Silva, dit Lula, a obtenu 61,3% des suffrages exprimés au second tour de la présidentielle. Se déroulaient simultanément les élections à la Chambre des députés (513 sièges). Deux tiers du Sénat, qui comporte 81 sièges, étaient de même renouvelés. A la même date étaient élus les assemblées législatives des Etats et leurs gouverneurs. Le Parti des travailleurs (PT) obtiendra plus de 90 députés à la Chambre, ce qui en fait la principale fraction parlementaire. Il dispose de 14 sénateurs. La vice-présidence est détenue par José Alencar, grand industriel du textile, membre du Parti libéral.

- Les principaux partis brésiliens sont: le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), parti bourgeois historique avec lequel le gouvernement Lula tisse actuellement des alliances; le Parti du front libéral (PFL); le Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB).

Une place est donnée dans le gouvernement au Parti communiste du Brésil (PCdoB), parti issu du maoïsme. A gauche du PT, la principale formation est le PSTU (Parti socialiste des travailleurs – unifié), qui est sorti du PT au milieu des années 1990. Une des principales tendances de gauche du PT, Démocratie socialiste (DS) – très implanté dans l'Etat de Rio Grande do Sul – est présente dans le gouvernement avec le ministre du Développement agraire (Miguel Rossetto) et quelque 15 membres occupant des postes de responsabilité.



- La dette extérieure du Brésil a passé de 128 milliards de dollars en 1992 à 288 milliards en 2002. Le FMI et Fernando Henrique Cardoso ont obtenu, avant les élections, de la part des principaux candidats, l'engagement de servir la dette et d'appliquer les politiques du FMI. Le gouvernement Lula va réduire les dépenses sociales budgétées afin de dégager un excédent budgétaire primaire (excédent avant paiement des intérêts de la dette) assurant le service de la dette. L'excédent primaire évolue ainsi en pour cent du PIB: 1999: 3,2%; 2000: 3,5%; 2001: 3,6%; 2002: 3,9%; 2003: 4,3%; et l'engagement est pris de le maintenir à cette hauteur, ce qui va au-delà des objectifs qu'au mois de mai 2004 la Mission du FMI réclamait.

## Une anthropophage sociale

75% des personnes occupées en Amérique latine – c'est-à-dire celles qui travaillent – ne disposent pas d'un revenu suffisant pour sortir leur famille de la pauvreté.

CHARLES-ANDRÉ UDRY

Voilà le constat de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine de l'ONU) dans son tout récent *Panorama social de l'Amérique latine - 2000-2001*. Dans le continent latino-américain, le «sous-continent» brésilien est à la tête des inégalités sociales stimulées, au cours de la dernière décennie, par la montée du chômage et, de concert, par la précarisation de l'emploi. Au Brésil, le revenu moyen des 10% les plus riches de la population est 32 fois plus élevé que celui des 40% les plus pauvres. En Amérique latine, cette distance n'atteint que le multiple de 19. Le Brésil est le seul pays de l'Amérique latine où 50% de la population dispose d'un revenu inférieur à la moitié du revenu moyen!

## Un «héritage maudit»?

De telles données traduisent les effets des politiques conduites par Fernando Collor de Mello (1990-1992) et par Fernando Henrique Cardoso (1994-

2002). Pour neutraliser les critiques, le gouvernement de Inacio Lula da Silva, arrivé aux affaires en janvier 2003, ne cesse d'invoquer «l'héritage maudit du passé». A première vue, ce discours semble raisonnable. Néanmoins, deux remarques s'imposent de suite. Comment invoquer «l'héritage maudit» et non seulement prolonger mais approfondir la politique néolibérale des deux Fernando? Ensuite – et plus important – il ne s'agit pas d'un héritage, mais de la logique propre d'un système d'exploitation et d'oppression. Et, lorsqu'une majorité populaire se plaint du passé, elle exprime de fait un profond ressentiment contre deux siècles de domination brutale.

Cette majorité, aujourd'hui, n'est pas «exclue» du système, selon une formule omniprésente. Elle y est incluse sous des formes subalternes et d'une grande brutalité. Y compris l'esclavagisme actuel fait partie intégrante de la formation sociale capitaliste brésilienne soumise à l'impérialisme.

La misère – et non «l'exclusion» – est le résultat de rapports de production qui s'articulent sur l'appropriation de la propriété et des richesses produites par un ensemble, certes différencié, de travailleurs et travailleuses et sur la désappropriation de ces derniers qui s'effectue avec force dans tous les domaines.

Autrement dit, pour un gouvernement dont le parti central – le Parti des travailleurs (PT) – se proposait d'initier «de profonds changements», combattre la misère exigerait de commencer à s'attaquer à ses causes: la concentration de la propriété (de la terre, entre autres) et celle des revenus (en 2001, le 1% de la population accaparait presque l'équivalent du revenu de 50%).

## Chômage et sous-emploi

Au cœur du processus de paupérisation se trouve le chômage, comme l'indiquent de nombreuses études. Au cours de la dernière décennie, chômage et

(suite p.16)

sous-emploi – qui est défini comme un travail rémunéré en dessous du niveau minimal fixé dans le pays – sont devenus les vecteurs de l'expansion de la pauvreté. Cela traduit la violence de l'exploitation et de la surexploitation. Ce dernier terme n'est pas usurpé quand on sait que, selon les régions du Brésil, entre 20 et 40% des personnes occupées ont un revenu qui ne leur permet pas d'avoir accès aux biens de base élémentaires. Elles se situent en dessous de la « ligne de l'indigence », selon la définition même de la CEPAL. Et le chômage frappant des salariés qualifiés – avec huit ans d'études et plus – croît le plus rapidement. Ce qui détruit la thèse, officiellement admise, que les années de scolarité permettaient de lui échapper.

Les discours de la Banque mondiale (BM) et du gouvernement Lula sur la pauvreté et l'exclusion ont une double finalité. La première: camoufler les mécanismes de l'exploitation, donc des rapports sociaux de production qui les organisent. La seconde: légitimer des mesures focalisées sur « les plus défavorisés » qui, au cours des années, sont incarnés par une autre fraction de la société, plus la misère élargit

son champ d'action! Ces politiques sociales focalisées laissent intactes les causes mêmes de la misère qui en font un problème général et non pas un problème sectoriel.

Que des priorités soient établies, c'est un fait d'évidence. Mais elles doivent l'être dans le cadre d'une politique qui commence à faire des incursions dans les enclos hautement réservés et surveillés de la concentration de la propriété et des revenus. Et cette exigence découle tout simplement de l'ampleur et des causes des inégalités sociales.

Ainsi pourraient être renversées non seulement la hausse du chômage, mais la tendance qui aboutit à ce qu'au cours des années passées, dans les six régions métropolitaines du Brésil (Sao Paulo, Rio, Porto Alegre, Belo Horizonte, Salvador et Recife), le travail informel recoupe 78% des emplois créés. La répercussion de ce « simple fait » sur le salaire social est directe: le nombre de « personnes occupées » qui contribuent à la prévoyance sociale au Brésil a passé de 56,9% en 1990 à 44,5% en 1999. Une chute de 12,4%. Cet abaissement du salaire social – lié directement à la précarité et à la flexibilisation de l'em-

ploi – touche non seulement des « personnes occupées autonomes » (du vendeur au journaliste agricole), mais des salariées de petites et moyennes entreprises et des firmes sous-traitantes de multinationales. La « réforme » de la prévoyance sociale, premier cheval de bataille néolibéral du gouvernement Lula, peut être envisagée sous un tout autre angle à la lumière de ces données.

### Misère et rapports d'exploitation

La misère et sa brutalité prennent aussi la figure de l'homicide: parmi la population des jeunes hommes de 15 à 24 ans, les homicides ont passé de 21,2 pour 100'000 habitants en 1980 à 49,7 en 2000. Entre 1980 et 2000, 1,7 million d'hommes ont été tués par une arme à feu! Un économiste et sociologue brésilien, César Benjamin, faisant référence aux favelas dominées par les trafics mafieux et aux « périphéries urbaines » où le futur n'existe pas, parle d'« anthropophagie » sociale.

Ces quelques données sur la société du Brésil démontrent que la croissance économique – qui certes est au plus bas – ne suffira pas à redistribuer les revenus. Pour un parti qui s'au-

toproclame « démocratique et populaire » comme le PT, il aurait été élémentaire d'organiser un vaste débat public sur ses choix de politique sociale. En ne le faisant pas, il cherche à séquestrer la conscience des salariés. Lula leur délivre un discours paternaliste d'espérance. Dans le même mouvement, il veut en faire les serveurs soumis d'une « transition » sans fin, car elle est le présent et le futur du système. Rien n'est fait pour organiser la majorité exploitée et opprimée, afin qu'elle puisse se battre « pour un profond changement » d'un Brésil où la propriété terrienne est plus concentrée que jamais, où l'urbanisation rassemble la pauvreté dans des proportions inconnues et où les médias sont les vecteurs des politiques gouvernementales et des messages publicitaires... qui font un.

### ALENCONTRE.ORG

Vous pouvez prendre connaissance d'un vaste dossier sur le Brésil sur le site de la revue *l'encontre*, associée à *La brèche*.

## Heloisa Helena: « Une gauche libre, pas captive des géôles du pouvoir »



Heloisa Helena (2<sup>e</sup> depuis la gauche), sénatrice, Joa Fontes, Luciana Genro et Baba, députés: ils ont été exclus en décembre du PT. Ils participent à la rencontre nationale qui a fondé le Parti du socialisme et de la liberté (PSOL), les 5 et 6 juin dernier à Brasília.

Voici des extraits du discours que la sénatrice Heloisa Helena (Etat d'Alagoas) a tenu devant le Sénat. Elle annonce la création du nouveau parti: le Parti du socialisme et de la liberté (PSOL) fondé le 5-6 juin à Brasília par 800 délégués venus de 22 Etats. Heloisa Helena, ancienne leader de la fraction du Parti des travailleurs (PT) au Sénat en 2000-2001 a été expulsée du PT en décembre 2003.

Son discours témoigne qu'une présence dans cette puissante institution législative de l'Etat fédéral brésilien

– le Sénat – ne conduit pas nécessairement à cette déférence si communément adoptée par la gauche dite radicale, à l'échelle internationale. Calculs électoraux et alliances politiques bricolées sont pour Heloisa Helena et pour des milliers de militants et militantes sans relief par rapport aux engagements fondés sur la compréhension et l'empathie avec les combats sociaux et politiques conduits au Brésil par les opprimés et les exploités. Au Sénat, Heloisa Helena reste, simplement, leur témoin et porteparole.

Au cours du premier semestre, nous connaissons tous quelle monstrueuse loi électorale a vu le jour [pour obtenir la légalisation, un parti doit réunir 438'000 signatures validées], mais nous ne sommes pas prêts à nous plaindre. L'approbation par le Congrès de cette loi visait précisément à empêcher l'émergence de partis qualifiés de partis nains qui avaient pour fins de simplement négocier leur présence en période électorale. Donc, nous nous refusons de râler face à cette loi électorale.

Certes, nous serons le premier parti qui obtiendra sa

légalisation sous l'égide de cette nouvelle loi, parce qu'aucun des partis qui aujourd'hui représentent le peuple brésilien n'a dû se soumettre à la structure bureaucratique à laquelle nous devons nous assujettir. Toutefois, nous sommes très heureux parce que nous n'avons pas vendu nos convictions et nous n'avons pas rompu avec la tradition de la gauche socialiste et démocratique. Nous connaissons la fatigue et même l'épuisement physique car, durant tout le premier semestre 2004, nous avons mis en place et participé à des forums de débat. Nous avons parcouru

## Le PT en quelques dates

- 1978-1979:** grèves de masse dans la ceinture industrielle de Sao Paulo. Fin des années 1970, début 1980, les luttes paysannes s'accroissent; le mouvement débouche entre 1982 et 1984 sur la création du MST (Mouvement des sans-terre). La Centrale unique des travailleurs (CUT) sera créée en 1983.
- 1980:** le Parti des travailleurs (PT) est fondé à Sao Paulo en février.
- 1981:** première conférence nationale du PT, qui sera légalisé.
- 1982:** le PT se présente dans 23 Etats et gagne 8 sièges au Congrès (Chambre des députés).
- 1985:** le PT gagne les exécutifs de 2 villes significatives, Fortaleza et Ceara.
- 1986:** le PT tient sa 4<sup>e</sup> Conférence nationale et a 16 élus au Congrès.
- 1987:** 5<sup>e</sup> Conférence nationale, le PT définit sa stratégie pour un gouvernement « démocratique et populaire ».
- 1988:** le PT gagne la direction de 26 municipalités, parmi lesquelles 3 capitales d'Etat.
- 1989:** Lula obtient 47% des votes au second tour de l'élection présidentielle.
- 1990:** le PT obtient 35 sièges au Congrès et 1 au Sénat.
- 1991:** le Congrès national du PT adopte un programme défini comme démocratique et socialiste.
- 1992:** le PT augmente sa présence municipale (54 villes) bien qu'il perde de nombreux exécutifs gagnés précédemment.
- 1994:** Fernando Henrique Cardoso gagne au 1<sup>er</sup> tour des présidentielles, Lula obtient 27% des voix.
- 1995:** Lula devient président honoraire du PT, et commence à se construire un centre de gravité institutionnel séparé du PT pour préparer la présidentielle (Institut de la citoyenneté, etc.).
- 1996:** le PT obtient le contrôle de 111 municipalités.
- 1998:** Lula obtient 31,7% des voix, Cardoso est élu; le PT élit 3 gouverneurs, 3 sénateurs et obtient 59 sièges au Congrès.
- 1999:** le PT approuve un document programmatique intitulé « Révolution démocratique ».
- 2000:** le PT gagne 187 municipalités qui réunissent 17,5% de la population brésilienne.
- 2002:** élections présidentielles et législatives; la direction Lula s'autonomise de plus en plus du parti qui, lui, est désactivé.
- 2003:** en décembre les quatre « radicaux » – qui réclament un lien entre politique gouvernementale et programme du PT – sont exclus pour avoir voté contre la réforme de la prévoyance sociale (Heloisa Helena sénatrice et Luciana Genro, Joao Fontes et Baba, députés).
- 2004:** élections municipales en octobre.

tout le Brésil afin de créer le cadre d'une conception collective au sein des regroupements de la gauche et cela pour établir un programme et des statuts provisoires.

Nous avons pu éprouver combien le sentiment démocratique est merveilleusement enraciné dans l'âme du peuple brésilien. Des personnes les plus simples – comme la vendeuse ou le vendeur sur la place ou les ramasseurs de déchets – jusqu'à des personnes plus aisées dans les couloirs des aéroports, toutes comprennent que nous détenons le droit de défendre ce qu'effectivement nous croyons.

Ceux qui se sont transformés en instruments triomphants du néolibéralisme, ceux qui ont trahi la gauche socialiste et démocratique afin d'approfondir le modèle néolibéral – niant toutes les élaborations program-

matiques accumulées au milieu de la douleur, des souffrances, des larmes, de la sueur de milliers de militants et militantes de la gauche socialiste et démocratique en Amérique latine, au Brésil et dans le monde –, ceux qui ont changé de camp, tous ceux-là s'ils pensaient qu'ils pouvaient arriver à liquider ce qu'il y a de plus beau et précieux dans la gauche socialiste et démocratique, ils se sont complètement trompés. En effet, les conceptions historiques n'appartiennent à personne. Personne, aucun parti – ni d'ailleurs le nouveau parti –, aucune direction n'est oint par les dieux de l'univers ou autorisé par la classe ouvrière à liquider les traditions historiques et les conceptions

programmatiques réunies par la gauche socialiste et démocratique.

Alors que le principal parti de la gauche en Amérique latine [le PT] se transforme en outil de la propagande victorieuse du néolibéralisme et que le gouvernement Lula, qui avait promis des changements structurels profonds, ne fait rien de plus qu'approfondir le modèle néolibéral, nous offrons au peuple brésilien le parti du socialisme et de la liberté.

J'espère que le peuple brésilien, qui renaît tous les jours comme le soleil, avec courage, solidarité et espoir, nous aidera à construire le Parti du socialisme et de la liberté, ce nouveau parti, et à ce qu'il obtienne les 438'000 signatures nécessaires du point de vue de la législation électorale.

Puis, s'adressant directement aux sénateurs, Heloisa Helena conclut:

Indépendamment des convictions idéologiques et de l'identité politique, vous savez combien j'ai été profondément marquée, dans mon âme et mon cœur militant, par le processus d'expulsion [du PT]. Dès lors, je ne pouvais renoncer à partager avec le Sénat la joie de remettre au peuple brésilien le Parti du socialisme et de la liberté, un abri pour la gauche socialiste et démocratique, pour la gauche libre qui n'est pas prête à devenir captive des géôles du pouvoir, ni à se gaver dans les banquettes plantureuses des palaces, quel que soit leur caractère séduisant et confortable.



# Economie marxiste du capitalisme,

de Gérard Duménil et Dominique Lévy (2003), Paris, La Découverte, collection Repères, 122 pages.

RAPHAËL RAMUZ

Gérard Duménil et Dominique Lévy travaillent depuis plus de trente ans à actualiser les fondements de l'analyse marxienne du capitalisme et à affiner la compréhension des dynamiques de l'économie contemporaine, ces deux éléments ne constituant que les deux facettes d'une même démarche. Ce petit livre présente un « condensé » des recherches des auteurs, ce qui implique d'ailleurs une certaine densité de propos.

Le titre de l'ouvrage ouvre déjà un faisceau de questionnements. D'abord, l'« économie » n'est pas appréhendée comme la recherche de lois naturelles, mais « décrit un champ de rapports sociaux où des individus et des groupes établissent des relations de coopération mais aussi de subordination. » (p. 3). Ensuite, le champ d'investigation, le « capitalisme », souligne la centralisation et la concentration de la propriété des moyens de productions, en

opposition avec la vision désincarnée d'une « économie de marché » comme contexte d'échanges entre individus-monades. Enfin, le qualificatif « marxiste » ne renvoie pas à un prêt-à-porter théorique qu'il suffirait d'appliquer à la réalité contemporaine. Les interprétations se référant à la conception de Marx sont en effet multiples et souvent divergentes; aussi « c'est surtout la mise en œuvre de ces outils (ceux de Marx) dans l'interprétation des faits qui permet d'en montrer la cohérence. » Pour Duménil et Lévy, l'exercice va cependant plus loin que la revendication d'une simple « mise en œuvre », puisqu'ils pensent qu'il est nécessaire d'« entreprendre une reformulation des thèses de Marx, qui les prolonge jusqu'à la révision. » (p. 85)

Les auteurs poursuivent ainsi un double objectif, historique et théorique. L'élaboration d'une économie marxiste du

capitalisme, qui ambitionne de comprendre et d'expliquer la dynamique du capitalisme depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque contemporaine, au moyen d'une utilisation critique des catégories d'analyse marxiennes.

L'aspect historique se traduit par une mise en perspective de l'histoire du capitalisme, débutant par la description de la « première hégémonie de la finance » à la fin du XIX<sup>e</sup>, au moment où, selon Duménil et Lévy, se met en place l'architecture du capitalisme du XX<sup>e</sup> siècle. Le deuxième temps sera celui de la réglementation de la finance et de la mise en place de politiques macroéconomiques faisant suite à la crise de 1929. Le troisième et dernier (pour l'instant) chapitre de cette histoire, porte sur l'émergence du néo-libéralisme comme deuxième période d'hégémonie de la finance, depuis la fin des années 1970.

L'autre objectif, « théorique », consiste en une présentation des conceptions fondamentales de l'analyse marxienne. D'abord, l'explication des mécanismes économiques, puis la description de la théorie marxienne des sociétés et de leur évolution.

C'est à ce point que les auteurs opèrent une jonction entre les questions historiques et la problématique théorique, au travers de leur révision de l'analyse marxienne des classes. L'évolution historique a en effet impliqué, selon Duménil et Lévy, l'émergence d'une nouvelle classe, les cadres, du fait de la séparation entre propriété (capitaliste) et gestion (par les cadres) des moyens de production. Cette mutation sociale provoque ainsi une révision théorique qui conduit les auteurs à concevoir l'idée d'une formation sociale « capito-cadriste », divisée en capitalistes, cadres, employés et ouvriers.



Les auteurs terminent ainsi leur ouvrage par une réinterprétation de l'histoire du capitalisme en tant que succession de grandes configurations de pouvoir entre classes et à l'intérieur des classes, à la lumière de leur approche en terme de « capito-cadriste ». A noter que, selon les auteurs, la dernière période – le néo-libéralisme – remet en question le pouvoir des cadres.

Ce livre revêt donc un intérêt double. En tant qu'introduction à l'économie marxiste et comme point de départ à un débat, nécessaire, et encore largement ouvert, sur l'analyse du capitalisme contemporain.

# Rock against Bush: le Punk du tout sauf Bush

CÉCILE PASCHE

Cette compil est née de l'indignation d'une vingtaine de groupes Punk-rock américains face aux politiques « dangereuses, destructrices et assassines » de George Bush. Regroupés sous le label Punkvoter, ils ont décidé d'agir, à quelques mois des élections présidentielles.

## Une vieille histoire

Le Punk a deux essences : la rage et la bière. Qui se mélangent allégrement. Surgi, au milieu des années 1970, du fond des squats londoniens, le Punk traverse très vite l'Atlantique. Fruit d'une génération sans espoir : la crise s'installe, le chômage explose, la vague révolutionnaire de la fin des années 60 est balayée, la réaction est sanglante. *No Future* hurlaient les **Sex Pistols**, *London's burning* (Londres brûle) chantaient les **Clash**. Enragés toujours, engagés parfois, bruyants mais rarement méchants, les Punks font de la contestation une culture.

Cette rage urbaine est aussi politique. Les rythmes

syncopés des **Clash**, leurs textes sans équivoques se font l'écho de la lutte des classes, s'attaquent à l'establishment, à la police, au racisme. Les **Dead Kennedys** mettent à mort de leurs riffs rageurs la conventionnelle Amérique, Jello Biafra (leur chanteur) présentant même, en 1979, sa candidature pour la mairie de San Francisco en se fendant de l'acide *California über Alles*.

Mais le Punk est né en société capitaliste. D'astucieux managers comprennent vite qu'il peut rapporter gros. Le Punk se commercialise. Hérésie certes, mais sa diffusion s'élargit. Anarco-Punk et Punk commercialisé se côtoieront désormais.

## Rage contre Bush

Peu étonnant donc que les Punk-Rockeurs américains s'organisent contre Bush. Ce qui domine dans les 26 titres, c'est la rage. Petite sélection.

**Anti-Flag.** Une énergie qui rappelle celle des Clash, un Punk classique soutenu par une production travaillée, ce groupe originaire de Pennsylvanie est

l'un des meilleurs du moment. Leurs paroles sont autant d'appels à la contestation. Leurs deux derniers albums allient critique radicale de la société américaine et appel à la résistance collective :

**Mobilize** (Mobilisez-vous !) et **The Terror State** (l'Etat terroriste). Le titre proposé ici, **The School of Assassins** (l'école des assassins), référence à la School of America, dénonce le rôle des Etats-Unis dans l'entraînement des officiers latino-américains responsables des pires atrocités.

**Strike Anywhere.** Leurs basses évoquent les industries désaffectées de leur Richmond natal. Leur Punk est rageur et leur énergie vocale rappelle celle de Zack de la Rocha (**Rage against the Machine**). Leurs paroles décrivent une société marquée par la désindustrialisation, la crise et la guerre. Leur titre **To the World** (au monde), repris de leur dernier album **Exitenglish**, est une affirmation radicale de l'humanité face à la destruction.

**Social Distortion.** Le Punk originel de la Côte ouest n'est pas mort. **Social Distortion** en

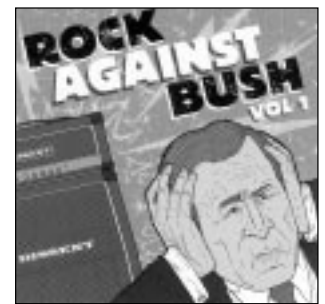
est la preuve. Ce groupe de Los Angeles sévit depuis plus de vingt-cinq ans. Le titre repris ici, **It's the Law** (c'est la loi), est un classique aux accents de western qui aborde la répression policière. Trois autres grands noms du Punk californien figurent également sur cette compil : **NOFX**, **Offspring** et **Jello Biafra** (ex-chanteur des **Dead Kennedys**).

## Une rage motivée

L'invasion de l'Irak et de l'Afghanistan. Des millions de personnes sans travail. Des millions de personnes sans assurance maladie. Trois raisons de haïr Bush, parmi les quarante citées par **Rock against Bush**. Sur le DVD, plusieurs reportages et courts-métrages. **Truth uncovered** (la vérité à découvert), documentaire de Robert Greenwald, démonte ainsi les mensonges de l'administration Bush pour « justifier » l'invasion de l'Irak.

## Anybody but Bush (Tout sauf Bush)

L'anti-Bush est devenue une véritable tendance : le « Any-



body but Bush ». Michael Moore en est l'un des fers de lance. **Rock against Bush** s'inscrit dans cette vague.

Le message de Punkvoter est de changer de gouvernement en votant contre Bush. En clair, mais cela n'est jamais dit, il faut voter pour John Kerry. **NOFX** explique ainsi dans **Franco Un-American** (franchement non-américain), repris sur le DVD, qu'en votant pour Ralph Nader en 2000, ils ont élu George Bush. Si cette compil offre une bonne sélection de la scène Punk-rock américaine, sa perspective politique est donc plutôt faible. En la matière, on se rabattra sur une écoute sélective – c'est une compil ! – afin de ne pas manquer certains titres enthousiasmants.

Liens : [www.punkvoter.com](http://www.punkvoter.com)

## EN BREF...

### Films

**CONDOR – Les Axes du mal** – Film documentaire de Rodrigo Vasquez

Au Zinéma, rue du Maupas, Lausanne en juillet. Ailleurs – plus tard – peut-être !

C'est au nom de « la lutte contre le terrorisme » qu'une opération spéciale – nom de code CONDOR – a été menée dans les années 70 et 80 en Amérique du Sud. Cette lutte lancée par le Chili d'Augusto Pinochet, après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, ciblait les mouvements de gauche. Condor devint rapidement un réseau reliant les dictatures militaires, soutenu par le département d'Etat américain et la CIA. Le film de Rodrigo Vasquez, jeune cinéaste argentin, accompagne plusieurs victimes de CONDOR, toujours à la recherche de la vérité. Il pousse certains responsables de Condor, toujours en place, à témoigner.

### CD

● Pour ceux qui aiment le blues, **Popa Chubby** a sorti « **Peace, Love & Respect** ». Dans cet album pamphlétaire, il s'en prend notamment aux médias (« *The Man on the news* »), à l'administration américaine (« *Midnight Ride/Peace* »). Il nous donne encore les dix raisons qui l'empêchent de dormir (« *Top Ten Reasons Why I can't sleep at night* »).

● Pour ceux qui préfèrent le rap, **Beastie Boys** a sorti son nouvel album « **To The 5 Boroughs** ». Leur participation aux mouvements des artistes contre la guerre a laissé des traces sur cet album, notamment dans « *We got the* » – power to make a difference – ou dans « *That's it That's all* ».

### BD

● **Huo-Chao-Si & Appollo** signent le premier album d'une série de deux, intitulé « **La grippe coloniale** ». Cet album raconte l'histoire du retour des soldats de 14-18 dans l'île de la Réunion en 1919. Ceux qui pensaient être accueillis en héros perdent vite leurs illusions. Les divisions sociales et raciales sont toujours aussi marquées. De plus, les soldats ramènent avec eux une grippe meurtrière qui finit par provoquer un sauve-qui-peut généralisé...

# Des rivières sur les ponts

De Zoran Peneski et Goran Josic, Éd. Delcourt (2004)

ROGER RAEMY

L'histoire commence en 1997 alors que Milos, Ana et Ivan se rencontrent à Belgrade. Ils sont venus assister aux manifestations étudiantes contre les magouilles électorales de Slobodan Milosevic. Milos et Ivan sont tous les deux amoureux d'Ana. Cette introduction en quelques planches pose le cadre de l'histoire qui unit les personnages. Après une ellipse sur les sons de manifestation, l'histoire se poursuit. Belgrade, avril 1999, alors que l'OTAN mène une campagne de bombardements contre la Yougoslavie, la vie quotidienne devient

d'un seul coup beaucoup plus compliquée. Il faut établir de nouvelles routines. Chaque matin, téléphoner à ses proches pour être sûr que tout le monde se porte bien. Les anciennes habitudes sont bouleversées. « *Bonjour, avez-vous de l'huile ? – Non, malheureusement. Va voir à la quincaillerie. – Comment ? Ce n'est pas une épicerie ici ? – Plus maintenant. C'est le Q.G. de la défense territoriale.* » Les tensions sociales montent au fur et à mesure que les jours passent. Les cas de dépressions augmentent. Ivan part en exil. Milos vit à Belgrade, Ana à Novi Sad. Pour se rencontrer, il

faut traverser les ponts qui sont devenus une des cibles des bombardements...

Le mélange des mots de Zoran Peneski et des images de Goran Josic produisent des effets d'une rare intensité. Lorsque le scénariste décrit la routine des appels téléphoniques quotidiens, le dessinateur rend son trait plus mécanique. Lorsque Boris demande à Ivan de réaliser un portrait nocturne, le dessin passe de l'aquarelle au crayonné (voir illustration). Ce ne sont là que les indices les plus visibles de l'esprit collectif qui unit Peneski et Josic.

Toutefois, comme si l'un



© Peneski/Josic/Delcourt

et l'autre voulaient nous en dire beaucoup plus, ils ajoutent chacun une contribution singulière en annexe. Le dessinateur, Goran Josic, nous livre ses « *Recherches graphiques* » qui comprennent des esquisses préparatoires, des essais de découpage et de mise en couleur. Zoran Peneski, scénariste et aussi journaliste, ajoute

un témoignage plus factuel de la vie sous les bombardements. Cette annexe « *Mémoires d'une cible* » propose aussi des photographies et se termine par une phrase mise en exergue : « *Novi Sad était la seule ville au monde où les rivières coulaient au-dessus des ponts...* ».

Dans cet ouvrage, il y a un manque de taille : les habitants-

de Kosovo, à la fois victimes du nationalisme serbe et prétextes de l'intervention militaire de l'OTAN. L'écho (30,1%) rencontré par M. Nikolic, lors du 1<sup>er</sup> tour des présidentielles, témoigne de la force des courants ultra-nationalistes en Serbie. Impossible de les faire reculer sans faire aussi les comptes avec cette histoire-là.

# Il y a 50 ans, en Valais, les usines d'aluminium en grève

Le 9 août 1954, les ouvriers des usines d'aluminium de Chippis et Sierre se mettaient en grève. Cette lutte fut consignée par le syndicat FOMH, au nom de la paix du travail.

JOEL VARONE

Le 9 août 1954, à l'arrivée de l'équipe du matin, une série de tracts étaient déposés devant les grilles des usines d'AIAG (Aluminum Industrie AG, devenu Alusuisse avant d'être racheté, en 2000, par Alcan) à Chippis et Sierre (VS). Ces tracts appelaient les ouvriers à cesser le travail pour protester contre l'attitude de la direction qui refusait systématiquement toute augmentation de salaire.

## Une grève spontanée... mais attendue

Cela faisait bientôt cinq ans que les revendications de la commission ouvrière – essentiellement la suppression des primes et leur remplacement par un salaire minimum – étaient refusées par la direction, puis rediscutées dans le cadre d'un tribunal arbitral qui n'accordait généralement que des cacahuètes.

La direction de la FOMH (Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers, qui deviendra plus tard FTMH, Fédération des travailleurs sur métaux et horlogers), inféodée aux procédures mises en place dans le cadre de la convention collective de travail (CCT), se satisfaisait généralement de ces résultats.

Par contre, les ouvriers des usines de Chippis et de Sierre étaient à bout. Les conditions de travail – des semaines de 56 heures avec des températures près des fours atteignant les 60-70°C – ainsi que l'augmentation des cadences – la production était aux niveaux records atteints lors de la participation à l'effort de guerre nazi durant la Deuxième Guerre mondiale, alors que les effectifs avaient baissé de 3500 à 1800 ouvriers – les amèneront, ce 9 août 1954, à manifester ouvertement leur mécontentement. La grève allait durer trois jours, du 9 au 12 août.

## Une direction méprisante

Face à la grève, la direction de l'usine se montra extrêmement ferme. Le directeur général, Anton Bettschart, menaçait à plusieurs reprises les ouvriers de fermer l'usine. «*J'ai moi-même liquidé la grève de Marseille l'an dernier. Après*

*quelques mois le travail a repris avec un effectif réduit. Nous avons dit non aux revendications ouvrières et fermé nos portes pour un temps illimité. C'est ce que nous envisageons pour Chippis.*»<sup>1</sup>

**Les ouvriers étaient à bout: des semaines de 56 heures avec 60-70°C près des fours, des cadences à la hausse et pas d'augmentation de salaire.**

Au deuxième jour de la grève, la direction faisait savoir que, en raison de la rupture de contrat, trois jours de salaires seraient déduits de la prochaine paie et que les années de service des grévistes ne seraient plus comptées pour leur gratification. En outre toute personne qui refusait de reprendre immédiatement le travail serait licenciée. Une liste noire des meneurs était établie.

## Ouvriers déterminés

Du côté ouvrier, la détermination de continuer la grève était bien présente. Lorsque des délégations des ouvriers et des patrons se réunirent à Sierre pour trouver un accord, les grévistes décidèrent de manifester devant les fenêtres du lieu de réunion. La grève était totale: des laminoirs aux fours, les ouvriers exprimaient leur ras-le-bol.

Une année après les manifestations paysannes et notamment la célèbre manifestation de Saxon<sup>2</sup>, les ouvriers de Chippis trouvèrent auprès de la population un complet appui. Tout le monde était unanime pour condamner la politique méprisante de la direction d'AIAG.

La grève des ouvriers des usines d'aluminium aurait pu constituer un formidable levier pour l'émergence d'un mouvement ouvrier revendicatif et structuré en Valais. Elle aurait

notamment pu être un signal fort en direction des ouvriers du chantier de la Grande-Dixence<sup>3</sup>. Cependant le syndicat FOMH s'opposa dès le départ à ce qu'une telle dynamique puisse s'enclencher.

## Le syndicat contre la grève

Le tract anonyme présent devant l'usine avait suffi à provoquer une grève qui surprit tout le monde, le secrétariat de

la FOMH en premier. Ce dernier fera tout pour mettre au plus vite un terme à la grève. Sous la houlette de son secrétaire central Emile Giroud, et avec l'appui de son secrétaire local Alfred Rey<sup>4</sup>, la FOMH fera tout pour ne pas nuire à la paix du travail, pour retrouver la situation qui prévalait avant le conflit, quitte à ne pas donner satisfaction aux salariés en grève. La *Lutte syndicale*, organe de la FOMH, résumait

ainsi le conflit: «*Malgré les efforts de la FOMH et de la Commission ouvrière pour calmer les esprits, une grève sauvage éclata néanmoins, grève à laquelle les mêmes organes s'efforcèrent avec succès de mettre un terme.*»<sup>5</sup>

## Giroud, le syndicaliste qui n'aimait pas les grèves...

A ce titre, la lettre envoyée en express par Emile Giroud, le

premier jour de la grève, à la FOMH de Sierre est significative: «*L'arrêt de travail qui nous est annoncé est donc une surprise et nous regrettons cet acte tout en dégageant nos responsabilités pour ce qui peut advenir encore. Cet arrêt constitue une infraction non seulement pour les organisations signataires mais également pour les ouvriers qui sont personnellement liés par ses dispositions.*»



## Les usines valaisannes d'aluminium aujourd'hui

Aujourd'hui AIAG, devenue Alusuisse puis Algroup, n'existe plus. La grande transnationale helvétique de l'aluminium a été rachetée par le géant canadien Alcan. Après avoir fusionné dans les années 70 avec Lonza, l'autre géant industriel valaisan de Viège, le groupe allait entreprendre à la fin des années 90 une politique de rapprochement avec d'autres géants internationaux qui allait sceller son sort. Sous l'étroit contrôle du couple Ebner-Blocher<sup>1</sup> et le pilotage de Sergio Marchionne<sup>2</sup>, Algroup pouvait annoncer en 2000 sa fusion avec le mastodonte canadien Alcan.

## Le chantage aux rabais fiscaux

La politique de maximalisation des profits, dont la fusion avec Alcan n'est qu'un symptôme, a entraîné des restructurations importantes qui se traduisirent par une nette détérioration des conditions de travail des quelque 1550 employés des usines valaisannes d'aluminium. Ainsi, peu avant l'annonce de la fusion avec Alcan, Algroup annonçait sa volonté nette de fermer le site de production d'aluminium de Steg. Raison invoquée: le site d'électrolyse n'était pas suffisamment rentable, bien que dégageant des bénéfices. L'électrolyse de Steg employait alors une centaine de personnes. C'est ainsi qu'Algroup opéra un véritable chantage sur l'Etat valaisan afin de maintenir en activité le site de Steg. Le tout s'opéra dans une ambiance très incertaine quant au sort des usines valaisannes dans leur ensemble. Cela faisait plus de 2 ans que l'on parlait de restructurations.

Face à ce chantage, on a pu observer de la part du conseiller d'Etat socialiste Thomas Burgener, successeur de Peter Bodenmann, une «*certaine audace*». Ainsi, il affirmait dans une interview à *l'Illustré*: «*Un gouvernement qui s'incline devant le chantage devrait démissionner.*»<sup>3</sup>. Continuant sur sa ligne, M. Burgener déclarait dans *Le Temps*: «*Exonérer une entreprise qui est dans les chiffres noirs, cela revient à nier le principe de l'impôt sur les sociétés. Autant le supprimer!*»<sup>4</sup> Pourtant quelques mois plus tard – en mai 2000, en l'absence remarquée du même Burgener – le Conseil d'Etat valaisan, par la

voix de son président, Jean-René Fournier, annonçait qu'il cédait sur pratiquement toute la ligne. Il accordait ainsi «*jusqu'en 2005 un rabais en matière d'impôt spécial sur l'énergie à hauteur de 4,6 millions par année pour l'usine de Steg et de Fr 800'000. – pour les unités de Sierre-Chippis, soit au total 23 millions. Et d'instaurer un rabais de 30% de l'impôt sur le bénéfice*»<sup>5</sup>. Entre temps, le téméraire Conseiller d'Etat socialiste avait changé son fusil d'épaule: «*J'entends parler de chantage pour qualifier l'affaire de Steg. Je pense que c'est un mot mal choisi. Jamais le gouvernement n'a eu l'impression d'être soumis à un chantage même s'il est vrai que nous avons subi une certaine pression à un moment donné.*»<sup>6</sup>

## Faiblesses syndicales

Du côté syndical, on n'a pas réussi à mobiliser les salariés. La sclérose de l'appareil syndical, presque 50 ans après la dernière grève, empêchait toute dynamique sérieuse. Les tentatives de rassemblements et de réunions furent toutes vouées à l'échec. Quoi d'étonnant quand le secrétaire du SIB et de l'Union syndicale valaisanne, Germain Varone, commente ainsi l'échec d'une réunion: «*Les travailleurs ne se rendent pas compte de ce qui risque de leur arriver.*»<sup>7</sup> Par ailleurs, par l'entremise de Beat Jost – secrétaire SIB du Haut-Valais –, les syndicats se déclaraient généralement satisfaits de l'accord conclu entre l'Etat du Valais et Algroup en ce qui concerne les rabais fiscaux accordés. Les garanties offertes en contrepartie de ces accords par la direction d'Algroup – maintien du site de Steg, investissement de 150 millions jusqu'en 2005 dont 20 millions pour Steg – ont suffi<sup>8</sup>. La logique d'offrir des cadeaux à nos patrons pour qu'ils continuent de nous exploiter marchait à plein. C'est à peine s'il ne fallait pas encore remercier Alcan de la générosité qu'il avait de bien vouloir maintenir ses usines en Valais.

## L'échéance de 2005

En accord avec un besoin de flexibilité toujours croissant et avec l'approbation de la commission d'entreprise, la direction des usines valaisannes d'Alcan décida en décembre 2003 de mettre au chômage technique partiel 380 de ses ouvriers, pour

les réengager à 100% moins de trois mois plus tard. Quelques semaines après cet «ajustement conjoncturel», voilà que la direction annonce la suppression définitive de 50 postes alors que le groupe Alcan affiche un bénéfice de 106 millions au premier trimestre 2004. La nouvelle politique d'entreprise qui fait saliver les actionnaires n'a pas fini de faire baver les ouvriers des usines valaisannes.

Fin 2005, les accords concernant les rabais fiscaux sur l'énergie et les bénéfices viendront à échéance. Un nouveau chantage s'exercera alors, encore plus rude que celui de 2000. En effet, les ouvriers des usines valaisannes d'aluminium ne représentent désormais plus qu'une goutte d'eau dans la mer du nouveau géant de l'aluminium, Alcan. Une opposition à ce chantage ne pourra exister qu'à la double condition de re-promouvoir une activité syndicale militante, ne s'effrayant pas devant des mesures de lutte, et de tisser des liens très forts avec les syndicats et salariés des autres usines, ailleurs dans le monde, touchées elles aussi par des plans de restructuration – Alcan prévoit une réduction de 12% de son personnel. Toutefois, il semblerait que les oppositions politiques au chantage se font aujourd'hui beaucoup plus timides qu'il y a 4 ans: «*Le chef du Département de l'énergie Thomas Burgener a précisé qu'il était d'accord de reconduire les rabais énergétiques et fiscaux, si nécessaire.*»<sup>9</sup>. Rabais fiscaux et détérioration des conditions de travail vont pourtant de pair, participant d'une même logique de maximalisation des profits.

1. Par l'intermédiaire du groupe BZ, Martin Ebner détenait 23,2% d'Algroup, Christophe Blocher en possédait pour sa part 8,9%.  
2. Sergio Marchionne était alors président du Conseil d'administration d'Algroup. Sergio Marchionne a été récemment nommé à la tête de la FIAT. Il était jusqu'à sa nomination à la FIAT président du Conseil d'administration de la SGS et de la Lonza. Il siège toujours dans les conseils de ces deux entreprises. Il est également au conseil d'administration de Serono du milliardaire Bertarelli.  
3. *l'Illustré*, 24.11.99.  
4. *Le Temps*, 8.12.99.  
5. *Le Temps*, 27.5.2000.  
6. *Le Nouvelliste*, 18.11.99.  
7. *Journal de Sierre*, 3.9.99.  
8. voir entre autres *Walliser Bote*, 27.5.2000.  
9. *Le Nouvelliste*, 23 avril 2004.



Les fours d'électrolyse des halles 5-6 de l'usine de Chippis, avant la Seconde Guerre mondiale.

« Nous devons vous prier d'intervenir de tout votre poids auprès des ouvriers pour qu'ils reprennent le travail sans plus tarder [...] Un arrêt prolongé de l'Usine peut avoir des conséquences graves pour l'ensemble des ouvriers. C'est donc dans leur intérêt aussi que nous vous demandons d'intervenir en faveur d'une reprise rapide du travail. Il ne sert à rien, pour les ouvriers, de prolonger ce mouvement. »<sup>6</sup>

Quelques semaines plus tôt, ayant eu vent d'un possible débrayage aux usines de l'AIAG, il mettait ainsi en garde la commission ouvrière: « Vous avez entre vos mains le sort de centaines de familles ouvrières. Si les choses tournent mal, c'est elles qui souffriront, et non seulement vous. Je ne parle pas des conséquences qu'un arrêt de travail aurait pour la Fédération. Elles peuvent être graves. En réalité, une grève serait plus dirigée contre la FOMH que contre la direction. »<sup>7</sup>

### ... et qui ne voulait pas indisposer les nazis

Emile Giroud, à la vice-présidence de la FOMH depuis 1934, connaissait bien les usines valaisannes de l'AIAG. C'est lui-même qui, lors d'une précédente grève en 1942, a été amené à négocier la reprise immédiate du travail. Face au mécontentement persistant des ouvriers ne comprenant pas l'attitude de la FOMH et fustigeant la paix du travail, Giroud voulait éviter que le conflit ne se répande à toute l'usine et crée un effet boule-de-neige. « En regardant plus loin qui peut dire si d'autres usines n'auraient pas commencé un mouvement semblable, car une grève fait tâche d'huile et se répand de région en région. Dans ce cas, il n'aurait pas du tout été exclu que l'Allemagne [le principal client des usines valaisannes d'aluminium] n'aurait pas profité de cet incident pour intervenir pour mettre de l'ordre dans un pays qui ne sait

même pas se gouverner lorsque tous ses voisins sont en guerre. »<sup>8</sup> Au détriment de l'intérêt des salariés, Emile Giroud tenait à préserver, sous couvert de paix, les bonnes relations avec l'Allemagne nazie...

En tant que secrétaire syndical, Emile Giroud pensait « avoir pour mission de sauvegarder la paix du travail en Suisse romande »<sup>9</sup>. Il trouva en Alfred Rey un ardent défenseur de ce mouvement. »<sup>6</sup>

### Grève stoppée et représailles...

Décidés à en finir au plus vite avec la grève, les deux secrétaires syndicaux passent à l'action. Négligeant le comité de grève élu au premier jour de la grève, composé en grande partie d'ouvriers syndiqués et membres de la commission ouvrière, les deux secrétaires prennent en main les négociations, étant entendu « qu'il n'y aura pas de gagnants »<sup>10</sup>. Dès le deuxième jour de grève, ce sont Alfred Rey, et surtout Emile Giroud, qui représentent les ouvriers grévistes. Ils mettent un terme au conflit le 12 août, soit un peu plus de 24h après leur reprise en main.

### « En réalité, une grève serait plus dirigée contre la FOMH que contre la direction. »

### Emile Giroud, secrétaire central de la FOMH

Le 12 août au matin, réunis en assemblée dans une atmosphère de mort – aucun de 600 ouvriers présents ne demanda la parole, personne ne protesta ni n'applaudit – les grévistes écoutèrent les leaders syndicaux parler de grande victoire. Ils retournèrent au travail.

L'accord trouvé entre la FOMH et la direction de l'usine ne prévoyait aucune améliora-

tion directe des salaires, juste la tenue de nouvelles discussions. Si la FOMH avait reçu la garantie qu'aucun ouvrier gréviste ne serait licencié, on constata toutefois toute une série de représailles ainsi que des licenciements fort douteux. Ainsi, un membre de la commission ouvrière (Marc Salamin) se vit mettre la pression par la police cantonale et par la direction de l'usine (changements de postes intempestifs, ...); il finit par donner sa démission. D'autres, comme Robert Locher, qui avait assuré les traductions en allemand lors de la grève, sont tout simplement licenciés. Locher était alors dans sa vingtième année de service pour l'AIAG. Face à l'attitude de la FOMH durant la grève et au peu d'empressement de l'appareil syndical à défendre les victimes des représailles, ce syndiqué écrivit à la FOMH les quelques phrases suivantes: « Ne cherchez plus à demander notre collaboration, car, comme vous avez agi vous êtes des lâches. » Un peu plus

haut il écrivait: « Maintenant Messieurs, il faut nous payer les trois jours de grève, sinon il y a démission totale des ouvriers ou la chose pourrait changer que vous serez obligés, d'ici peu, de préparer vos valises »<sup>11</sup>.

Afin d'éviter toute pression et pour concurrencer les organisations catholiques – l'évêque en personne en tête – qui organisaient des collectes en faveur des grévistes, la FOMH décida finalement de débloquer une petite somme (Fr 15.- par jour de grève) pour les membres du syndicat... ainsi que pour tous ceux qui voulaient y adhérer.

### Cinquante ans après

La paix du travail a ainsi été sauvée par le syndicat. Cela fait maintenant 50 ans que la dernière grève a éclaté à Chippis. Les conditions de travail actuelles, si elles ne sont comparables à celles de 1954, n'en demeurent pas moins éprouvantes. L'augmentation du stress, les pressions pour accélérer les cadences sont quotidiennes.



Les usines d'Alusuisse dans les années 80. Au premier plan le site de Sierre, avec les laminoirs et les presses; au fond à droite la vieille usine de Chippis.

Il y a 50 ans, les ouvriers des usines de Chippis s'étaient réappropriés des moyens de lutte pour défendre leurs droits. Ils n'ont eu toutefois ni le temps ni l'expérience suffisante pour créer, parallèlement à leur combat, des outils qui leur auraient permis de faire de la grève de 1954 un point de référence dans l'histoire du mouvement ouvrier valaisan. La direction de leur syndicat porte en cela une très lourde responsabilité. Une partie de la confiance que mettaient les ouvriers dans la FOMH s'est évanouie, sans toutefois que cela aboutisse à remettre en cause la paix du travail absolue. Pourtant, le besoin d'un syndicat qui n'a pas peur de se battre, militant et porté par les ouvriers eux-mêmes, reste, tout comme en 1954, d'une actualité brûlante.

1. Procès-verbal de la grève, 10 septembre 1954, 10h30.
2. Afin de protéger la production agricole valaisanne ont
- multiplié durant les années 50 les manifestations. En août 53, à Saxon, face à l'importation d'abricots à des prix défiant toute concurrence et devant l'impossibilité d'écouler leur production, les paysans ont bloqué la ligne ferroviaire en incendiant des wagons et en coupant des arbres sur la voie. Le trafic entre Milan et Paris dut alors emprunter la voie du Lötschberg.
3. Sous l'égide d'EOS, la construction du complexe hydroélectrique de la Grande-Dixence s'étala de 1951 à 1965.
4. Alfred Rey est le père de Jean-Noël Rey, conseiller national PS, ancien directeur des PTT et actuellement à la tête de DPD, une succursale pour les paquets de La Poste française, concurrente de La Poste.
5. Communiqué de presse du comité central de la FOMH, Lutte syndicale, 18 août 1954.
6. Lettre d'Emile Giroud au Comité de la section FOMH de Sierre et à la Commission ouvrière de Chippis, 9 août 1954.
7. Lettre d'Emile Giroud à la commission ouvrière de Chippis, 24 juillet 1954.
8. Procès-verbal de la séance du 14 juin 1942 du comité, des hommes de confiance et de la commission ouvrière de l'AIAG.
9. Lettre à M. Roger Bonvin, 14 septembre 1954.
10. Paroles d'Emile Giroud lors d'une séance, le 10 septembre, avec la direction.
11. Lettre de Robert Locher au Secrétariat FOMH de Sierre, 30 septembre 1954.

# 1973: La brèche dénonce Alusuisse

Il y a 31 ans, *La brèche* publiait un vaste dossier dénonçant la pollution au fluor d'Alusuisse et la subordination des autorités à la multinationale.

Avec son dossier du 15 juin 1973, intitulé « La violence des pollueurs. Un exemple: Alusuisse », *La brèche* a été l'un des premiers journaux à dénoncer la pollution massive au fluor des usines d'Alusuisse au Valais et ses conséquences désastreuses pour la santé des ouvriers comme pour l'environnement. Ses arguments ont été repris quelques années plus tard tant par l'Association de défense<sup>1</sup> contre les pollutions liées au fluor que dans des ouvrages dénonçant les politiques d'Alusuisse (sa collaboration avec l'Afrique du Sud de l'apartheid ou encore son mépris des normes antipollution).

Soulignant les nombreux liens unissant l'entreprise au

monde politique valaisan et suisse (conseillers fédéraux ou conseillers d'Etat prenant leur retraite au conseil d'administration de l'entreprise), le dossier de *La brèche* dénonçait aussi le laxisme des autorités face au géant suisse de l'aluminium.

Ayant à sa botte le vétérinaire ainsi que le forestier cantonal, engageant des experts universitaires, Alusuisse nia longtemps être responsable des dégâts causés par les émanations de fluor liées au processus de production de l'aluminium. Aux dégâts occasionnés aux cultures et au bétail s'ajoutaient les maladies dont eurent à souffrir les ouvriers de l'usine et les riverains. La CNA – aujourd'hui Suva – a reconnu

une cinquantaine de cas de fluorose osseuse (maladie irréversible entraînant une formation de tissus osseux anormale amenant des effets de raideurs) pour les usines de Chippis. Les sœurs du couvent de Géronde, situé à proximité de l'usine, souffrirent longtemps de raideurs, de malaises, etc. Les légumes qu'elles cultivaient contenaient une énorme quantité de fluor. L'élevage et l'agriculture étaient fortement compromis à Chippis. Les arbres ne poussaient pas, ne donnaient pas de fruits, le bétail devait être régulièrement abattu.

Pourtant l'usine n'était pas inquiétée. L'Etat du Valais laissait faire et les syndicats s'écrasaient devant la sacro-

sainte défense des places de travail. En dépit des violences infligées aux ouvriers, respirant à longueur de journée les gaz nocifs chargés de fluor, un leader de la FTMH (Rémy Théoduloz, membre de la commission d'entreprise d'Alusuisse) affirmait: « J'aime mieux que les forêts meurent que de voir les usines quitter le Valais. »

1. L'Association de défense fut créée en 1970. Elle regroupait essentiellement des arboriculteurs bas-valaisans et elle a pu compter sur l'appui de plusieurs communes pour financer des enquêtes sur la pollution au fluor provoquée par les usines d'aluminium. Elle fut présidée dès sa création par le préfet de Martigny Raymond Vouilloz.



## Un gouvernement irakien à la botte des Etats-Unis

La tentative « d'irakisation » de l'occupation américaine de l'Irak reflète les profondes difficultés auxquelles se heurte l'occupant impérialiste.



Iyad Alaoui, un premier ministre irakien «souverain», et sous bonne garde.

**CHARLES-ANDRÉ UDRY**  
«Transfert de souveraineté», «élections en janvier 2005», «un gouvernement souverain s'installe en Irak», voilà les perspectives offertes, avant les élections présidentielles de novembre 2004 aux Etats-Unis, à l'opinion publique américaine et internationale. Un seul obstacle se dresserait sur cette voie royale: des «terroristes étrangers», regroupés sous le label de Al-Qaida, veulent empêcher un dénouement libérateur et démocratique. Qu'en est-il?

### Sous le couvert de l'ONU

Le gouvernement intérimaire est un pur produit d'une négociation entre les forces d'occupation américaines et le Conseil de gouvernement irakien, appointé directement par l'administration Bush. Le poids du proconsul états-unien, Paul Bremer III, fut si pesant que le délégué de l'ONU, Lakhdar Brahimi, lâcha: «M. Bremer est le dictateur de l'Irak. Il possède l'argent. Il détient la signature. Rien ne se passe dans ce pays sans son accord» (*Washington Post*, 3 juin 2004).

Lakhdar Brahimi n'est pas un novice. En 1994, il représentait l'ONU à Haïti lors de l'intervention des Etats-Unis – avec autorisation de l'ONU – pour réinstaller Jean-Bertrand Aristide... remercié en 2004. En Afghanistan, il modèla des institutions sur la base d'accords entre clans et chefs de guerre, avec à la tête du gouvernement: Hamid Karzai, l'homme des Etats-Unis. En Irak, il suivait la même voie.

Pour ceux et celles qui nourriraient des illusions sur le rôle de l'ONU dans ce «transfert de souveraineté», précisons que les mécanismes politiques et

institutionnels à l'œuvre sont couverts par la résolution 1546, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Les articles 1 et 4 (a) sont clairs: le gouvernement intérimaire doit limiter ses décisions jusqu'en décembre 2005.

### Un gouvernement contrôlé

Ce gouvernement ne pourra donc mettre en question les principaux décrets imposés par Bremer, tels ceux ayant trait à la privatisation des ressources ou donnant à des firmes américaines, pour l'essentiel, le contrôle du processus de «reconstruction» en Irak.

Une «reconstruction» qui apparaît tous les jours comme une simple extension de l'occupation militaire, comme une invasion économique, ce qui explique que les «projets de reconstruction» deviennent des cibles pour divers groupes de résistance.

La résolution 1546 du Conseil de sécurité permet de donner aux troupes des Etats-Unis et de la «coalition» le profil d'une «force multinationale», sous mandat de l'ONU. Cela peut s'avérer utile dans les négociations présentes et futures avec divers Etats européens et pour attribuer un rôle à l'OTAN.

Dans tout cela, la «souveraineté» de l'Irak n'entraîne pas en question. D'ailleurs, au cours du mois de juin 2004, Bremer a multiplié les décrets visant à contrôler, sur plusieurs années, le gouvernement irakien.

Ainsi, le responsable de la sécurité et celui des services de renseignement seront en place durant cinq ans. Le premier ministre du gouvernement intérimaire, Iyad Alaoui – agent de la CIA et du MI6 anglais – les «nommera». La future loi électorale, selon un décret du 15 juin 2004, devra intégrer une commission de sept membres disposant du pouvoir de disqualifier des partis politiques ou des candidats. Juan Cole, spécialiste de l'Irak et professeur à l'Université du Michigan, déclare: «D'une certaine façon, M. Bremer utilise des dispositions plus subtiles que celles utilisées en Iran par l'aile dure pour contrôler leurs élections» (*Washington Post*, 27 juin 2004). Voilà une démocratie étroitement surveillée.

Les déclarations d'Iyad Alaoui, de Hazem Al Shaalan, ministre de la Défense, et du vice-président Ibrahim Jaafari sur l'imposition de «l'état d'urgence» laissent entrevoir la nature de ce pouvoir étayé par les Etats-Unis.

Les décrets, pris en rafale en juin, par Bremer ne pourront être mis en question que si une majorité des ministres d'Alaoui, ainsi que le président Ghazi

Al-Yaouar et les deux vice-présidents, les contestent. Ce qui apparaît ardu.

Les deux tiers des 36 membres du gouvernement intérimaire sont détenteurs de passeports étrangers, pour l'essentiel américains et britanniques. Ce qui donne une indication sur leurs liaisons, ce d'autant plus que 200 «conseillers» américains et internationaux seront intégrés dans les ministères.

### Une présence durable

Le projet d'une présence durable des Etats-Unis en Irak – malgré les difficultés extrêmes rencontrées – se concrétise dans la construction de la plus importante ambassade américaine dans le monde. Le personnel sera au nombre de 1000; en plus des 900 répartis dans quatre régions du pays. Cette ambassade est censée contrôler l'utilisation du Fonds pour la reconstruction d'un montant de 18,4 milliards de dollars alloués par le Congrès américain.

**184 millions de dollars destinés à la réhabilitation des conduites d'eau potable seront consacrés aux commodités de la nouvelle ambassade américaine. Or, selon l'UNICEF, 70% des maladies des enfants sont liées à l'absorption d'eau polluée.**

Le confort d'une telle ambassade coûte cher. Ainsi, 184 millions de dollars, qui étaient destinés à la réhabilitation des conduites d'eau potable, seront consacrés aux commodités du palais qu'occupera John Negroponte, actuel ambassadeur américain à l'ONU et ex-organisateur, depuis le Honduras, des opérations militaires en Amérique centrale au cours des années 1980. Cette modification budgétaire manifeste toute l'attention portée par les responsables du Fonds pour les épreuves frappant la population irakienne: selon l'UNICEF, 70% des maladies des enfants sont liées à l'absorption d'eau polluée.

Centre névralgique de la présence américaine, l'ambassade s'appuiera sur 14 bases militaires, destinées à surveiller les zones économiques (pétrole) et stratégiques les plus importantes.

### La tutelle économique

Au plan de la «souveraineté économique», la résolution 1546 laisse intacts les décrets de Bremer. Ainsi, les autorités irakiennes ne pourront pas (pour autant qu'elles le veuillent): donner la préférence à des compagnies irakiennes pour la reconstruction; empêcher la privatisation des firmes d'Etat et l'appropriation à 100% par le capital international des sociétés sises en Irak; freiner les importations qui détruisent le fragile tissu productif; maîtriser les flux de capitaux.

Le contrôle du pétrole – malgré l'instauration d'un «Fonds de développement pour l'Irak» (résolution 1483) – reste plus qu'obscur. Certes, des revenus doivent être versés dans ce Fonds (résolution 1546), mais le pouvoir de décision irakien sur l'organisme d'allocation de ces ressources (IAMB) est réduit à une voix!

### Le rejet de l'occupant

Une enquête commandée par Bremer et effectuée entre le 14 et le 23 mai 2004 – publiée le 15 juin – indique que 92% des Irakiens considèrent les «forces de la coalition» comme des occupants et non des «libérateurs». Une large majorité considère que leur sécurité serait accrue si les forces d'occupation partaient. En outre, 61% des personnes interrogées s'opposaient, plus ou moins frontalement, au premier ministre Alaoui.

Dans ce contexte, construire une «armée irakienne» – qui ferait la police dans les zones urbaines, avec les forces militaires américaines cantonnées dans des bases – relève d'une tâche plus que problématique. En avril 2004, face à des soulèvements dans diverses villes, les troupes irakiennes se sont évaporées. Comme le rapporte le *New York Times* (27 juin 2004), le sentiment des nouvelles recrues peut être résumé de la sorte: «Je ne suis pas prêt à combattre des Irakiens. Je jeterai mes armes; je me débarrasserai de mon uniforme.» Au-delà de mille et une négociations politiques entre partis irakiens, ce qui prime reste le rejet de l'occupant parmi la population. ■

### ABONNEZ-VOUS!

Utilisez le bulletin inséré dans ce numéro pour faire votre versement au CCP 17-247 469-2, Fr. 20.– pour 12 numéros par an (soutien dès Fr. 50.–).

### ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La brèche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch.

Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CCP 17-247 469-2, **La brèche**, 1000 Lausanne 20.

#### Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

normal (20.–)  de soutien (50.– et plus)

à l'étranger (50.– / 35 euros)

Nom: ..... Prénom: .....

Rue et numéro: .....

NPA et localité: ..... Pays: .....

Adresse mail (facultatif): .....

#### J'offre un abonnement à La brèche

normal (20.–)  de soutien (50.– et plus)

à l'étranger (50.– / 35 euros)

#### Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom: ..... Prénom: .....

Rue et numéro: .....

NPA et localité: ..... Pays: .....

Adresse mail (facultatif): .....

### CONTACTS

#### Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, mps-ge@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, mps-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, mps-va@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, mpsvs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, mps-ti@bluewin.ch • MPS, PF 2002, 4001 Bâle • MPS, PF 129, 3000 Berne 23 • MPS, PF 8707, 8036 Zurich.

#### Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom: ..... Prénom: .....

Rue et numéro: .....

NPA et localité: ..... Pays: .....

Adresse mail (facultatif): .....